

Resolu D'informer la Montreal Quotation Company et la Commission de Service Electrique que la question est actuellement entre le Bureau de la Commission de Regulation qui veut la loi doit passer un reglement pour octroyer ledit privilege.

35374 Soumis le rapport de l'Inspection de Fran-
ways pour la semaine finissant le 20 mai 1916
Sur proposition de M. le Commissaire Cote,

Approuve par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Resolu De recevoir ledit rapport et de le déposer aux
archives.

35334 Soumis un rapport de l'Ingénieur Lucien
Dant de la Ville, concernant l'avis donné à la
Cité par la Montreal Public Service
Corporation de son intention d'ériger des
poitiers sur le côté ouest de la rue
Veitaten.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,
Approuve par M. le Commissaire Arcey, il est
Resolu D'informer ledit Compagnie que la Cité
ne peut lui accorder telle permission, parce
que cette portion de la rue Veitaten est
actuellement occupé par des poitiers de la
compagnie de téléphone Bell.

31960 Soumis une communication de la Commission de
Service Electrique, transmettant copie
d'une ordonnance de la Commission de
Utilité Publique, au sujet de la
paration d'un règlement se rapportant
à toute intervention illicite dans le scelle-
ment des conduits qui desservent les edifices
situés sur les rues où il existe des conduits en-
terrés.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,
Approuve par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Resolu De réfuser au département en Loi.

29888 Soumis un rapport de l'Ingénieur Lucien
Dant de la Ville, concernant le déplacement du
pont de cocher qui était établi au coin de
rue Hudson et Denery.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,
Approuve par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Resolu De déposer ledit rapport aux archives.

31405 Soumis un rapport de département en Loi,
relativement à l'application de la Commission de
Nouveaux, qui a demandé qu'en cas d'incendie
dans les propriétés de ladite Commission, l'eau
employée au cas de cette incendie ne soit
pas chargée au compteur.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,
Approuve par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Resolu D'informer le Commissaire du Havre que le Bureau
est favorable à sa demande, et lorsque le Com-
missaire du Havre auront fait connaître à la Ville
qu'ils sont prêts à accepter l'arrangement proposé
tel que modifié, le Bureau fera rapport au
Concil pour faire sanctionner cet arrangement.

31921 Soumis une communication de Monsieur Short &
Trower demandant des améliorations dans le
gr. Rosemont.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,
Approuve par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Resolu De réfuser à l'Ingénieur en Chef, son rapport d'ingé-

31920 Soumis une communication de la Loi Canadian
Consolidated Rubba, demandant de refaire
en asphalte le passage en blocs qui existe ac-
tuellement sur le Carré Papineau, en face de son
usine.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,
Approuve par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Resolu D'informer ledit Compagnie que la Ville n'a pas
d'argent à sa disposition pour refaire ce
passage cette année.

31563 Soumis une communication de M. J. A. Blau.
 chef demandant de l'ouvrage.
 Sur proposition de M. le Commissaire Lotté
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu Informé M. Blanchet que les travaux
 permanents commenceront bientôt, et qu'alors
 il pourra se présenter aux difficultés que
 de la ville, ou il pourra se procurer du
 travail, si la chose est possible.

31951 Soumis une communication de M. l'éche-
 vin E. G. L., transmettant une lettre de M. R.
 Mallette au sujet du pont de la petite
 Rivière Saint-Pierre, et passant dans
 la cour du No. 702 de la rue St. Patrice.
 Sur proposition de M. le Commissaire Lotté
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu De référer à l'Ingénieur en chef, pour rapport
 d'urgence.

31396 Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef
 sur l'état de la voie, transmettant les
 estimés pour le pavage du chemin de la
 Côte des Neiges et du chemin St. Catherine.
 Sur proposition de M. le Commissaire Lotté,
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu Informé M. l'échevin Macdonald que cette
 question est à l'étude.

31803 Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef,
 concernant la demande de M. l'échevin Houli-
 pour la construction de trottoirs dans le q. St. Denis.
 Sur proposition de M. le Commissaire Lotté,
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu Informé M. l'échevin Houli qu'il n'y a pas
 pour le moment de fonds disponibles pour faire les
 travaux mentionnés dans sa lettre du 22 mai, mais
 qu'il est possible que d'ici à la fin de la saison
 les montants requis puissent être trouvés, au moyen
 de variations de crédits.

31917 Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef
 recommandant de rembourser à M. A. J. A. Chagnon
 le dépôt fait en rapport avec son contrat
 pour le pavage de l'avenue Laurier, entre l'avenue
 du Parc et la rue Hutchison, ainsi que de la rue
 Marie-Anne, entre la rue St. André et Montmorency.
 Sur proposition de M. le Commissaire Lotté,
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu De autoriser le remboursement du dit dépôt.

31905 Soumis une communication de l'association des
 hommes d'affaires du Nord, demandant la réintalla-
 tion de M. J. Masci.
 Sur proposition de M. le Commissaire Lotté,
 Approuvé par M. le Commissaire Lotté, il est
 Résolu Informé la requérante que M. Masci a été démis
 de ses fonctions parce que son service n'était
 plus requis, faute d'ouvrage.

31771 Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef
 sur l'état de la voie, transmettant un estimateur pour le pavage de
 la rue St. Germain, entre la rue Forey et Nelson
 ainsi que pour la construction d'un trottoir sur cette
 portion de la rue St. Germain.
 Sur proposition de M. le Commissaire Lotté,
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu Informé M. le Com. de Hochelaga que le quantum de
 l'opération de ces travaux est à l'étude.

31173 Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef
 sur l'état de la voie, informant le Bureau que les poteaux exigés
 en face de l'établissement de messieur Desjardins &
 Lorneau ont été envoyés sans qu'il en soit un
 seul à la Ville.
 Sur proposition de M. le Commissaire Lotté,
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu De déposer le dit rapport aux archives.

31406 Soumis une communication de M. Juffé, Boucher, au
 sujet de la permission qui lui a été accordée de continuer
 un trottoir sur la rue St. Catherine et sur la rue

St. Dominique en face de l'Hotel Beauillon.
 Sur proposition de M. le Commissaire Cote,
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport
 d'urgence.

31667
 Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voie concernant l'état du trottoir de la rue Mc Gill, en face de la propriété de messieurs Mathewson & Son.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu De donner instruction à l'Ingénieur Supérieur de la Voie, de réparer le trottoir de la rue Mc Gill, en face de la propriété de M. Mathewson & Son et autres contigus, et dans l'intervalle de préparer un estimateur du coût de la réparation de ce trottoir.

31596
 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef en réponse à l'interpellation de M. l'échevin Denis, concernant l'installation de conduits souterrains sur la rue Ste Catherine, à partir de l'avenue Delormier, jusqu'à la rue Harbour.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu De renvoyer ce rapport au dossier No 31241 (Communication de la Commission des Services Électriques, en réponse à une interpellation de M. l'échevin Kamau concernant la construction de conduits souterrains sur la rue Ste Catherine entre l'avenue Papineau et l'Av. Delormier.

31742
 Soumis un rapport du département en loi, concernant la question de l'expropriation du matériel aérien de la Montreal Public Service Corporation et de la Montreal Light Heat & Power Co. ainsi que de l'union des poteaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,
 Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est
 Résolu De référer cette question à la Commission de Législation pour étude, conformément au rapport de l'Avocat en Chef

31598
 Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voie transmettant un plan de la rue Ste Emile.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,
 Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est
 Résolu Que le terrain acquis par la Ville pour l'ouverture de la rue Ste Emile, soit enregistré comme terrain de plein jusque à un tel ordre sujet à l'approbation du département en loi.

31970
 Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voie, sur la demande qui a été faite par M. M. James de continuer le travail trottoir de l'avenue Alexandra jusqu'à Grand Boulevard.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu D'informer M. James que ce trottoir sera construit dès que le Bureau aura à sa disposition les fonds nécessaires, et de donner instruction à l'Ingénieur Supérieur de la Voie, de tenir de vive main pour continuer le travail en question.

35374
 Soumis le rapport de l'Inspecteur de Travaux, pour la semaine finissant le 27 mai.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,
 Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est
 Résolu De donner instruction au Secrétaire d'écrits à la loi des Travaux, en attirant son attention sur la diminution du service de la rue Ste Catherine, et en lui demandant d'améliorer ce service.

31345
 Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voie, en réponse à un demand de Chef du département des Incendies d'améliorer l'état de la 33^{ème} Avenue.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu D'informer le Chef du département des Incendies que la cité ne peut faire aucune amélioration sur cette partie de la 33^{ème} Avenue qui n'est pas la propriété de la cité.
 Il est en outre

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant qu'aucune instruction ne soit donnée au Département en loi de faire le projet

✓
necessaire pour homologuer les lignes de cette partie
de la 33^{eme} avenue mentionnee en couleur jaune sur le plan
annexé au dit rapport.

Soumettre un demarche d'emploi de M. A. Carver.

Sur proposition de M. L. Commisaires Cote.

Appuyé par M. L. Commisaires Arney, il est

Resolu De informer M. Carver que le personnel de plant de
filiation ne sera plus organise avant le fin de l'annee 1916

31964

Soumettre une communication de M. l'É. de M. Boyd
concernant le passage de certains murs du Gr. St. George.

Sur proposition de M. L. Commisaires Cote.

Appuyé par M. L. Commisaires Ross, il est

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour preparation
d'un estimate pour le coût du passage de l'avenue
Mc Gill College, entre les murs Ste Catherine et St. An-
broise.

Soumettre une communication de la compagnie Otis Inc.
E. Linton demandant que le passage de la rue Bisson
ne se fasse avant que le mur ait été élargi.

Sur proposition de M. L. Commisaires Cote,

Appuyé par M. L. Commisaires Villeneuve, il est

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport d'urgence

Soumettre une communication de M. L. Amieault, ex in-
genieur en charge de la division nord.

Sur proposition de M. L. Commisaires Cote,

Appuyé par M. L. Commisaires Villeneuve, il est

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour dire au Bureau
si M. Amieault peut être employé.

Soumettre une communication de M. M. Theodule Lecard &
Fils, concernant le viaduc de la rue St. Denis.

Sur proposition de M. L. Commisaires Cote,

Appuyé par M. L. Commisaires Villeneuve, il est

Resolu De référer au département en Loi pour rapport.

Soumettre une communication de la Cie Milton Herry Ltd
concernant l'achat de matériaux d'après spécification

Sur proposition de M. L. Commisaires Cote.

Appuyé par M. L. Commisaires Villeneuve, il est

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport d'ur-
gence, et pour dire ce que la Ville a payé à M. M.
Milton Herry & autres l'an dernier, pour services
professionnels.

31955

Soumettre une communication du Supérieur du Séminaire
de Rosemont, demandant d'exécuter des
travaux d'amélioration sur le Boulevard Rosemont.

Sur proposition de M. L. Commisaires Cote,

Appuyé par M. L. Commisaires Villeneuve, il est

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soumettre un rapport du département en Loi, au sujet de
la hauteur sur la construction d'église dans le quartier Notre-
Dame de Grâce.

Sur proposition de M. L. Commisaires Cote,

Appuyé par M. L. Commisaires Villeneuve, il est

Resolu De demander au département en Loi, par quelle mesure il
pourrait appuyer la réclamation de la Ville contre l'entrepre-
neur Poir, et si la Ville peut obtenir, dans l'intervalle, la
balance qu'elle doit à M. Poir pour la construction de
l'église du Gr. Emard.

Il est la suite

Resolu De demander à l'Ingénieur en Chef, si les sections 2, 3, 4 et
5 de l'église Notre Dame de Grâce se trouvent dans
le même cas que la première section de dit église.

Soumettre une requête du Séminaire St. Sulpice, demandant
de faire enlever le passage en pavé de la rue St. Francois
Xavier, et de le faire remplacer par un passage en as-
phalte.

Sur proposition de M. L. Commisaires Cote,

Appuyé par M. L. Commisaires Villeneuve, il est

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport immédiat
et de donner instruction à l'Ingénieur Supérieur
de la Ville de voir si ce que la rue Saint Francois Xavier
qui est pavé avec des blocs de bois, ne peut pas être
lavé de blocs de granit ou de pierre.

Le Bureau procède à l'ouverture de soumission pour la confection et la fourniture d'uniformes et de bottines pour les départements de Police et des Incendies.
Les soumissions suivantes sont ouvertes en présence des parties intéressées.

Soumissionnaires	Blouse		Pantalons		Dépôt
	Officiers Const.	Officiers Const.	Officiers Const.	Officiers Const.	
1- C.E. Lamoureux			7.30		2680.00
2- Hm. Currie	13.43	9.23	7.23	7.50	757.10
3- R. Chard Bois	13.43	9.23	7.23	7.50	161.16 139.14 549.16 690.00

Soumissionnaires	Bottines		Dépôt
	No. 1	No. 2	
4- Philippe Robitaille	3.15 4.00	3.65	425.20
5- H. West	3.15 3.15	3.65	412.50

Dept. des Incendies
Uniformes d'été,
Soumissionnaires - Officiers, Pompiers
6- C.E. Lamoureux
18.25 15.25 898.
290.

Soumissionnaires	Bottines		Dépôt
	No. 1	No. 2	
7- P. Robitaille	3.15 4.00	3.65	290.40
8- H. West	3.15 3.15	3.65	281.70

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est
Résolu De réviser lesdites soumissions au Surintendant des
Achats et des Ventes, au Surintendant de Police, et
au Chef du département des Incendies, pour tabulation
et rapport, et de déposer les chèques de dépôt les
accompagnant au Bureau de Travaux de la Cité.

La séance est ajournée au 7 du courant, à 10.30 H. A. M.
5 mots rajoutés

Agournement. M. Martiney

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau de Commerce

Tenu le 7 juin 1916, A. M.

Présents

Son Honneur le Maire M. Martiney, Président.
M. le Commissaire Aney,
Cité,
Ross.

La lecture des minutes est suspendue.

M. l'échevin Vandelas signale à l'attention du Bureau la
façon dont certains propriétaires d'établissements de pompes
funèbres annoncent leur commerce.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est
Résolu De recommander au Conseil de prier le Commissaire de
Legislation de faire adopter d'urgence un règlement, concer-
nant les établissements de pompes funèbres.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes, au
cours de laquelle M. le Commissaire Villeneuve prend
son siège.

Après quelques instants, M. le Commissaire Villeneuve
laisse son siège.

Les minutes sont amendées, en changeant à la page
48, à la fin de la 2ème résolution, les mots: des que
par ceux de au feu et à mesur que, et ainsi
amendées, elle sont approuvées.

Soumise une communication du secrétaire-trésorier à la
Cie. Credit-Canada, demandant la remise de
certains documents relatifs aux obligations de
Notre-Dame-de-Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre ladite communication à messieurs le Com.

Messieurs Villeneuve.

M. le Commissaire Villeneuve reprend son siège.

Soumis une communication du gérant de la compagnie de téléphone Bell, demandant la permission d'ouvrir certaines rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

Soumis une communication du lieutenant-colonel J. Boquelo, demandant la permission de tenir un tag-day, le 24 juin, pour le bénéfice du 206^e régiment.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est Résolu De référer au Directeur de l'Assistance Municipale pour rapport.

M. le Commissaire Rose lève son siège.

Interpellation

M. le Commissaire Villeneuve demande à l'ingénieur en chef s'il est vrai que le trottoir du square Beau Hall a coûté \$ 3.⁷⁵ la verge, et s'il est vrai que le revêtement asphalté est mis à l'asphalte neuf.

Il est unanimement

Résolu Que l'effet de la résolution du 12 avril concernant le jour de séance, soit suspendu, pour permettre la prise en considération de diverses questions urgentes.

28728

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, transmettant un plan qui montre les terrains à exproprier sur le boulevard Saint-Laurent, au nord du tunnel ainsi que les bâties qui projettent sur la ligne de construction établie par le règlement adopté par l'ancienne ville Saint-Louis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est De déposer tout rapport sur archive jusqu'à nouvel ordre.

31572

Soumis un rapport de l'ingénieur-Surintendant de la Voirie, concernant une réclamation de M. H. Bourbonnais pour prétendus dommages causés à sa propriété située au No. 2139 de la rue Esplanade.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est Résolu De informer M. Bourbonnais, conformément audit rapport.

31651

Par résolution en date du 22 nov. 1917, ce rapport a été déposé aux archives - Voir vol. # 22 - page 326

Soumis un rapport de l'ingénieur-Surintendant de la Voirie, transmettant les renseignements demandés par le Bureau, en rapport avec la demande d'un crédit additionnel de \$ 1,000.⁰⁰ pour le déplacement des poteaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est Résolu De recommander au Conseil de voter pour la faire ci-dessus une somme de \$ 1,000.⁰⁰ à être prise à même la balance disponible du crédit voté pour le nettoyage de printemps.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est Résolu De demander à l'ingénieur-Surintendant de la Voirie, dans quel cas la Ville est tenue de faire à ses frais le déplacement de poteaux, et dans quel cas les propriétaires sont tenus de payer le coût de ce travail.

31797

Soumis un rapport de l'ingénieur-Surintendant de la Voirie, en réponse à une demande de M. l'échevin Macdonald concernant le nivellement de l'avenue Wilson.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est Résolu De informer M. l'échevin Macdonald que le nivellement de l'avenue Wilson est actuellement à se faire, et que la question de pavé l'avenue en béton asphalté est à l'étude.

31865

Soumis un rapport de l'assesseur adjoint en chef, transmettant un plan des propriétés à acquies pour

continuer le Boulevard St-Joseph, entre les
avenues Papineau et DuLoisier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Anney, il est
Résolu De référer au Président du Bureau des
Estimateurs le plan en question, en vue d'avoir un
estime de ce qui coûterait l'acquisition du terrain
nécessaire à l'ouverture du Boulevard St-
Joseph, entre l'avenue Papineau et l'ave.
DuLoisier.

Il est en outre,
Résolu De demander à l'Ingénieur en Chef de faire
rapport sur l'opportunité de discuter l'hom-
ologation du Boulevard Saint-Joseph,
à l'est de la rue Garnier, jusqu'à l'ac-
tuelle limite est de la Ville.

Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef
recommandant de nommer M. G. A. Amisault,
comme ingénieur, au service du président du
Bureau des Estimateurs, au salaire de
\$ 2,000.⁰⁰ par année, à être payé sur le solde
disponible du salaire de M. H. L. Avellan
décédé.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'approuver ladite recommandation.

Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef
recommandant de payer aux entrepreneurs du
travaux de l'avenue du Parc, messieurs Laurin,
Litch & Co, un estime égal à la somme de \$ 23,676.²⁵

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Anney, il est
Résolu D'autoriser le paiement de ladite somme à Messieurs
Laurin, Litch & Co.

Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef recom-
mandant de payer à M. J. Emil Vanier une
somme de \$ 561.³¹ représentant 5% sur le paiement
fait jusqu'à date aux entrepreneurs du travaux de

l'avenue du Parc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Anney, il est
Résolu D'autoriser le paiement de la somme ci-dessus
à M. J. Emil Vanier.

M. le Commissaire Rose reprend son siège.

21125 Sur un rapport de l'Ingénieur Suppléant de
la Ville, en réponse à une interpellation de M.
l'échevin Ménard, concernant le travail de
pavage du boulevard Saint-Laurent, dans la
rue Bordeaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Anney, il est
Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

31746 Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef, concernant
la requête de la Commission Scolaire du Sault-au-
Ruisseau qui demandait la construction d'un trot-
toir en bois sur le Boulevard St-Laurent.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Anney, il est
Résolu De donner instruction à l'Ingénieur Suppléant
de la Ville de construire ce trottoir avec du bois
matériel s'il y en a.

31767. Sur un rapport de l'Ingénieur Suppléant
de la Ville, en réponse à une interpellation de
M. l'échevin Lorrain, concernant le pavage de la
rue Plessis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Anney, il est
Résolu De référer ledit rapport à son Honneur le Maire.

Sur Honneur le Maire lève son siège,
M. le Commissaire Rose est appelé à presider.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'informer M. E. Frang, du Conseil de la Métropole et de

Travail, que des machines ont été mises pour réparer temporairement le pont de la rue Church, au-dessus du Canal de l'Aguedua.

35334

Soumis un rapport de l'ingénieur - Surintendant de la Voie sur l'axe qui s'étend à la Cité par la Montée Dulles. Service Corporation de son intention d'élargir les trottoirs sur le côté ouest de la rue Sherbrooke vis-à-vis l'ancien Bishop.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est Résolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

M. le Commissaire Aray laisse son siège.

31984

Soumis une communication de la "Roberts Filler Manufacturing Co.", transmettant un compte pour marchandises livrées à M. Norman MacLeod l'entrepreneur de l'usine de filtration.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est Résolu D'informer ladite compagnie que la Ville n'a rien à faire avec le compte qu'elle a envoyé à M. N. MacLeod.

31982

Soumis une communication de M. J. A. Turkelson, concernant l'arrosage à l'huile de l'axe Western.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est Résolu D'informer M. Turkelson que le Conseil a voté à son assemblée du 5 février courant, les résolutions nécessaires pour l'arrosage à l'huile de l'axe Western et que ce travail sera fait en temps voulu.

M. le Commissaire Aray reprend son siège.

29492

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef en réponse à une plainte de la succession Guillemet, au sujet de prétendus dommages causés à une propriété par les Nos. 222 à 236 de la rue Willemet.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est Résolu D'informer la succession Guillemet, conformément au rapport.

31802

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, sur l'évaluation de la propriété qui est en mesure de s'acquiescer pour compléter l'évaluation de la rue Villeneuve à l'ouest de la rue Saint-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Aray, il est Résolu D'informer M. l'ichon Houli que cette question est à l'étude.

Sur invitation de M. Aray reprend son siège.

24193

Soumis le dossier, concernant la réclamation de messieurs R. S. et W. S. Lee, en paiement de leur honoraires Ré: préparation d'un rapport sur la question de l'enlèvement des déchets.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est Résolu De mettre au Conseil la recommandation de payer le compte en question.

31720

Soumis une communication de messieurs Gauthier et Sauguaud, notaires, concernant l'établissement d'une ligne de tramway, dans le quartier Émard.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Aray, il est Résolu De transmettre ladite communication à la Compagnie du Tramway pour s'informer de ce qu'elle a l'intention de faire en ce qui concerne la demande de contribution des propriétés situées en dehors de la limite prescrite par le règlement No. 210 et pour savoir si elle a l'intention de se soumettre à ces demandes.

31281

Soumis une communication de la Commission des Services Électriques, en réponse à une interpellation de M. l'ichon Lamont, concernant l'installation de conduits souterrains, sur la rue Saint-Catherine, à l'est

de l'ancien Populaire au.
 Sur proposition de M. le Commissaire Lotté.
 Approuvé par M. le Commissaire Ancey, il est
 Résolu De transmettre au Conseil copie de ladite Com-
 munication, en réponse à l'interpellation de M.
 Lichon Lamar.

31758
 Soumis un rapport de l'ingénieur en Chef de l'Edifice
 Municipal recommandant l'installation d'ap-
 pareils spéciaux, en vue d'économiser le coût
 du chauffage de l'Ansepe.

Sur proposition de M. le Commissaire Ancey.
 Approuvé par M. le Commissaire Lotté, il est
 Résolu De recommander au Conseil de voter pour la fin-
 ci - dessus une somme de \$ 1457.⁵⁰

Il est en outre
 Résolu Que la résolution du Bureau, adoptée à cet effet
 le 25 mai 1916, soit rescindée et annulée.

31995
 Soumis un rapport de l'ingénieur en Chef demandant
 l'autorisation de dépenser une somme de \$ 40.⁰⁰ pour
 riparer le mur sud-ouest de la station de pompe de
 la rue Craig Est.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté.
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu D'accorder l'autorisation demandée.

24568
 Soumis un rapport de l'ingénieur en charge des
 Chemins de Fer, transmettant copie de la Corres-
 pondance échangée avec le député-ministre des
 Chemins de fer et Canaux, au sujet de la construc-
 tion d'un tunnel sous le Canal Lachine, à la rue
 Wellington.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté.
 Approuvé par M. le Commissaire Ancey, il est
 Résolu De déposer ledit rapport aux archives, et de donner
 instruction à l'ingénieur en charge des chemins de fer
 de communiquer tous les 15 jours avec le député-min-
 istre des Chemins de Fer, pour obtenir une réponse
 définitive, à la demande de la Ville.

32018
 Soumis un interpellation de M. l'ancien Eche-
 v. suggérant d'utiliser l'énergie électrique fournie
 par la station de pompage de Bas Niveau, pour
 l'éclairage de l'ancien bâtiment municipal.
 Sur proposition de M. le Commissaire Lotté.
 Approuvé par M. le Commissaire Ancey, il est
 Résolu De référer à l'ingénieur en Chef, et au Surintendant
 du département de l'éclairage, pour rapport.

32012
 Soumis un rapport de l'ingénieur en Chef recom-
 mandant le vote d'un crédit de \$ 10,000.⁰⁰ pour
 l'achat de chlorure de chaux pour les besoins de la
 stérilisation.

Sur proposition de M. le Commissaire Lotté,
 Approuvé par M. le Commissaire Ancey, il est
 Résolu De recommander au Conseil le vote de ladite somme, pour
 la fin ci-dessus.

35326
 Les documents ci-joints sont soumis au Bureau.
 Résolutions du Conseil, à l'effet de rejeter un rapport
 du Bureau de Commissaires, concernant l'installation
 de potaux par la Montreal Light Heat & Power Company.

31645
 Résolution du Conseil, à l'effet de rejeter un rapport
 du Bureau de Commissaires, recommandant le
 vote d'une somme de \$ 100.⁰⁰ pour diligenter le
 surintendant de l'Agueduc à la convention de l'Am-
 nican Water Works.

35334
 Résolution du Conseil, à l'effet de rejeter un rapport
 du Bureau de Commissaires, au sujet de l'instal-
 lation de potaux, par la Montreal Public Sewer
 Corporation.

30570
 Résolution du Conseil, à l'effet de rejeter un
 rapport du Bureau de Commissaires, recom-
 mandant le vote d'un crédit de \$ 90.⁰⁰ pour
 l'entretien de l'automobile de l'ingénieur de la station
 de pompage de Bas Niveau.
 Sur proposition de M. le Commissaire Lotté.
 Approuvé par M. le Commissaire Ancey, il est

Resolu De déposer ledit document aux archives.

31768

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, en réponse à une interpellation de M. l'échevin Lafontaine, au sujet de l'opportunité de faire servir au macadamage de rue, la pierre provenant de l'égal en construction rue Forsyth.

Sur proposition de M. le Commissaire Lesté, Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu De transmettre ledit rapport au Conseil en réponse à l'interpellation ci-dessus

29207

Soumis un rapport du département en Loc, transmettant pour approbation, en réponse à faire au projet signifié par la Cook Construction Company

Sur proposition de M. le Commissaire Lesté, Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu D'approuver ledite réponse, et d'autoriser le notaire de la Ville à la signifier.

32029

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, en réponse à une lettre de M. Norman King, au sujet de la condition de l'avenue Harwood.

Sur proposition de M. le Commissaire Lesté, Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu D'informer M. King conformément audit rapport.

32028

Soumis une interpellation de M. l'échevin Lamour, au sujet de l'usage de camion-automobile ou de voiture de charrou, pour les travaux publics.

Sur proposition de M. le Commissaire Lesté, Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu De transmettre au Conseil en réponse des deux rapports de l'Ingénieur en Chef, sur cette question

32024

Soumis une interpellation de M. l'échevin Larivière au sujet de l'impaction de tramways.

Sur proposition de M. le Commissaire Lesté, il est,

Resolu De référer à l'Ingénieur en charge du Chemin de Fer pour rapport d'urgence.

31426

Soumis une interpellation de M. l'échevin Blumenthal, au sujet du passage de la rue St. Catherine entre la rue Saint Laurent et St. Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Lesté,

Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu D'informer le Conseil en réponse que le Bureau espère trouver son feu les crédits nécessaires à cette fin.

M. le Commissaire Rose laisse son siège.

32027

Soumis une interpellation de M. l'échevin Macdonald au sujet des taxes payées par les résidents des quartiers Mont-Royal et côté du Niger, sur les tramways.

Sur proposition de M. le Commissaire Lesté,

Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu De transmettre copie de ledite interpellation à la Cie. des Tramways, en attirant son attention sur le fait que le Bureau de Commissions est d'opinion que les plaintes de contribuables sont bien fondées et de lui demander de bien vouloir y répondre au plus tôt.

Soumis une interpellation de M. l'échevin Houli, au sujet de la paille corvée, ordonnée durant le mois de mai dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Lesté,

Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu De référer au Surintendant de l'Est et du Vent pour rapport.

ou la fin de minutes pour résolution.

31289

Soumis une interpellation de M. l'échevin Eli, au sujet de l'établissement d'un service de tramways, dans le Q. Ouard.

Sur proposition de M. le Commissaire Lesté,

Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu D'informer le Conseil en réponse que le Bureau de Commissions fait des démarches, auprès de la compagnie, pour obtenir qu'elle

se rend aux demandes des contribuables.

32019 Soumettre une interpellation de M. l'écluseur Elie, au sujet des réparations à faire à la chambre de manœuvre Allard et Harvard.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Anisy, il est Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

32020 Soumettre une interpellation de M. l'écluseur Elie, au sujet de l'opportunité d'employer du charbon aux chaudières de l'Atelier du Dép. appartenant à la Voie, sur du Grand-Terre.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Anisy, il est Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

32021 Soumettre une interpellation de M. l'écluseur Elie, au sujet de la pose de l'asphalte, dans le manoir de la Cité.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Anisy, il est Résolu De informer le Conseil, en riposte, que la couche d'asphalte sera posée au fur et à mesure que la température le permettra.

Soumettre quatre séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, aux montants respectifs de \$ 2,909.²⁰, 2,662.²², 3,296.²⁴, 118,934.²² sur les certificats.

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Anisy, il est Résolu De autoriser le paiement.

M. le Commissaire Ross reprend son siège.

Il est proposé par M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Anisy, De rescinder la résolution, en date du 10 mai 1916, au sujet de la demande de sommation, pour les travaux de pavage non commencés et de donner instruction à l'Ingénieur en Chef de procéder à l'exécution en vigueur des travaux votés jusqu'au

premier avril 1916, que ces travaux soient commencés ou non. Le vote étant fait sur cette proposition, le Bureau se partage.

Pour: M. M. Côté, Anisy, Ross. Contre: M. Villeneuve. Anisy la motion est affirmative, et il est Résolu En conséquence.

Il est proposé par M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Anisy, De donner instruction à l'Ingénieur en Chef de commencer les travaux immédiatement.

Le vote étant fait sur cette motion, le Bureau se partage: Pour: M. M. Côté, Anisy, Ross. Contre: M. Villeneuve. Anisy la motion est affirmative, et il est Résolu En conséquence.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Anisy, il est Résolu De donner instruction au Surintendant des Acabats et des Vents, de fournir à l'Ingénieur en Chef, les matériaux dont il aura besoin pour l'exécution des dits travaux.

31972 Soumettre un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet des travaux de pavage de la compagnie Oxyta Oil & Refining Company.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Anisy, il est Résolu De déposer aux archives.

M. le Commissaire Ross laisse son siège.

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Anisy, il est Résolu D'approuver la réquisition suivante: Son Honneur le Maire: No 10. Département de Marché: No 9. Imprimerie et Papeterie No 33. Dépense Municipale No 68. Inspecteur des Bâtiments No 9.

Maladies Contagieuses No. 29
 Département des Alarmer Nos. 28-29-30.
 Voies (Dir. Nord) Nos. 185-188-191
 do do Ouest) Nos. 47-48-49
 Aqueducs 286-287-288-290-291-292-293-294.
 Egouts (Dir. Ouest) 66-67-68.
 Voies (Hotel de Ville) 57.
 Son Honneur le Maire 11
 Voies (Dir. Nord) 192.
 Passes (Pass Lafontaine) 142-143-145-147.
 Voies (Dir. Est) 88-89-91-92-93.

Soumis une résolution du Conseil, en date du 5 juin
 courant, à l'effet de voter \$ 4,000.⁰⁰ pour l'achat de
 boîtes pour la perception du Sou des Hôpitaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est

Résolu D'autoriser le Surintendant des Achats et des Ventes
 à demander des soumissions publiques, pour la fourniture
 et la livraison des dites boîtes.

31947.

Soumis un rapport du Surintendant du Service
 de l'Incineration, demandant de mettre à la disposition
 de son département la somme de \$ 25,000.⁰⁰ votée dans
 le Budget spécial, pour entente de chevaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu Que ladite somme de \$ 25,000.⁰⁰ soit mise à la
 disposition du Service de l'Incineration, pour
 les fins ci-dessus.

Soumis des formules d'annonces, relatives à
 la demande de soumissions pour la construction
 d'un chalet de nécessité au Parc Lafontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'approuver les dites formules, et d'en autoriser la publication.

Soumis un rapport du Surintendant des Passes, recommandant qu'en ce qui a trait à \$ 2,000.⁰⁰ sont votés, à même

la balance du crédit voté au Budget, pour le service
 du tramway de l'Île Sainte-Hélène, pour donner un
 concert dans les parcs.

Il est proposé par M. le Commissaire Aney.

Appuyé par M. le Commissaire Côté,

De recommander au Conseil le vote de ladite somme, pour
 les fins ci-dessus.

Le vote étant fait sur cette motion, le Bureau se partage
 Pour M. M. Côté, Aney.

Contre M. Villeneuve.

Ainsi la motion est affirmative, et il est

Résolu En conséquence.

Soumis une interpellation de M. l'échevin Ebi, au sujet de la
 construction de la 3^{ème} section de l'égoût de la Ville Émard.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en Chef, pour rapport.

La séance est adjournée à jeudi, 18 du courant, à 10.30 He. de M.

Gouverneur M. Mackay

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenue le 8 juin 1916. A. M.

Présents,

- Son Honneur le Maire M. Martin, Président.
- MM. les Commissaires Ross,
- Amy,
- Côté,
- Villeneuve.

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Soumis un rapport du département en Loi, soumettant, pour approbation, un projet, a été signifié à la Compagnie John Quinlan et à M. F. J. Fosh, architecte, relativement à l'état de balustrade du Champ de Mars.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'approuver ledit projet, et d'en autoriser la signification

Soumis un rapport de Son Honneur le Maire, transmettant la démission de son secrétaire particulier.

M. J. P. Chuvassu, laquelle démission devra prendre effet le premier juillet prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu Conformément à la recommandation de Son Honneur le Maire, que la démission de M. J. P. Chuvassu soit acceptée, qu'il en soit pourvu par un remplaçant, et que M. Simonille L'empereur, sténographe, du Bureau de Son Honneur le Maire, agisse temporairement comme secrétaire particulier.

Soumis un rapport du S.uffice de la Cité, recommandant de lui voter un crédit de \$ 125.00 pour dépenses courantes.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De recommander au Conseil le vote de ledit crédit, pour la

fini ci-dessus.

Il est unanimement

Résolu Que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant la tenue de séance soit suspendu, pour permettre la prise en considération de diverses questions urgentes.

Soumis une communication de la Compagnie Stinson Best Builders Supply, relativement à une réclamation pour travaux livrés à la Ville, dans l'automne de 1915. Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De référer ladite communication à l'ingénieur en chef, pour annexer au dossier, et faire rapport.

M. le Commissaire Ross laisse son siège.

M. l'échevin Lavoie informe le Bureau, qu'une délégation de contribuables viendra rencontrer le Bureau, le 16 du courant relativement au taux des assurances, dans le G. Mercier.

Le Secrétaire reçoit instruction de faire l'Association des Assurés de leur vouloir déléguer des représentants, pour rencontrer le Bureau en même temps que la délégation ci-dessus.

Soumis une communication du président de la Commission de Bordeaux, sollicitant le siège gratuit de la salle municipale du G. Bordeaux, pour la soirée du 24 juin.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De référer au Surintendant de l'Édifice Municipal, à Paris, pour rapport.

Soumis une communication de médecin attaché à l'institution Châlden's Memorial Hospital, demandant à la Ville de faire un kiosque à l'angle nord-est de la Côte de la Saige et de l'avenue de l'Église pour abriter les mères accompagnées de leurs enfants malades qui attendent l'ambulance à cet endroit.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De référer à M. le Commissaire Anis.

M. le Commissaire Ross reprend son siège.

M. le Commissaire Ross donne avis qu'à la séance
du 9 du mois courant, il proposera que l'item
Interpellations soit mis à la fin de l'ordre du jour
et qu'à la place de l'item interpellations, on
mette l'item rapports.

Reçu une communication de Son Honneur le
Maire, transmettant un rapport du Surintendant
des Achat et des Ventes, concernant l'achat de
huile.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De donner instruction au Surintendant des Achat
et des Ventes d'acheter aux meilleures conditions
de marché, la meilleure qualité d'huile possible.

Reçu deux copies de mandats vérifiés par le
Contrôleur et le Secrétaire de la Ville, aux montants
respectifs de \$ 10,538.44, 32,893.82 surant l'acte
certifié.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De s'autoriser le paiement.

Reçu des formulaires d'annonces relatives à la de-
mande de soumission pour la fourniture et la livraison
de bois pour la perception de Son Honneur le Maire.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'approuver le dit avis, et d'en autoriser la
publication.

Reçu des formulaires d'annonces, relatives à la demande
de soumission, pour la fourniture et la livraison de gravier
pur. (Publ.)

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'approuver le dit avis, et d'en autoriser la
publication.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est
Résolu Qu'instructions soient données au département en loi, de faire la
procédure nécessaire pour la fin de l'enquête et faire
sur l'inspiration du terrain de la rue Drolet et sur
la accusation portée, en rapport avec l'existence de travaux,
dans le Q. Abbaté-Bordeaux.

30538. Reçu le rapport conjoint du Surintendant des Achat et
des Ventes, et de l'Ingénieur en chef, sur la soumission
reçue le 26 mai dernier, pour la fourniture et la livraison
de sable.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu Conformément audit rapport que le contrat soit adju-
gé comme suit:
Canadian Sand & Gravel Company Limited.

Sable pour béton.
Livré sur le quai à l'avenue Delormeu, à raison de 66¢
la tonne de 2,000 livres.

Quai aux entrepôts situés sur le quai, Atwater et côté
Saint-Paul, à raison de 56¢ la tonne de 2,000 livres
M. J. Aubert.

Sable pour asphalté et pour béton.
Livré à bord du char le canadien Pacifique, à Montréal
à raison de 89¢ la tonne de 2,000 livres.

M. H. De Courmand.
Sable pour béton.
Livré à bord du char le canadien Pacifique, à Montréal,
à raison de 89¢ la tonne de 2,000 livres.

Lougan Sand Company Limited
Sable pour asphalté.
Livré sur le quai à l'avenue Delormeu, à raison de 75¢ la
tonne de 2,000 livres.
Quai sur le quai à Longue-Pointe à raison de 75¢ la tonne
de 2,000 livres.

Livre à bord du tramway à 135^{me} Bridge, à raison de 70[¢] la tonne de 2,000 lbs.
Sable pour béton
Livre à bord du tramway à 135^{me} Bridge, à raison de 65[¢] la tonne de 2,000 lbs.

Il est, en outre
Résolu Que Son Honneur le Maire et le Surintendant de la Cité soient autorisés à signer les contrats à intervenir, que les dépôts soient remis aux commissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat, et que l'ingénieur en chef receive instruction de faire faire l'analyse, tous les 15 jours et plus souvent s'il y a lieu, du sable qui sera livré à la Ville.

M. le Comissaire Ross laisse son siège.

25041.

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville, demandant l'autorisation de débiter des dépenses non utilisées et qui, avaient été préparées lors du projet d'emprunt à long terme, en 1914.

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.

Résolu Approuvé par M. le Comissaire Ross, il est Résolu Que la demande du Trésorier de la Cité, et de lui assigner comme témoins Son Honneur le Maire et M. le Comissaire Ross.

M. le Comissaire Ross reprend son siège.

Sur proposition de M. le Comissaire Côté,

Résolu Approuvé par M. le Comissaire Ross, il est Résolu Que le Surintendant de l'Achat et de la Vente, soit autorisé, du moment que messieurs Rogers & Quirk ne sont pas en mesure de remplir leur contrat, pour la fourniture de la pierre Bonne Rouge de 3/4 de pouce, à acheter telle pierre du plus bon commissionnaire après messieurs Rogers & Quirk.

31946.

Soumis un rapport du Surintendant de l'Achat et de la Vente, recommandant le remboursement à la compagnie Evans Brothers, un dépôt de \$ 367.⁰⁰ fait en rapport avec son contrat, pour la fourniture de charbon anthracite, durant l'année

1915.

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.

Résolu Approuvé par M. le Comissaire Ross, il est Résolu D'autoriser le remboursement dudit dépôt.

31829.

Soumis un rapport du Surintendant de l'Achat et de la Vente, recommandant de rembourser à M. André Éli, un dépôt de \$ 372.⁰⁰ fait en rapport avec son contrat pour la fourniture et la livraison de charbon anthracite durant l'année 1915.

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.

Résolu Approuvé par M. le Comissaire Ross, il est Résolu D'autoriser le remboursement dudit dépôt.

20907.

Soumis un rapport du département en Loi, recommandant le paiement à maître Lamoth & Co d'une somme de \$ 110.⁰⁰ représentant la portion du franc payable par la Ville dans la cause No. 3706 C. S. M. H. Vautlet & Co la Cité

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.

Résolu Approuvé par M. le Comissaire Ross, il est Résolu D'autoriser le paiement de la somme ci-dessus, ex-fundo de réserve.

29074

Soumis un rapport du département en Loi, concernant une réclamation, faite par la Successeur Sheppard, d'un terrain faisant partie du lot du cad. 1292 de quartier Saint-Maurice, et recommandant de suspendre toute procédure jusqu'à ce que la succession ait été jugée par le juge de la Ville.

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.

Résolu Approuvé par M. le Comissaire Ross, il est Résolu D'approuver ledit rapport, et d'informer le département en Loi et le avocat de la succession Sheppard en conséquence.

31977.

Soumis une communication de M. J. L. Hébert offrant à la Ville de percevoir le Sou de Pauvre en retard d'un commissionnaire de 10% du montant brut de recette.

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.

Résolu Approuvé par M. le Comissaire Côté, il est Résolu D'informer M. Hébert que la Ville n'accepte pas son

redier son offre, pour le moment.

31952

Soumis une communication de M. L. P. Renaud, solli-
citant le patronage de la Ville pour l'assurance incendie sur les batiments municipaux.

Resolu

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Comissaire Rose, il est
D'informe M. Renaud que la Cite n'assume pas
ses batiments, en fonds special etant mis a la dis-
position de l'autorite pour porter un dommage en
cas d'incendu.

29453

Soumis une interpellation de M. l'ischem Denis au
sujet de l'ouverture de la rue Sherbrooke est, entre
l'avenue De Rouville et la limite de la Cite.

Resolu

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Comissaire Rose, il est
D'informe M. l'ischem Denis que le Bureau
n'a pas l'intention de proceder a la completion de
cette amelioration cette annee.

Sur Honneur le Maire laisse son siege, et
M. le Comissaire Rose est appele a presider.

29453

Soumis une requete de contribuables, demandant
l'ouverture de la rue Sherbrooke Est.

Resolu

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Comissaire Amey, il est
D'informe les requerants que le Bureau n'a pas
l'intention de proceder a la completion de cette ameli-
oration, cette annee.

31755

Soumis une communication de M. S. Létourneau, avocat,
demandant d'etre informé de jure ou la question de la
licence de theatre de M. Bourget vendue devant le
Bureau, afin d'y etre present.

Resolu

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Comissaire Amey, il est
D'informe M. Létourneau que le Bureau sera present
a la reunion lundi en vendant de la permis par l'avis
a 10.30 Hrs. A. M.

31890

Soumis un rapport du Surointendant du departement
de l'Éclairage, recommandant que les conclusions
emises et recommandées par la Commission du
Service Electrique, dans une communication en
date du 25 mai 1916 relative a la construction
de conduits souterrains a haute tension, soient ac-
ceptées par la Ville, et que le dossier soit referé
au departement en loi pour faire telle suggestion
qui serait jugée nécessaire, en vue d'amender le
Charte, en conséquence.

Resolu

Sur proposition de M. le Comissaire Cote.
Appuyé par M. le Comissaire Amey, il est
D'approuve ledit rapport du Surointendant du depa-
tement de l'Éclairage.

Soumis des rapports du Surointendant du Departement
de l'Éclairage et du Licencier, recommandant l'octroi
des privileges suivantes:

31956

Succesion Dame John Brown, privilege de garde en place
deux routes, sur le territoire de la rue Ste. Catherine Ouest;

31957

Succesion Walter Drake, privilege de garde en place sur
entree a charbon, sur le territoire de la rue Sherbrooke Ouest.

31963

La Compagnie John Murphy Limited, privilege de garde en
place une route, sur le territoire de la rue Sainte-Catherine O.

Resolu

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Comissaire Cote, il est
De recommander au Conseil l'octroi de dix privileges.

23738

Soumis un rapport du Surointendant du Departement
de l'Éclairage, sur la demande de la Commission du
Service Electrique, pour obtenir la permission de faire
le raccordement du point neutre du file suspendu avec
le tuyau d'eau de la Cite.

Resolu

Sur proposition de M. le Comissaire Amey.
Appuyé par M. le Comissaire Cote, il est
Que la demande de la Commission du Service Electrique
soit accordée, aux conditions mentionnées dans le rapport
de l'Ingénieur en Chef, en date du 10 Mars 1915, et dans
celui de l'Arrest en Chef, en date du 22 Mars 1915, ainsi
"que ces raccordements n'aient été faits que sur la demande
des compagnies intéressées, lesquelles devront, en cas

d'accident, dégage la Ville de toute responsabilité."

31996.

Soumis une réclamation de M. John P. Dixon pour dommages causés à un véhicule automobile.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De référer au département des Reclamations pour rapport.

31271.

Soumis une communication de M. E. Dutaud, avocat, demandant le remboursement de ses taxes que la compagnie Chambly Realty prétend avoir payées par erreur.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'informer M. Dutaud que la Ville entend combattre toute action qui serait prise à ce sujet.

31268

Soumis le dossier, en vue de la demande d'un crédit de \$ 2,000.00 pour l'engagement de comm. surmuniés dans le département de Trois-Rivières.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De déposer le dossier aux archives.

Son Honneur le Maire reprend son siège.

Soumis le tableau d'accidents de employés du Département de Lecuyer.
Déposé aux archives.

31985.

Soumis une offre de vente à la Cité de Montclair, par M. J. S. Motherpoon, au nom du Sénateur Mackay, d'une propriété sise coin sud de St. Catharines & Bishop, au prix de \$ 23.50 le pied carré.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De référer au Président du Bureau de Estimation pour rapport.

24480.

Soumis une offre de vente à la Cité par The Credit Co.

24480

Simpson Company, au nom de la succession de feu Thos. C. Steyer, d'Ottawa, d'une propriété sise sur St. Catharines Ouest, côté sud, au prix de \$ 23.50 le pied carré.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De référer au Président du Bureau de Estimation pour rapport.

Soumis une communication de M. J. Klein, qui demande si oui ou non la Ville veut considérer l'offre qu'il a faite d'une carrière de sable et de son matériel d'exploitation.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De mettre ladite communication au dossier.

29453.

Soumis une communication de M. F. St. Pierre, offrant de vendre à la Ville une propriété sise au coin de rue Chaussee et Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu D'informer M. Saint-Pierre que le Bureau ne peut donner suite à cette offre, attendu que la Ville n'est pas en position de procéder à cette acquisition, cette année.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'approuver la répartition suivante:
Espaces Municipaux No. 69
Parc Mont-Royal 25
Inscription 53
Voie (Dir. Ouest) 50
Egouts " Est 94
Inondés 99-100-101
Eclairage 26
Hygiène 8
Tobac 90

M. le Commissaire Villeneuve laisse son siège.

31133.

Soumis le rapport du Surintendant de Police, et du Surintendant des Achats et des Ventes, sur les soumissions reçues pour la fourniture d'uniformes d'été et de bottines pour le département de Police.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'accorder les contrats comme suit:

Uniformes.

M. R. Charbois

120 blouses pour officiers à raison de \$ 13.43 \$ 1611.60

120 paires de pantalons pour officiers à raison de \$ 7.72 927.60

920 blouses pour comitables, à raison de \$ 9.23 \$ 8491.60

\$ 11030.80

M. C. E. Lamoureux.

920 paires de pantalons pour comitables à raison de \$ 7.30 la paire \$ 6716.00

Bottines

M. Philippe Robitaille

1063 paires de bottines d'officiers et de comitables No. 2 de Ames Holden, McCreedy Ltd. à raison de \$ 3.65 \$ 3879.95

d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le contrat à intervenir, et d'autoriser la remise des dépôts de soumissionnaires à ceux qui n'ont pas obtenu les contrats.

31833.

Soumis le rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, et du Chef du département des Travaux sur les soumissions reçues pour la fourniture d'uniformes d'été pour le département de l'Incendie.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'accorder le contrat à M. C. E. Lamoureux, le seul soumissionnaire comme suit:

158 uniformes d'officiers (blouse verte et pantalon) à raison de \$ 18.25 2883.50

568 uniformes d'officiers de pompier (blouse verte et pantalon) à raison de \$ 15.75

2,883.50

\$ 8,846.00

11,829.50

d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le contrat à intervenir.

Soumis une lettre du Bibliothécaire Municipal, demandant que la bibliothèque soit fermée durant le mois de juillet.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De faire droit à ladite demande.

Soumis une communication de M. Joe Roy, sollicitant un emploi à la bibliothèque.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De s'adresser au Bibliothécaire Municipal pour s'informer au besoin.

31994.

Soumis une communication de M. Victor Morin, recommandant M. demoielle Albertine Chini et Arthémise

Maren, pour un position à la bibliothèque.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De s'adresser au Bibliothécaire Municipal.

32013.

Soumis une lettre de l'Union des Plombiers et Poseurs d'Appareils à eau chaude, au sujet des règlements concernant la plomberie.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre au Conseil pour s'informer à la Commission de Législation, et d'informer l'Union des Plombiers en conséquence.

Soumis une lettre de M. le Maire de la Cité de Notre-Dame du Supérieur Secours du quartier Emard, offrant de donner des concerts en plein air.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
Résolu De référer au Surintendant des Parcs.

31280 Soumis un rapport du Chef du département des incendies, recommandant le vote d'un crédit additionnel de \$ 8,739.30 pour l'achat d'uniformes pour le personnel de son département.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.
Résolu De recommander au Conseil le vote de la dite somme pour les fins ci-dessus.

30532 Soumise une communication de M. Edwin Cop concernant la plantation d'arbres sur la rue Lorne-Crescent, et l'exécution de travaux publics sur cette rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
Résolu De référer au Surintendant des Parcs et à l'Ingénieur en Chef

Soumise une demande d'emploi de M. L. Leduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
Résolu De référer au Surintendant du département de l'Incinération, pour référence au besoin.

Soumise une communication de M. Alfred Petit, au sujet de sa réclamation No 10,120.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
Résolu De référer au département des réclamations.

31906 Soumise une lettre de l'Union des Electriciens, transmettant une liste des salaires raisonnables de leur union.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
Résolu De référer à l'Inspecteur des Salaires Raisonnables pour rapport.

31945 Soumise une communication de M. J. A. Cozombe, demandant le remboursement d'une somme de \$13.02, déposée entre les mains du Greffier par M. L. Faveau, pour une copie de la liste électorale du Quartier Rosemont.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
Résolu De référer au Greffier de la Cité pour rapport.

31924 Soumis un rapport du Surintendant de l'Incinération, en réponse à une plainte de M. F. Saint-Jacques, au sujet de la condition de la ruelle, au coin des rues Saint-Jothique & Boyer.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
Résolu D'informer M. St-Jacques conformément audit rapport.

Les documents suivants sont soumis au Bureau.
Tableaux d'assiduité des départements suivants:—
Incinération:— Département des Marchés:— Bureau Municipal d'Hygiène:—

Rapport mensuel du service de l'inspection du lait.
do do do do des bâtisses.
do do do do de la plomberie.

35363 Rapport sur les permis de construction pour les cinq premiers mois de 1916.

24808 Rapport sur les marchandises reçues par le département des Incendies.

31922 Lettre de M. W. P. Downey, au sujet de la protection de police sur la rue Saint-Pierre.

35366 Rapport du Service Médical Municipal, sur les absences durant les deux dernières semaines du mois de mai.

Rapport sur les cas de maladies contagieuses durant la semaine finissant le 3 juin.

35334. Résolution du Conseil, à l'effet de rejeter certains

35318. rapports des Commissaires, au sujet de l'ins-

35326. tallation de poteaux par différentes Compagnies.
Dijouer aux archives.

31718 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, en

réponse à une requête de contribuables se plaignant du fait que dans certains établissements, rue Sherbrooke, on se sert de charbon mou contrairement aux règlements.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
Résolu D'informer les requérants conformément audit rapport.

31644 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'accorder à M. Oscar Lanthier l'autorisation d'occuper le lot No 6, subd. 190-91 du Quartier Saint-Denis, pour recevoir, emmagasiner et vendre du bois, du charbon et du grain.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
Résolu D'accorder le permis demandé.

31908 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, en réponse à une lettre du Builders' Exchange, concernant les attributions de l'inspecteur des échafaudages.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
Résolu D'informer les requérants suivant ledit rapport.

31949 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés recommandant de transporter à M. P. Goldstein le bail de M. M. Goldstein & Ball, pour l'étal Nos. 4 & 5 du Marché Saint-Jean-Baptiste.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
Résolu: D'approuver ladite recommandation.

31948 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés recommandant de transporter à Monsieur W. H. Steele, le bail de Monsieur P. Saulnier, pour l'étal No 1 Marché St-Jean-Baptiste.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
Résolu: D'autoriser le transport dudit bail.

31973 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant de transporter à M. Peter Koutsogiannopoulos le bail de M. Charles Christophos, pour l'étal Nos 4 & 5 à l'intérieur du Marché Saint-Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
Résolu D'autoriser le transport dudit bail.

31978 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant de louer à M. J. Percovitch, l'étal de boucher Nos. 21-22 du marché St-Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
Résolu: D'approuver ladite recommandation.

30868 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, demandant d'être autorisé à faire exécuter des travaux de réparations à l'immeuble No. 1251, rue Notre-Dame Ouest, au coût approximatif de \$270.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
Résolu: D'accorder l'autorisation demandée, ladite somme à être imputée sur les revenus de ladite propriété.

31656 Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à la requête du Cercle d'Amusements de l'Association des employés de Bureau, qui demande certaines améliorations au terrain de tennis sur le parc Lafontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
Résolu D'approuver ledit rapport, et d'informer les intéressés en conséquence.

31934 Soumis un rapport du département en Loi, concernant la paiement d'un compte de \$4.50 réclamé par la Société anonyme d'imprimerie pour publication d'une proclamation.
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Résolu: Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est, de recommander au Conseil le paiement dudit compte, à même les crédits de l'exercice courant.

32035

Soumis un rapport du Surintendant des impressions, recommandant la remise à M. A. P. Pigeon, d'un dépôt de \$300. fait en rapport avec le contrat, pour l'impression des rapports annuels de 1914.

Résolu: Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est, D'autoriser la remise dudit dépôt.

29825

Soumise une communication de la Combustio Devices Corporation of Canada, concernant l'installation d'appareils dits "Combustio" sur les fournaies des bâtisses municipales.

Résolu: Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est, De référer à l'Architecte de la Ville, pour rapport

32016

Soumis un rapport du chef du département des incendies, transmettant une lettre de M. A. D. Tétrault, qui demande à acheter 150 pieds de vieux boyaux, et recommandant d'accéder à cette ^{requête} demande.

Résolu: Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, De recommander au Conseil d'accepter la dite offre.

Résolu
Voir la fin?
pour résolution

Soumis un rapport du chef du département des incendies, transmettant la demande de l'ex-pompier John McCarthy, pour l'octroi d'une police acquittée de \$1,000. en vertu de la résolution adoptée par le Conseil, le 18 janvier 1875.

Résolu: Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, De recommander au Conseil l'octroi de ladite police acquittée.

35358

Soumis un rapport du chef du département des incendies, sur les changements survenus dans la brigade, durant la quinzaine, se

terminant le 31 mai:

Résolu: Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, D'approuver ledit rapport.

32017

Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant que Monsieur Paul Campeau soit promu, par suite du décès de M. Arsène Pellerin, au service des opérateurs de patrouille de la Police, au salaire de \$1,200. par année.

Résolu: Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, D'approuver ladite recommandation.

31993

Soumise une lettre de M. J. G. A. Decelles, sollicitant une position au service de Patrouille de la Police.

Résolu: Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, De référer au Surintendant de Police.

Soumise une lettre de M. A. P. Pigeon, demandant des renseignements sur l'agent de sûreté Forget.

Résolu: Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, De référer au Surintendant de Police, pour rapport.

31954

Soumis un rapport du Surintendant de Police recommandant de permettre à M. Joseph Bleau, d'établir un enclos public dans le district de Police No 14.

Résolu: Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, De recommander au Conseil l'octroi du permis demandé.

30742

Soumise une lettre du constable J. Allaire, demandant de se faire payer son salaire, pendant qu'il sera en service militaire.

Résolu: Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, Que le Bureau regrette de ne pouvoir faire droit

à cette demande, ou la résolution du 29 octobre 1914.

30175. Soumis un rapport du directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, déclarant ne pouvoir recommander la mise à la pension de M. A. Narreau.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'approuver ledit rapport.

30848. Soumis un rapport du directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, déclarant que Monsieur Napoleon Séguin peut remplir la charge qu'il occupe dans son département. Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'approuver ledit rapport.

31886. Soumis un rapport du directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant le vote d'une somme de \$100. pour le contingent général de son département. Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu De recommander au Conseil le vote de ladite somme, pour les fins ci-dessus.

30629. Soumis un rapport du directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant le paiement à Mademoiselle C. Lecouffe d'une somme de \$33.33 représentant la différence entre son salaire d'infirmière et celui de la Surintendante de l'Hôpital des Variolux, pour le mois de mai. Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'approuver ledit rapport.

30628. Soumis un rapport du directeur Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant le paiement des sommes sus-énoncées, pour

conférences sur les soins à donner aux bébés.

Demoiselle Idola Saint-Jean, 10 conférences \$ 50.00
A. Patenaude, opératrice, 10 do. \$ 30.00

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu D'autoriser le paiement desdites sommes.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, recommandant de permettre à la British Munitions Company Limited, de construire une clôture, de son terrain au coursier de décharge de l'Aqueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu: D'accorder le permis demandé, avec l'entente que la dite compagnie devra enlever cette clôture dès que les travaux en cours d'exécution l'exigeront.

30835. Soumis un rapport du Surintendant de l'éclairage, demandant l'autorisation de faire enlever le matériel aérien de la Montreal Light Heat & Power Company, sur le Square Phillips, le coût de ce travail devant être imputé sur le produit de la vente de ce matériel.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est Résolu: D'accorder l'autorisation demandée.

La séance est ajournée à vendredi, le 9 du courant, à 10:30 heures. A. M.

Ajournement.

32015
Suite de la
page 19.

Président.
Soumis un rapport du chef du département des incendies recommandant le virement d'une somme de \$300. du crédit voté pour ferrage des chevaux, ladite somme devant être imputée à la réparation des planches des postes Nos. 5-23-35.

à cette demande, ou la résolution du 29 octobre 1914.

30175

Soumis un rapport du directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, déclarant ne pouvoir recommander la mise à la pension de M. A. Narreau.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, D'approuver ledit rapport.

30848

Soumis un rapport du directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, déclarant que Monsieur Napoleon Séguin peut remplir la charge qu'il occupe dans son département.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, D'approuver ledit rapport.

31886

Soumis un rapport du directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant le vote d'une somme de \$100. pour le contingent général de son département.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, De recommander au Conseil le vote de ladite somme, pour les fins ci-dessus.

30629

Soumis un rapport du directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant le paiement à Mademoiselle C. Decouffe d'une somme de \$33.33 représentant la différence entre son salaire d'infirmière et celui de la Surintendante de l'Hôpital des Varioloux, pour le mois de mai.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, D'approuver ledit rapport.

30628

Soumis un rapport du directeur Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant le paiement des sommes sus-entées, pour

conférences sur les soins à donner aux bébés.

Demoiselle Idola Saint-Jean, 10 conférences \$ 50.00
A. Patenaude, opératrice, 10 do. \$ 30.00

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, D'autoriser le paiement desdites sommes.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, recommandant de permettre à la British Munitions Company Limited, de construire une clôture, de son terrain au coursier de décharge de l'Acqueduc.

Résolu:

Sur proposition de M. le Commissaire Costé, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, D'accorder le permis demandé, avec l'entente que la dite compagnie devra enlever cette clôture dès que les travaux en cours d'exécution l'exigeront.

30835

Soumis un rapport du Surintendant de l'éclairage, demandant l'autorisation de faire enlever le matériel aérien de la Montreal Light Heat & Power Company, sur le Square Phillips, le coût de ce travail devant être imputé sur le produit de la vente de ce matériel.

Résolu:

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, D'accorder l'autorisation demandée.

La séance est ajournée à vendredi, le 9 du courant, à 10.30 heures. A.M.

Ajournement.

32015
Suite de la
page 19.

Soumis un rapport du chef du département des incendies recommandant le virement d'une somme de \$300. du crédit voté pour ferrage des chevaux, ladite somme devant être imputée à la réparation des planches des postes Nos. 5-23-35.

Président.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,
De recommander au Conseil d'opérer ledit
virement.

Deux mots rayés nuls. *Un remontrance* Apurement.

M. Martini
Président.

Procès verbal d'un assemblée du Bureau des Commissaires

Tenu le 9 juin 1916 à M.

Présents.

Le Honorable le Maire M. Martini, Président.
MM. les Commissaires Ross.
Ainey.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes, au cours de laquelle MM. les Commissaires Villeneuve et Côté prennent leur siège.

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Soumise une communication de M. le Curé et de messieurs les marguilliers de Notre-Dame, invitant les Commissaires de la Cité à assister à la procession du Saint-Sacrement dimanche, le 25 juin courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'informer M. le Curé et messieurs les marguilliers de Notre-Dame que les Commissaires se feront un honneur de se rendre à cette invitation.

M. l'Échevin Laurin introduit M. Davin, de la City Land Co., au sujet de l'offre faite par cette dernière de aider à la Ville certains rues, dans le q. Mercier. Considération différée jusqu'à mardi prochain.

M. E. A. Masson, avocat, se présente devant le Bureau au sujet de deux réclamations de M. Duguet, concernant le tunnel au Boulevard St. Laurent.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu De référer la question au département en Loi pour ce qui est de l'acquisition, en vue d'un règlement, s'il y a lieu, le tout sans préjudice aux droits de la Ville.

Soumise en mandat, au montant de \$ 2.500.00 en

fauteur de la Banque de Montréal.
Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. l'Commissaire Auvy, il est
Résolu De renvoyer le paiement.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, au sujet
de la commission à payer à la Banque de Montréal
pour l'émission de l'emprunt à long terme.
Déposé aux archives.

Une députation de vic-dents de Titicautville, se pré-
sente devant le Bureau et se plaint de ne
pouvoir obtenir justice, en ce qui concerne la no-
mination de contremaitres, pour l'édification du travail.
Sur proposition de M. l'Commissaire Côté,
Appuyé par M. l'Commissaire Auvy, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en Chef, pour rapport
à l'urgence, et de donner instruction aux con-
tremaitres du G. Messier de voir à ce que le prétendu
travail de messieurs Souper et Girgou se fasse
immédiatement.

M. Loranger, avocat, se présente devant le Bureau
au sujet de la cause 3041 Dame N. G. Loutier & la
Cité, au sujet du paiement de ce qui est dû en équit.
Sur proposition de M. l'Commissaire Côté,
Appuyé par M. l'Commissaire Auvy, il est

Résolu De référer cette question au président du Bureau de
Estimateurs et au département en loi, pour rapport
à l'urgence.

Sur l'honneur de M. l'Commissaire par siège.
M. l'Commissaire Rose est appelé à presider.

Messieurs D. G. Lally et M. Shearer se présentent
devant le Bureau et se plaignent que les choses
sont retardées, au pont de la rue du Séigneur.

Sur l'honneur de M. l'Commissaire par siège.
Sur proposition de M. l'Commissaire Côté,
Appuyé par M. l'Commissaire Rose, il est

Résolu De donner instruction à l'ingénieur en charge de la

de Fer, de se mettre en communication avec le plan-
gérant, d'aller visiter les lieux et de faire rapport.

M. J. A. Seguin se présente devant le Bureau et
demande que des chevaux soient employés par la Ville.
Sur proposition de M. l'Commissaire Côté,
Appuyé par M. l'Commissaire Rose, il est
Résolu De référer cette plainte au Lieutenant général de
la Ville, pour rapport.

Soumis une demande de M. Noël Chabot, pour permis
d'établir une voie d'écoulement sur l'avenue du Parc
et de l'Élé.

Sur proposition de M. l'Commissaire Côté,
Appuyé par M. l'Commissaire Rose, il est
Résolu De recommander au Conseil l'octroi de permis demandé
au sujet de l'approbation de l'ingénieur en Chef et de
dépense en loi.

M. l'Commissaire Villeneuve remet une analyse de pierre
faite par le Docteur Saint-George.

Sur proposition de M. l'Commissaire Côté,
Appuyé par M. l'Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De donner instruction à l'ingénieur en Chef, d'exa-
miner le cahier des charges de la Commission du Hâvre
au sujet de la pierre, et de faire rapport.

Interpellations

M. l'Commissaire Villeneuve prie l'ingénieur en Chef
de la Cité de lui vouloir fournir au Bureau de
Commissaires les renseignements suivants:
Approximativement quelle quantité de vieil asphalte
la Ville a-t-elle fait entrer dans un passage l'an dernier?
Sera-t-il loisible à un entrepreneur, ayant du contrat
de la Ville d'employer du vieil asphalte? Si non pour-
quoi? De combien l'emploi par la Ville de vieil asphalte
a-t-il fait diminuer le coût des travaux, par exemple?
Des soumissions ont-elles été demandées l'an dernier
pour la composition de passages en asphalte? Quelles ont
été les prix? Quel prix la Ville a-t-elle payé l'asphalte

l'asphalte l'an dernier et l'année précédente ?

Qu'a-t-on fait de deux (200) à trois cents (300) char
de bois masadam entre l'an dernier et le quartier
Mercuri.

Également l'ingénieur en chef de la Cité veut-il dire
s'il est vrai que le milieu des rues traversées
à la rue Notre-Dame, dans le quartier Mercuri,
n'est pas pour avec le milieu de l'adite rue.

M. le Commissaire Rose lève son siège.

Soumis une interpellation de M. l'éclaireur Lamane
au sujet de passage de la rue Plessis, entre les
rues La Duchetière et Dorchester.

Sur proposition de M. le Commissaire Coste,

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu D'informer le Conseil en réponse que cette partie de
la rue Plessis a été pavée l'an dernier, que la
partie entre la rue La Duchetière et Notre-Dame
actuellement en masadam est en très bon état
et que la Ville n'a pas de fonds pour y poser un
pavage permanent.

Soumis une communication de la Compagnie des
Téléphones Bell. demandant l'autorisation d'in-
staller certains fils dans la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Coste,

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef. pour rapport.

Soumis une communication de la Société St. Jean Bap-
tiste, soumettant certaines demandes en ce qui concerne
la célébration de la fête nationale.

Sur proposition de M. le Commissaire Coste,

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu De référer au Lieutenant de Police, et au Surin-
tendant de Police pour rapport.

Soumis une lettre de M. J. Manière plaignant du bruit causé par

l'exécution de travaux de la Compagnie des Tramways.

Sur proposition de M. le Commissaire Coste,

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef. pour rapport.

M. le Commissaire Rose reprend son siège.

M. le Commissaire Villeneuve donne son avis de motion, qu'à
la prochaine assemblée, il proposera que dorénavant
les membres de la presse soient admis aux séances du
Bureau de Commissaires.

M. le Commissaire Rose demande que son avis de motion, au
sujet de la présentation de rapports, soit amendé de façon
à ce que la présentation de rapports soient immédiatement
après la lecture du procès-verbal, sur l'ordre du jour,
et qu'ainsi amendé il soit soumis immédiate-
ment au Bureau, comme motion.

Cette demande est accordée.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu Que la présentation de rapports soient immédiatement,
après la lecture du procès-verbal, sur l'ordre du jour

Sur proposition de M. le Commissaire Coste,

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu Que l'effet de la résolution du 12 avril 1916 soit renforcé
pour permettre la considération de certaines questions urgentes.

31186. Soumis le dossier au sujet de la fourniture de bois à
St. Léonard de Port Maurice.

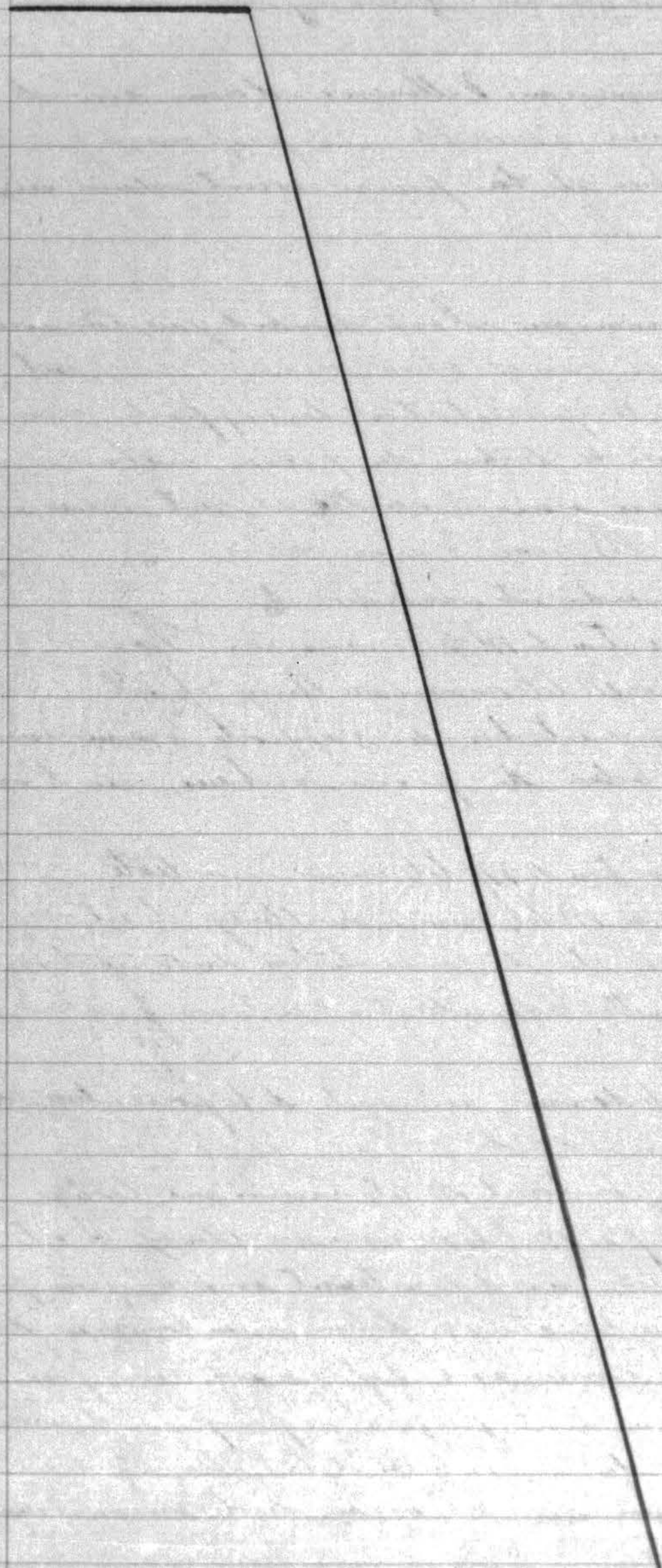
Sur proposition de M. le Commissaire Coste,

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu De référer au département en Loi. pour qu'il y ait un
arrangement, aux conditions mentionnées dans le rapport
de l'ingénieur en chef quant aux prix et aux autres
conditions qu'il jugera à propos d'imposer, pour
sauvegarder les intérêts de la Ville, lequel projet devra
être soumis au Bureau de Commissaires, pour
approbation.

La séance est ajournée à lundi, le 12 du courant
à 10.30 Vers. A. M.

Gouvernement M. Inculey.



Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenu le 12 juin 1916. A. M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin, Président
MM. les Commissaires Auvry,
Côté.

La lecture des minutes est suspendue.

Soumise une communication du président du Comité de
Secours Belge, demandant l'autorisation de tenir un tag-
day.

Sur proposition de M. le Commissaire Auvry.

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De réfuser au District de l'Assistance Municipale, pour
rapport.

M. le Commissaire Rose prend son siège.

Soumise une communication de M. J. P. Chevarier, demandant
de lui donner un congé, à compter de ce jour, jusqu'au
1er juillet.

Sur proposition de M. le Commissaire Auvry

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De réfuser à Son Honneur le Maire.

Soumise une communication du commandant du 5^{ème}
Bataillon Couras Dionnet, demandant la permission d'in-
staller une tente sur le caser Philip, pour du feu de
recrutement.

Sur proposition de M. le Commissaire Auvry

Approuvé par M. le Commissaire Rose, il est

Résolu De faire le Secrétaire d'accuser réception de ladite com-
munication, et de la transmettre au Supérieur dont des
Puces, pour faire droit, à cette demande.

Les minutes sont approuvées, telles qu'elles.

Soumise une communication de M. R. S. White, deman-

...ant que la rue Normand soit pavée
Son proposition de M. le Commissaire Anis
Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu De transmettre ladite communication à M. le Commis.
sair Côté.

Soumis une communication de M. de D. Hébert, solli-
citant un emploi pour son fils.
Son proposition de M. le Commissaire Anis
Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu De déposer ladite communication aux archives.

Soumis une communication de M. l'inspecteur Mayrand,
transmettant une requête des citoyens de la partie
nord du quartier Deloumeil, demandant la construction
d'un tunnel sur la voie du C. P. R. au Deloumeil
Son proposition de M. le Commissaire Anis
Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu De transmettre à M. le Commissaire Côté.

Soumis une requête de résidents des rues Litalien et
Bourdeges, demandant l'installation de lumière sur
la dite rues.
Son proposition de M. le Commissaire Anis
Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu De transmettre à M. le Commissaire Ross.

Soumis une communication de M. J. Daemen, solli-
citant un emploi au service de la Ville.
Son proposition de M. le Commissaire Anis
Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu De déposer ladite communication aux archives.

Soumis une communication de M. O. Mc Archill, solli-
citant un emploi dans le service ouest
Son proposition de M. le Commissaire Anis
Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu De transmettre à l'ingénieur en chef.

Soumis une communication de M. J. Bégin concernant l'état
de certains usages du G. Rosemont.

Son proposition de M. le Commissaire Anis
Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu De transmettre à l'ingénieur en chef

Soumis une communication de résidents de l'église Ma-
tuelle au Employé Vigorier, recommandant M. O.
Mc Archill, pour un position de cantonnier, dans le
service ouest.

Son proposition de M. le Commissaire Anis
Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu De transmettre à l'ingénieur en chef

Soumis une communication de résidents de l'Association de la
Coquette, demandant l'autorisation d'organiser un
Tag Day, pour le 25 juin courant.

Son proposition de M. le Commissaire Anis
Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu De transmettre au Directeur de l'Assistance Municipale,
pour rapport.

Soumis une communication de M. E. Dute, demandant que
la faufau St. J. J. soit favorisé de quelques conseils,
durant l'hiver prochain.

Son proposition de M. le Commissaire Anis
Appuyé par M. le Commissaire Côté. il est
Résolu De transmettre à M. le Commissaire Anis.

Soumis une communication de M. J. E. Bernier, demandant
la permission de solliciter une robe aux pages anglaises
de l'île Ste. Helene, pour des fins mentionnées dans sa
lettre, et que des palmiers lui soient prêtés, pour les replanter
qui sera exigé à sa résidence, le jour de la Fête Dieu.

Son proposition de M. le Commissaire Anis
Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu De transmettre à M. le Commissaire Anis.

27716

Soumis une communication de M. l'inspecteur Blumenthal, au
sujet de certaines accusations portées contre le lieutenant
Lacard et autres officiers du Département de Police.
Son proposition de M. le Commissaire Anis, Ross.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu De transmettre a M. le Commissaire Ross.

M. le Commissaire Villeneuve prend son siege.

M. l'ingenieur Macdonald presente une deligation de contribuables du quartier Notre Dame de Grace, au sujet de la construction de viaducs dans ledit quartier. L'orateur a ce sujet une communication de recitais de la Commission du Chemin de Fer, concernant les plans soumis a cette derniere pour la construction d'un viaduc a l'avenue Melrose.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,

Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu De referer a l'ingenieur en chef pour qu'il fasse un estimi de ce qui il en coûterait pour ilargir et agrandir ledit viaduc, tel que mentionné dans ladite communication du recitais de la Commission du Chemin de Fer, et de faire rapport également sur le niveau de la Compagnie du Pacifique.

M. le Maire lève son siege, et M. le Commissaire Ross est appelé a presider.

Son Honneur le Maire reprend son siege, apres quelques instants.

M. l'ingenieur Sandilac demande de faire compléter le passage des rues du quartier St. Jean Baptiste, Duromay.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,

Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu De referer a l'ingenieur en chef, pour rapport.

M. l'ingenieur Letourneau, avocat, se presente devant le Bureau, au sujet de la demande de M. Bourget, pour obtenir une licence de theatre.

Sur proposition de M. le Commissaire Aubry,

Appuyé par M. le Commissaire Cote, il est

Resolu De referer cette demande a la Commission de Regu-

lation, en vue de faire avancer le règlement, pour couvrir le cas de M. Bourget, et il est jugé en propres.

M. Ma Cord, se presente devant le Bureau, au sujet de l'ouverture de la rue Dulac, (Montréal) quartier sans consideration.

M. Guertin, se presente devant le Bureau, au sujet de l'offre de vente de terrain pour la station de pompage de l'avenue Papineau. Sans consideration.

M. J. B. Dupuis, se presente devant le Bureau au sujet de l'offre de la Compagnie Interlocking Sign Company, de rendre a la Ville de indication pour le nom d'un rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,

Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu De referer a l'ingenieur en chef, et au Surintendant de l'Eclairage, pour rapport d'urgence sur ce qui coûterait l'installation d'un indicateur, dans le cas ou les conduits souterrains sont actuellement construits.

L'orateur sur rapport de l'ingenieur en chef, recommandant le vote d'un credit de \$ 16,000. pour la construction d'un pont sur l'avenue de l'Eglise sur le cours de discharge de l'Agardien.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,

Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu De recommander au Conseil le vote de ladite somme pour la fin ci-dessus.

M. l'ingenieur Dubreau, president de la Commission de Reception, se presente devant le Bureau et recommande le vote d'une somme de \$ 150.00 pour recevoir la deligation du Parlement de la Nouvelle Zelande, qui doit assister a la conference de l'Empire en Angleterre, et qui doit être de passage a Montréal en retour.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,

Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu De recommander au Conseil le vote de la dite somme, pour le fin ci-dessus.

Soumis un rapport de Département en Loi dans la cause de Dame Clotilde (Angelina Adam & Cie) vs. Société de Montréal C.S. 3,041.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Vallée, il est Resolu De donner instruction au département en Loi, de laisser la dite cause suivre son cours.

Messieurs Kennedy, Stearns se présente devant le Bureau, au sujet de la réclamation de la compagnie Stearns. Recl. en rapport avec la fourniture de blocs de parage.

Considération difficile jusqu'à la séance du 13 du courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Aubry,

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Resolu Que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant la suspension, pour permettre la poursuite en considération de questions suivantes.

Soumis un compte de la compagnie d'Impression Moderne, pour travaux faits pour la Bibliothèque Municipale, en 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Aubry,

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Resolu De répéter au Bibliothécaire Municipal, pour rapport.

32079

Soumis un rapport du Département en Loi, transmettant pour approbation, un règlement fait au profit, signé par la Montréal Abattoirs Ltd. au sujet des travaux de la compagnie Bilan Legault.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,

Approuvé par M. le Commissaire Aubry, il est Resolu D'approuver ledit règlement, et de lui attribuer la signification

Attendu que, le 30 mai 1916, le Bureau adoptait la résolution suivante:

Que le règlement de la réclamation de Hugh & Guillemet & Al. actuellement en Cour supérieure, et portant le No. officiel 5184 pour suite des dommages que les réclamants prétendent avoir subis en retardant à la demande de la Ville, leurs travaux afin de permettre à cette dernière de s'approvisionner dans le canal Lockue, laquelle réclamation s'élève à la somme de \$ 22,074.09 soit soumise à un Bureau d'arbitrage; ce Bureau se composera de l'ingénieur en Chef de l'ingénieur lieutenant de l'Aqueduc, et de M. Ernest Marceau, ingénieur et professeur à l'école Polytechnique, et fixera le chiffre des dommages encourus par lesdits Guillemet & Al., la décision de ce arbitre devant être finale, que la rémunération de M. Marceau soit fixée à \$ 10.00 de l'heure, et d'informer le Département en Loi, en conséquence.

Attendu qu'il n'apparaît pas par le texte de la motion que le Département en Loi, a été consulté sur la valeur de la réclamation de M.M. H. Guillemet & Al.

Sur proposition de M. le Commissaire Aubry,

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Resolu Que le Département en Loi, soit prié de faire rapport, sous le délai, sur la valeur de ladite réclamation de M.M. Hugh Guillemet & al. et que l'effet de la résolution du Bureau en date du 30 mai, 1916, soit suspendu jusqu'à l'acceptation de l'opinion du Département et jusqu'à ce que le Bureau ait pu agir sur ce rapport.

La séance est ajournée au 13 du courant mardi à 10.30 H. du M.

Gouvernement M. Macdonald

Procès-verbal d'une séance du Bureau des Commissaires.

Tenu le 13 juin 1916. A. M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin, Président.
MM. les Commissaires Villeneuve,
Ross,
Côté,
Aimé.

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Soumis un rapport de Son Honneur le Maire, recommandant d'accorder à M. J. P. Chevassu le congé que celui-ci sollicite à compter de ce jour, jusqu'au premier juillet prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, approuvée par M. le Commissaire Villeneuve, il est Résolu D'approuver ladite recommandation.

Soumis une communication de la Commission des Services Électriques, recommandant qu'aucune messagerie publique ne soit demandée, pour la construction de conduits souterrains dans le district No. 7.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, approuvée par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De référer au Département en loi, pour rapport et pour décision.

Il est unanimement Résolu Que la résolution du Bureau, en date du 12 avril, concernant la poursuite de séance, soit suspendue, pour permettre le plus en considération de diverses questions urgentes.

32059

Soumis une communication du secrétaire de l'église et de l'abbé de Notre-Dame, demandant que la ville fasse don pour le passé, d'un hôtel de ville, à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu.

Sur proposition de M. le Commissaire Aimé.

Approuvée par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De référer au Surintendant des Édifices Municipaux, pour rapport.

30452

Soumis une communication du trésorier du Fonds Patriotique Canadien, concernant la remise de la contribution des employés de la ville et de la souscription de la ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Aimé.

Approuvée par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De référer au Surintendant de la ville pour qu'il se rende à la demande du Fonds Patriotique Canadien, quant à ce qui a été payé par les employés de la ville.

31730

Soumis un rapport de l'ingénieur - Surintendant de la Ville, transmettant son estimi des coûts de la construction d'un trottoir sur le Grand Boulevard, en face de la résidence de M. J. N. H. Zwirge.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvée par M. le Commissaire Ross, il est Résolu D'informer M. Zwirge que la question de la construction d'un trottoir, en face de sa résidence, est à l'étude.

32096

Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur, transmettant un état de comptes rendus, dans le département de la Ville, ainsi que le balancer disponible pour couvrir ce compte.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvée par M. le Commissaire Villeneuve, il est Résolu Que les comptes rendus et indiqués dans l'état annexé audit rapport du Contrôleur et Auditeur soient couverts par le balancer disponible également indiqués dans ledit état.

32334

Soumis un rapport de l'ingénieur - Surintendant de la Ville, recommandant de permettre à la Montréal Public Service Corporation d'ériger des poteaux, dans les rues mentionnées dans ledit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvée par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu De faire rapport au Conseil en consequence.
 32082 Soumis un rapport de l'ingenieur-Surintendant de la Voie, recommandant de payer a la Compagnie Sicily Archibald & Co. le depot de garantie, obtenu par la Cite, en rapport avec le passage de la rue Sulford, entre la rue St. Jacques et Saint-Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote, Approuve par M. le Commissaire Villeneuve, il est Resolu De verser le remboursement du dit depot de garantie, et. Il est, en outre

Resolu De donner instruction a l'ingenieur en chef, de mettre dans le cahier de charges, a l'avenir, pour tous les travaux de passages, de trottoirs et d'egouts, une garantie de 10 ans, et de faire une specification au point de vue d'une garantie de 10 ans, comme pour les entreprises.

32094. Soumis un rapport de l'ingenieur en chef, en réponse a une interpellation de M. le Commissaire Villeneuve, concernant le coût approximatif de la reconstruction de passages destructeurs dans les différentes parties de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote, Approuve par M. le Commissaire Chénier, il est Resolu De recevoir ledit rapport.

35374. Soumis le rapport de l'inspecteur de tramways, pour la semaine finissant le 3 juin, courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote, Approuve par M. le Commissaire Ross, il est Resolu De recevoir ledit rapport et de le déposer aux archives.

35326. Soumis un rapport de l'ingenieur-Surintendant de la Voie, recommandant de permettre a la Montreal Light & Power Company d'ériger des poteaux, dans certaines rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote, Approuve par M. le Commissaire Ross, il est Resolu De faire rapport au Conseil, en consequence.

Soumis une communication de M. le Notaire Théoret, alleguant que la Cite s'est emparée de deux lots, pour la continuation de la rue Tullie, jusqu'à la rue Lebrun.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote, Approuve par M. le Commissaire Ross, il est Resolu De référer a l'ingenieur en chef, pour rapport.

32100 Soumis une communication de M. le Notaire A. A. Asham, touchant l'attention du Bureau sur le fait que la Cite emploie comme cour, pour l'emmagasinage de matériaux, un terrain situé sur le chemin de Lachine, et appartenant a M. O. Lavallée.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote, Approuve par M. le Commissaire Ross, il est Resolu De référer a l'ingenieur en chef, pour rapport.

32098 Soumis une communication de M. Jean Maurice, offrant de rendre a la Ville, une sablière, située a St. Adèle.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote, Approuve par M. le Commissaire Ross, il est Resolu De informer M. Maurice que l'ingenieur de la Cite ira visiter sa sablière, et de le prier de lui renvoyer enverge de échantillons du produit de cette sablière.

3534. Soumis un rapport de l'ingenieur-Surintendant de la Voie, informant le Bureau que les chemins de l'avenue Crescent ont été réparés.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote, Approuve par M. le Commissaire Ross, il est Resolu De déposer ledit rapport aux archives.

35334. Soumis un rapport de l'ingenieur-Surintendant de la Voie sur l'avis donné a la Cite par la Montreal Public Service Corporation de son intention d'ériger des poteaux sur la rue Bord aux.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote, Approuve par M. le Commissaire Ross, il est Resolu De recommander au Conseil, de légaliser les poteaux de dit poteaux.

31869 Soumis un rapport de l'ingenieur-Surintendant de la Voie.

en réponse à une interpellation de M. l'échevin Lafor-
tune, concernant l'exécution de travaux permanents
pour le qu. Hochelaga

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De faire rapport au Conseil, à l'effet d'informer M.
l'échevin Lafortune que un programme de travaux
permanents, pour le qu. Hochelaga a été préparé
par les ingénieurs de la Ville, selon le rapport de
l'ingénieur Surointendant de la Voie, et que
l'exécution de ce programme est à l'étude.

Résolu

31940

Sur un rapport de l'ingénieur en chef trans-
mettant un estimateur du coût de la construction d'un
trou, sur la rue Beaubien, en face de l'établissement
de la compagnie Alphonse Racine Lénitit

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu D'informer ladite compagnie que la question de la
construction de ce trou est à l'étude.

Résolu

35334

Sur un rapport de l'ingénieur Surointendant de la
Voie, sur l'avis signifié à la Ville, par la
Mutual Public Service Corporation de son
intention d'ériger des poteaux, sur la rue Masson.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

Résolu

32067

Sur un rapport de l'ingénieur Surointendant de la
Voie, transmettant un estimateur du coût de la pose d'une
couche d'asphalte sur le macadam de la rue
Saint-Hubert.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef, pour qu'il prépare
un estimateur du coût de la pose d'une couche d'asphalte
sur deux ou trois rues macadamisées de quartier St.
Jean-Baptiste ou d'une autre quartier.

Résolu

32089

Sur un rapport de l'ingénieur Surointendant de

l'Aguedue, demandant un crédit de \$ 12,450.⁰⁰
pour la surveillance des travaux de l'installation
de la usine de filtration, dépenses de personnel
etc.,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De recommander au Conseil le vote de ladite somme
pour la fin ci-dessus.

Résolu

M. le Commissaire Villeneuve, - dissident.

32068

Sur un rapport de l'ingénieur Surointendant de la
Voie, concernant l'expropriation d'une partie de terrain
appartenant à Madame E. Ma Gill, pour l'élargisse-
ment du chemin de la Ville du Nige.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De référer au Président du Bureau d'Estimation
pour rapport sur l'évaluation municipale de ladite partie
de terrain.

Résolu

31446

Sur un rapport de l'ingénieur Surointendant de la Voie,
transmettant un estimateur du coût de la construction d'un
trou en face de la propriété de M. J. E. Morin, sur
St. Hubert.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'informer M. Morin que cette question est à l'étude.

Résolu

31437

Sur un rapport de l'ingénieur Surointendant de la
Voie, en réponse à une plainte de messieurs Heilley,
Joseph, Co. et de M. J. Robinson, concernant l'état
de trottoir de la rue Ma Gill.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'informer les intéressés que cette question est à l'étude.

Résolu

37122

Sur un rapport de l'ingénieur Surointendant de la
Voie, - ainsi qu'un rapport de l'Architecte de la Ville,
en réponse à une communication de M. E. C. auchoy,
en date du 15 mai dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Resolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De transmettre copie dudit rapport à M. Guichon.

31773. Soumis un rapport de l'ingénieur - Surintendant de
la Voie, en réponse à une requête demandant la
construction d'un trottoir sur le côté est. de la rue
Litourneuse.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
D'informer le requérant que la question de la construction
d'un trottoir permanent, n'est en droit, ni à l'étude.

35334 Soumis un rapport de l'ingénieur - Surintendant de la
Voie, sur l'avis reçu de la C. de la Montpel
Publique Survia Corporation de son intention d'élever
des poteaux, sur la rue Notre-Dame, à l'est et à
l'ouest de la rue Chatham.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
D'opposer l'autorisation demandée, parce que la
Montpel Light Heat & Power Co. a déjà érigé des
poteaux sur cette partie de la rue Notre-Dame.

31820 Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, en réponse
à une communication de M. P. Bernard, concernant
le nom de la rue de Desmartrains.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
D'informer M. Bernard, conformément audit rapport.

31950. Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, en réponse
à une communication du secrétaire du Club Municipal
Villerey, concernant le passage de la rue Chateaubriand.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
D'informer le Secrétaire du Club municipal Villerey
que le passage de la rue Chateaubriand sera terminé aussitôt
qu'il sera permis.

32078 Soumis une communication du Club Municipal Parc
Estimien, demandant l'avis amical de la Ville dans ce district.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De référer à l'ingénieur en chef pour rapport d'urgence.

31587 Soumis une communication du Club Municipal Parc
Estimien, demandant la construction d'un égout sur
la rue Beaumont.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De référer à l'ingénieur en chef pour rapport d'urgence.

32087. Soumis un rapport de l'ingénieur - Surintendant de la
Voie, en réponse à une interpellation de M. le Commis-
saire Villeneuve, en date du 9 mai 1916, concernant la
contumace, employée sur les travaux de la C. de la

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De transmettre copie dudit rapport, à M. le Commissaire
Villeneuve ainsi qu'aux autres membres du Bureau.

32086 Soumis un rapport de l'ingénieur - Surintendant des
Egouts, en réponse à une requête de contribuables d'
Amorçant de ne pas continuer l'équipement sur une
certaine section de l'avenue Parc de Beauport, et
recommandant que les travaux tels que projetés soient
poursuivis.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
D'approuver ledit rapport.

31521. Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, demandant
l'autorisation d'exécuter en rigole les travaux de réparation
du passage de la rue Ste Catherine, entre la rue Am-
herst et St. Denis.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est
D'absolue l'autorisation demandée.

31828 Soumis un rapport de l'ingénieur - Surintendant de la Voie,
transmettant un avis de la Ville de la construction
d'un trottoir sur le côté est de l'avenue Montcalm.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Ancy, il est
Résolu De informer M. l'ingénieur Macdonald que la question
de la construction d'un trottoir permanent, a été soumise,
est à l'étude.

32092 Soumis une demande de la Compagnie du Pacifique
à l'effet d'être autorisé à clore le passage au
pont de la rue Notre-Dame.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De s'enquérir de l'ingénieur en chef pour savoir, si tel
permis peut être accordé.

32093 Soumis un rapport de l'ingénieur Supérieur de
la Voie, annonçant le décès de l'ouvrier J. P.
Tipping.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De donner instruction à l'ingénieur en chef de ne
pas remplacer cet employé; si il est possible de le
faire, sans nuire à l'efficacité du service.

Soumis une communication du quai de la Croix de
Tramway, concernant l'extension de la voie de l'avenue
du Parc, jusqu'à l'avenue Atlantique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Ancy, il est
Résolu De recevoir ladite communication, et de la déposer
aux archives.

32088. Soumis un rapport de l'ingénieur Supérieur
de l'Acqueduc, en rapport avec le prolongement du
tranché principal de l'usine de filtration, au sur-
plus de l'acqueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Ancy, il est
Résolu De donner instruction au Supérieur des Ombres,
et de l'entreprendre de demander des soumissions pour
l'exécution de ce travail, et de prier l'ingénieur en
chef de préparer un cahier de charges à cet effet.

M. le Commissaire Villeneuve, demandant.

Soumis une communication de M. Gabard, deman-
dant à être nommé sténographe lors de l'enquête
sur l'achat des terrains de la rue Duval et
sur les accusations portées en rapport avec l'exé-
cution de travaux dans le quartier Bouchard.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Ancy, il est
Résolu De s'enquérir au département en loi.

Soumis une communication de M. A. Desjardins, demandant
à être nommé sténographe, lors de l'enquête sur l'achat
des terrains de la rue Duval et sur les accusations
portées en rapport avec l'exécution de travaux dans le
quartier Bouchard.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Ancy, il est
Résolu De s'enquérir au département en loi.

Soumis une communication de M. Wheat Leigh, concernant
le nettoyage des rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,
Approuvé par M. le Commissaire Ancy, il est
Résolu De s'enquérir de l'ingénieur en chef.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, transmettant
une communication de l'ingénieur-expert, M. M.
Nearing & Fuller, qui conseillent de s'en tenir aux
prescriptions du cahier de charges en ce qui concerne les
dimensions du matériel filant.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De informer en conséquence, les entrepreneurs, messieurs
McConnell & Co., ainsi que le ingénieur de plant de
filtration.

Soumis un rapport du Supérieur de la division Est,
en réponse à une plainte de M. E. Lambert, concernant
l'emploi de ses voitures.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Resolu Appuyé par M. le Commisnaire Ross, il est
De transmettre copie du dit rapport à M. Lambert.

31971. Soumis un rapport du Surintendant de la division
Est, transmettant un estimate de coût de charroyage
de la pierre de la carrière Gravel au plant d'asphalte
de la rue Notre-Dame, dans le Q. Mercier.
Sur proposition de M. le Commisnaire Côté,
Appuyé par M. le Commisnaire Ross, il est

Resolu De lire le dit rapport, et de confirmer la résolu-
tion adoptée par le Bureau, le 6 juin courant, à
ce sujet

32037. Soumis un rapport de l'ingénieur Surintendant
de la Voie, recommandant de rembourser à la
compagnie Sicily Asphaltum paving le dépôt
de garantie retenu par la Cité, en rapport avec le
passage de rue suivantes

Rue	D	A.
Arvedus	M. Jacques	M. Antoine
Cathédrale	do	do
M. Jacques	M. Philippe	de Couville
St. Jean	Ottawa	William
Shearer	Centre	Grand. Teme
Attwater	Tupper	Saint. Louis
Rue de Louis	M. Ambrose	Notre Dame

Sur proposition de M. le Commisnaire Côté,
Appuyé par M. le Commisnaire Ross, il est
Resolu De rembourser à ladite compagnie le dépôt de garantie
retenu par la Cité, en rapport avec le passage de
rue ci-dessus.

32036. Soumis un rapport de l'ingénieur Surintendant de
la Voie, recommandant de rembourser à la com-
pagnie Sicily Asphaltum paving le surcoût de
\$1403.⁶² retenu par la Cité comme garantie, en rap-
port avec le passage en bloc de la rue Tupper,
au sud de la rue Notre-Dame.
Sur proposition de M. le Commisnaire Côté,
Appuyé par M. le Commisnaire Ross, il est

Resolu D'autoriser le remboursement de la somme ci-dessus

32048. Soumis une communication de M. C. Smart, en-
cernant le passage de l'arcade Seymour.
Sur proposition de M. le Commisnaire Côté,
Appuyé par M. le Commisnaire Ross, il est

Resolu D'informer M. Smart que la surface en asphalte
sera posée sur l'Arc. Seymour, à condition que la
température le permette

Soumis la demande de messieurs Lewis, Murphy,
Cholley et Paulencour, pour des positions
comme gardiens de nuit sur les travaux d'épave.
Sur proposition de M. le Commisnaire Côté,
Appuyé par M. le Commisnaire Ross, il est

D'informer les requérants, selon le rapport de l'ingénieur en
Chef, qu'il n'y a pas de vacance, dans le moment.

30017. Soumis un rapport de Département en Loi, au sujet de la
réclamation en dommages de M. C. Bouchard.

Sur proposition de M. le Commisnaire Côté,
Appuyé par M. le Commisnaire Ross, il est
Resolu De dispenser aux archives.

Soumis une communication de M. G. Vudge, au
sujet de la position qu'il occupait comme inspecteur.
Sur proposition de M. le Commisnaire Côté,
Appuyé par M. le Commisnaire Ross, il est

Resolu De lui faire à l'ingénieur en Chef, pour rapport.

30033. Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet
de l'offre de terrain de rue, par la City Realty
Investment Co. Ltd. déclarant que la Ville ne peut
considérer que son offre de terrain de la propriété entière de
la rue.
Sur proposition de M. le Commisnaire Côté,
Appuyé par M. le Commisnaire Ross, il est

Resolu D'informer la City Realty en conséquence

Soumis une communication de M. L. Echemon Majorand
transmettant un requête de cit qui demandent le perc

de trottoir en bois sur la rue Chabot, de St. Zotique, au Chemin St. Michel, et de traverser dans tout le plateau Bon Air et Roseland.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport et pour construction des trottoirs en bois avec des vieux matériaux s'il y en a.

31538

Soumis un rapport du département en loi, concernant l'ouverture de la rue Ste Emile, déclarant qu'il n'y a pas de risque à utiliser le terrain acquis par la cité en 1912, temporairement du moins comme terrain de jeu.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil, en réponse à l'interpellation de M. l'échevin Létourneau, en date du 8. mai 1916.

32003.

Soumis une communication de messieurs J. Levesque & Fils, menaçant la ville de poursuites judiciaires, concernant l'élargissement du tunnel de la rue St. Denis, et la construction de passages et de trottoirs depuis la rue des Carrières jusqu'à la rue Carmel, dans la rue St. Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De référer de nouveau au département en loi, pour rapport.

31686.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, au sujet de la délimitation du port de Montréal, à partir de la Longue-Pointe jusqu'au Pont de l'Île, et des projets urbains préparés par M. D. A. Slesby, architecte provincial.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De référer au département en loi, pour rapport.

31766.

Soumis une interpellation de M. l'échevin Dubois, au sujet

du passage de la rue Demontigny, entre Desjardins et Ambert.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De référer à l'ingénieur en chef, pour rapport.

Soumis une demande des citoyens du Q. Louis pour un airt de tramway, entre la rue Beaubien et St. Zotique, rue St. Dominique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De référer à l'ingénieur en chef (M. Leard), pour rapport.

32031.

Soumis une communication de M. J. C. N. Dussault, au sujet de l'observance des règlements d'hygiène, en rapport avec une propriété, située vis-à-vis la rue Piedmont.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De référer à l'ingénieur en chef, (M. Martin) pour rapport.

Soumis une lettre de la Montreal City Land, au sujet du coût des travaux à exécuter et mentionnés dans ladite lettre.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Amis, il est Résolu De référer à l'ingénieur en chef, pour rapport.

29509.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, recommandant le vote d'un crédit additionnel de \$ 612.75 pour élargir le coût total du passage terminé l'an dernier dans la rue Cadieux, entre la rue Sherbrooke et Ontario.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Amis, il est Résolu De recommander au Conseil le vote de ladite somme pour le faire exécuter.

29441.

Soumis une communication de messieurs Hibbard, Gosselin et Maye, au sujet de la réclamation de messieurs St. J. & Leary, les tenants la cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
 Approuvé par M. le Commissaire Auvry, il est
 Résolu De référer au département en loi pour rapport
 sur ce qui reste à faire.

11025.

Demander un rapport de l'ingénieur en chef au sujet
 des lignes homologues de l'avenue Fairmount.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
 Approuvé par M. le Commissaire Auvry, il est

Résolu De référer au département en loi pour rapport
 sur ce qui reste à faire.

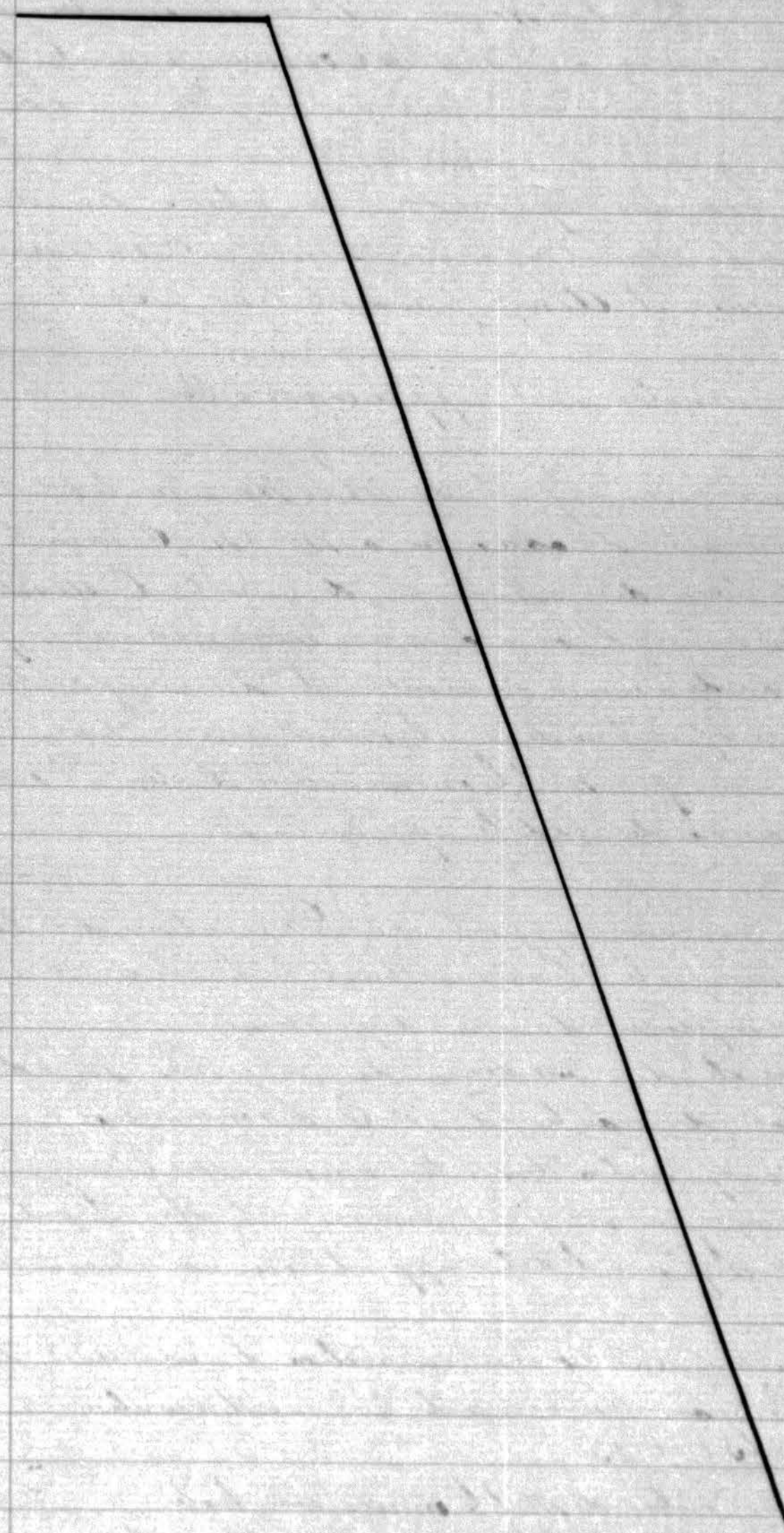
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Résolu D'approuver la réglementation suivante:

- Les Normes de la Ville No. 12.
- Maladies Contagieuses 28.
- Inspection des Aliments 8.
- Incendies 102, 103, 104.
- Incineration 51, 52.
- Impression et Papeterie 34, 35, 36.
- Parcs (Parc Lafontaine) 130, 131, 144, 146,
149, 150, 152, 153,
154, 155, 156, 157.
- Police 92, 93, 94, 95.
- Édifices Municipaux 70, 71.
- Inspection des Bâties 11, 12.
- Marchés 10.
- Égouts 295-296, 297, 298,
299, 300, 301, 302, 303,
304, 305, 306, 307, 308,
309, 310, 311, 312, 313,
314, 315, 316. (ces derniers
doivent être signés par l'ingénieur en chef)
- Voirie (Dir. Nord) 165, 186, 187, 189, 190, 193,
194, 195, 196, 197, 198, 199.
- Voirie (Dir. Est) 79, 93, 95, 96, 97.
- do " Ouest 39, 49, 51.
- Baynes 13, 14.

La séance est ajournée au 14 du courant,
 mercredi, à 10.30 hrs. A. M.
 le moté rayé n'est

Approuvé Médicé Haulty



Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenu le 14 juin 1916. A. M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Marten, Président,
MM. les Commissaires Côté,
Ross,

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes, au cours de laquelle, MM. les Commissaires Villeneuve et Aigny prennent leur siège.

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Soumis un rapport de Son Honneur le Maire, recommandant d'accorder à M. R. Ousinet, administrateur du Refuge de nuit, Ousinet, la permission de organiser un concours pour venir en aide aux femmes et aux enfants abandonnés.

Sur proposition de M. le Commissaire Aigny, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'accorder ladite permission.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale transmettant le tableau d'assiduité des employés de son département, ainsi qu'un certificat du médecin du Service Médical sur l'état de santé de M. E. Lamoureux.

Sur proposition de M. le Commissaire Aigny, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De déposer ledit rapport aux archives.

Soumis une communication de messieurs Normant & Neffeuve, concernant leur réclamation, au montant de \$ 63,040.33

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre ladite communication au Département de la Loi pour rapport.

Beaubien Soumis une communication de M. J. Beaudoin, demandant le passage de la rue Belloc dans, entre la rue St. Laurent et St. Dominique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De transmettre à l'ingénieur en chef.

demandant Soumis une communication de M. L. Clima, au nom de l'Association du Jardinier - M. seiches, demandant une entente avec le Bureau.

Sur proposition de M. le Commissaire Aigny, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'informer M. Clima que le Bureau ne peut reconnaître la direction de ladite association, vendue le 23 juin courant.

Soumis une requête de certains propriétaires et voisins du Parc Lafontaine demandant que le parti ouest du Parc Lafontaine, de la rue Chénier à la rue Rachel soit cédé pour élargir la rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Aigny, il est Résolu De transmettre ladite requête à M. le Commissaire Aigny.

Soumis une requête recommandant que M. J. T. Turgeon pour une position d'inspecteur de police.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Aigny, il est Résolu De déposer ladite requête aux archives.

32026. Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de payer au Gouvernement Provincial une somme de \$ 28,136.24 pour les frais d'entretien de jeunes s'il y a lieu aux Écoles de Réforme, en 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu D'approuver ledit rapport, et de donner instruction au trésorier de la Cité de payer au Gouvernement Provincial cette somme de \$ 28,136.24 le montant de \$ 24,900.- étant disponible au Budget de 1916, et la

Balance soit: \$ 2.236.²⁴ devant être prise à même le budget supplémentaire de mai.

Il est unanimement Résolu Que l'effet de la résolution du 12 août 1916 concernant soit suspendu le jour de séance, pour permettre la prise en considération de devises qu'on en urgentes.

W.M.

Soumis un rapport du département en loi, demandant au Bureau s'il y a lieu de porter devant les tribunaux d'appel, le jugement rendu, le 6 juin courant, dans la cause de A. Brisson contre la Cité.

Disposé sur la table, pour être mis sur l'Ordre du jour

25704. Soumis un rapport du Département en loi, tenant mentionnant une proposition de la succession Ma Cormick, de la rue Notre Dame Ouest.

en rapport avec l'expropriation

Une proposition de M. L. Commencement Villeneuve.

Approuvé par M. L. Commencement Ross, il est Résolu De recommander au Conseil d'accepter la proposition de la succession Ma Cormick, datée le 12 juin 1916.

L'Avocat en Chef demande l'autorisation d'engager le service de menuiserie N. H. Laflamme, C. R. pour l'enquête de la rue Desbat, et de M. Arnie Geoffroy, C. R. pour l'enquête relative aux travaux de G. Bordeaux.

Une proposition de M. L. Commencement Villeneuve.

Approuvé par M. L. Commencement Ross, il est Résolu D'accorder l'autorisation demandée.

Une proposition de M. L. Commencement Villeneuve.

Approuvé par M. L. Commencement Ross, il est Résolu Que M. L. G. usson, soit chargé d'acquiescer comme sténographe, dans l'enquête de la rue Desbat, et M. Marcel Sabard, dans l'enquête relative aux travaux de G. Bordeaux.

32065-32110. Soumis des rapports du Directeur de l'Assistance

Municipale, recommandant le paiement de subvention suivante, sortie pour l'année 1916, savoir:

Conseil du Métier et du Travail 220.⁰⁰
St. John Ambulance Association 250.⁰⁰

Sur proposition de M. L. Commencement Ross, il est

Résolu D'autoriser le paiement de dite subvention.

39039. Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant d'accorder au lieutenant-colonel J. Pagnuelo, la permission de tenir un tag-day le 24 juin courant, pour le bénéfice du 206^{ème} Régiment.

Sur proposition de M. L. Commencement Ross, il est

Résolu De faire droit à la dite demande.

31983. Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, informant le Bureau qu'il n'y a pas lieu de combler la vacance créée par le départ de l'Assistant-Surintendant du Service du Refuge Municipal Munking, et qui en conséquence, la requête de M. E. Picard qui demande d'être promu à cette charge ne peut être accordée.

Sur proposition de M. L. Commencement Ross, il est

Résolu D'ajourner la dite requête.

M. L. Commencement Ross laisse son siège.

A la demande de M. L'écuyer Menard, et

Sur proposition de M. L. Commencement Villeneuve.

Approuvé par M. L. Commencement Ross, il est Résolu D'autoriser le Surintendant de la Police, sous le nom de Trigon, à faire construire par le cantonnier avec du vieux madrier, un trottoir en bois de 3 madriers de largeur, sur le côté sud de la rue Denis, entre les rues Jacob et Lafontaine.

M. L. Commencement Ross reprend son siège.

M. le Commissaire Côté fait lecture d'un projet de rapport, concernant l'inspersion des terrains riverains pour l'élargissement du canal de l'Agueduc, et pour l'établissement de bords de chaque côté dudit canal.

Il est proposé par M. le Commissaire Côté d'appuyer par M. le Commissaire Arsenault, le rapport et de le transmettre au Conseil, pour approbation, en même temps que le plan et la description de propriétés à inspersion.

À la demande de M. le Commissaire Roux, la considération de ce rapport est différée jusqu'à la séance du 15 juin suivant.

Sommaire des six mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, aux montants respectifs de \$ 20,674.⁵⁵, 114,299.⁰², 7,394.¹², 340.³⁰, 421.²⁵, 90,413.²⁰, 33,558.⁰¹, 25,817.³⁴.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, d'appuyer par M. le Commissaire Côté, il est résolu d'en l'autoriser le paiement.

11,060.73
4,413.60
pensions
artistes
MM

M. le Commissaire Côté fait lecture d'un projet de rapport relatif à la cession, par le Protestant Hospital for the Aged, d'un terrain riverain pour l'élargissement dudit Agueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, d'appuyer par M. le Commissaire Arsenault, il est résolu d'accepter une cession des terrains suivants dudit hôpital.

1° Un terrain de terrain de forme irrégulière, dans la Ville de Verdun, faisant partie du lot No. 4683 des plans et bornes de terrain officiels, de la paroisse de Montréal, d'une largeur de 810 pieds cinq pouces, dans la ligne nord-ouest, et 802 pieds dans la ligne sud-est, par une profondeur de 135 pieds dans la ligne sud-ouest et 121 pieds 8" dans la ligne nord-est, une superficie de 95,284 pieds carrés; borné au nord-ouest par l'ancien canal de la propriété de l'Agueduc de Montréal

au sud-est par le résidu du lot No. 4683, au nord-est par le lot No. 4682 et au sud-ouest par la partie ci-après décrite du lot No. 4685;

2° Un terrain de terrain de forme irrégulière, dans la Ville de Verdun, faisant partie du lot No. 4685, d'après plan et bornes de terrain officiels, mesurant en largeur 770 pieds dans la ligne nord-ouest, et 788 dans la ligne sud-est par une profondeur de 135 pieds dans la ligne nord-est et 90 pieds 4" dans la ligne sud-ouest et une superficie de 81,583 pieds carrés; borné au nord-ouest par l'ancien canal de la propriété de l'Agueduc de Montréal, au sud-est par une autre partie du lot No. 4685, au nord-est par la partie voisine ci-dessus décrite du lot No. 4683 et au sud-ouest par le lot No. 4686;

3° Un terrain de terrain de forme irrégulière dans la Ville de Verdun, faisant partie du lot No. 4684 d'après plan et bornes de terrain officiels, mesurant en largeur 545 pieds 6" dans la ligne nord-ouest, et dans la ligne sud-est et une superficie de 23,614 pieds carrés; borné au sud-est par l'ancien canal (lequel) de la propriété de l'Agueduc de Montréal, au nord-ouest par le résidu du lot No. 4684 au nord-est par le lot No. 4682, et au sud-est par la partie voisine ci-après décrite du lot No. 4685

4° Un terrain de terrain de forme irrégulière, dans la Ville de Verdun, faisant partie dudit lot No. 4685 d'après plan et bornes de terrain officiels, mesurant en largeur 523 pieds dans la ligne nord-ouest, et dans la ligne sud-ouest par une profondeur de 40 pieds et 2 pouces dans la ligne nord-est, et 63 pieds et 4 pouces, dans la ligne sud-ouest et une superficie de 26,915 pieds carrés; borné au

sud-est par l'ancien bûche de la propriété de l'Agueduc de Montréal, au nord-ouest par le mur du lot No. 4685, au nord-est par la porte ouïe ci-dessus décrite du lot No. 4684 et au sud-ouest par le lot No. 4686;

aux conditions suivantes :-

1^o Tant qu'un pont quelconque de la propriété dont font partie les dits bûches de terre servira à des fins d'Hôpital la Cité continuera à fournir et à maintenir la prise d'eau potable ainsi que la prise d'eau pour protection contre l'incendie, telle qu'actuellement fournie à l'Hôpital;

2^o En ce qui concerne l'approvisionnement d'eau actuel de l'Hôpital tous les raccordements de tuyaux et de pompes qui seront dérangés au cours de travaux que la Cité exécute actuellement seront faits par cette dernière à ses frais et dépens.

3^o La pompe sur la conduite de 14 pouces communiquant avec l'agueduc sera placée sur la propriété de l'Hôpital aux frais de la Cité.

4^o La Cité continuera un regard (monobloc) au-dessus de la pompe relevant actuellement le tuyau de l'Hôpital avec le conduit et les autorités de l'Hôpital auront leu accès au dit regard en tout temps;

5^o Comme il sera mentionné par la Cité, au cours de sa présente opération de supprimer le raccordement actuel de l'Hôpital avec la conduite, la Cité pourvoira l'Hôpital d'un raccordement temporaire avec la conduite de manière à donner à l'Hôpital, gratuitement, un approvisionnement d'eau maintenu au même

niveau tant que pendant le cours de ces opérations.

6^o La Cité construira et maintiendra au-dessus de l'Agueduc un pont permanent en acier ou en béton armé de pas moins de 14 pieds de hauteur et pouvant supporter une charge en mouvement de pas moins de 100 livres par pied carré, de barrière de fer devant être établie et devant être sous le contrôle des autorités de l'Hôpital;

7^o La Cité maintiendra un pont temporaire suffisant pour donner aux autorités de l'Hôpital un moyen de communication avec leur propriété de deux côtés de l'agueduc, jusqu'à ce que les travaux que la Cité exécute actuellement en rapport avec l'Agueduc aient été terminés et que le pont permanent mentionné dans la clause précédente ait été construit;

8^o La Cité niveliera soigneusement le chemin privé de l'Hôpital conduisant au pont, de deux côtés de l'agueduc, sur la largeur de chemin actuel. Tel qu'actuellement tracé, du côté sud-est de l'agueduc, le chemin devant être étayé par un mur de soutènement, en béton des deux côtés d'icelui. Cette clause s'appliquera seulement au bord de pont temporaire et au pont permanent;

9^o La Cité construira et maintiendra à perpétuité, un clôture permanente en fer de pas moins de 6 pieds de hauteur entre la propriété d'icelui par la présente à la Cité et la propriété de l'Hôpital, le long de la ligne de division entre icelle, et de clôture en fer des deux côtés de cette aborde nivelée du pont. Les dits clôtures devant être cobles et le plan de icelle devant être celui du Conseil de direction de l'Hôpital pour son

supplément
1/2

approuvées avant qu'elles soient exigées;

et non requises pour les fins des entreprises de la Cité

MM

10^e Toute les travaux exécutés sur ladite propriété cédée par les présentes, par les autorités de l'Hôpital à la Cité, appartiendront à l'Hôpital;

11^e Aucun partie du coût d'aucune propriété qui a déjà été ou qui sera ci-après exécuté par la Cité pour l'aqueduc et le boulevard, ni aucun partie de autres dépenses en œuvre par la Cité pour la construction de l'aqueduc ou de conduite, ne sera payé sur la propriété de l'Hôpital qui comprend le lot No. 4683-4684-4685- d'après plan et boni de renom officieux ou sur aucune partie de ladite propriété, tant que celle-ci servira à des fins d'Hôpital;

12^e Tous les travaux qui fera la Cité en vertu des droits qui lui sont par les présentes conférés devront être exécutés avec célérité et suivant les règles de l'art, la Cité s'engageant par les présentes à ne causer aucun dommage et aucun inconvénient inutile ne soient causés à l'Hôpital

13^e La Cité sera obtenue à ses frais du gouvernement de la Province de Québec, main-bien de son hypothèque grevant la propriété vendue par les présentes;

Poteaux supportant les fils électriques etc.

Attendu qu'il est nécessaire pour la Cité, à cause des travaux d'agrandissement de l'aqueduc d'enlever les poteaux supportant les fils électriques qui sont actuellement sur sa propriété les autorités

de l'Hôpital consentent, par les présentes, à ce que des poteaux soient placés par la Cité sur la propriété adjacente de l'Hôpital, si peu près aux endroits indiqués sur un plan rouge sur le dit plan, (d'un front), en date du 27 août dernier (1914) ci-joint; et ce cependant convenu que des poteaux en bois seulement seront employés et placés sur la propriété de l'Hôpital, et les autorités de l'Hôpital consentent de plus à ce que le Bureau de l'Ingénieur de la Cité qui est actuellement temporairement sur la propriété de l'Hôpital, soit placé par la Cité à l'endroit que les autorités de l'Hôpital indiquent sur la propriété de l'Hôpital, c'est-à-dire au sud-est des locaux de terrain ci-dessus cédés à la Cité, mais ce consentement de la part des autorités de l'Hôpital à ce que lesdits poteaux et le dit bureau soient placés sur la propriété de l'Hôpital est ainsi accordé à la condition que la Cité s'engage, et elle s'engage par les présentes, à enlever lesdits poteaux et le dit bureau de la propriété, sous deux ans de la date de présentes; et il est convenu entre les parties que dans le cas où la Cité négligerait d'enlever lesdits poteaux ou quelqu'un d'eux ou le dit bureau à l'expiration dudit terme de 2 ans, les autorités de l'Hôpital auront le droit de les enlever aux frais de la Cité, sans qu'il soit nécessaire de prendre aucune procédure judiciaire.

de l'Hôpital MM

La Cité sera tenue de, et s'engage à protéger les autorités de l'Hôpital, et les garantir et à les tenir indemnes de toutes réclamations qui pourraient être faites à cause de la présence desdits poteaux sur la propriété de l'Hôpital, de manière qu'elle ne soit nullement inquiétée à raison de la permission ou du droit par les présentes accordés à la Cité;

Les autorités de l'Hôpital concèdent aussi à ce que la Cité maintienne l'entée nord du passage dans sa position actuelle sur la propriété de l'Hôpital, soit à environ 10 pieds au nord. ouest de la ligne nord. ouest du terrain de terrain No 3. et même bien décrite dans les précédents et à ce que la Cité construise un fossé de drainage aboutissant audit passage, sur la propriété de l'Hôpital et maintienne ledit fossé jusqu'à ce que les égouts publics soient établis et que le passage ne serve plus, mais il est convenu entre les parties que, à tout événement, la Cité assurera de son service de ladite entée de passage et dudit fossé et le comblera et remettra le terrain dans son état primitif sous deux ans de la date des précédents;

L'exemption de taxes accordée ci-dessus, ne pourra par elle être invoquée par les autres propriétaires, appelés à payer des taxes de même nature pour ce terrain que leur sont imposés.

Un contrat notaire incluant les conditions ci-dessus sera passé entre les parties et ce contrat devra être ratifié par la Législature.

La Cité paiera le mit dudit contrat et d'un copier pour les autorités de l'Hôpital.

Le Bureau recommande en outre au Conseil de voter une somme de \$ 8,200.00 pour la clôture et le pont ci-dessus mentionnés.

M. L. Commisari Villeneuve décide.

Donner une communication relative à son emploi de la Cité, de nom de Charles De Sève.
 Sur proposition de M. L. Commisari Villeneuve.

Resolu Approuvé par M. L. Commisari Amig, et est De l'infir à Son Honneur le Maire

Donner une communication de M. C. Tourville concernant la construction d'un trottoir sur le côté est de la rue St. Hubert, au nord du coin de la rue Pacifica.

Sur proposition de M. L. Commisari Villeneuve.
 Approuvé par M. L. Commisari Amig et est De l'infir à l'ingénieur en chef pour rapport d'urgence.

Donner une communication de M. J. E. Bernier demandant la permission de solliciter un obol au pieux nique de l'église St. Michel, pour de faire mettre un drapeau dans sa lettre, et que des palmes lui soient prêtées, pour le support qui sera exigé à ce rendre le jour de la Fête-Dieu.

Sur proposition de M. L. Commisari Amig.
 Approuvé par M. L. Commisari Cote, et est De le remettre au Surintendant des Parcs, pour rapport.

31712 Donner une communication de M. G. Dute, demandant que les façades St. Joseph soit favorisées de quelque concerto durant l'été prochain.

Sur proposition de M. L. Commisari Amig.
 Approuvé par M. L. Commisari Cote, et est De l'infir au Surintendant des Parcs, pour rapport.

32051 Donner un rapport du Secrétaire du Bureau de Diplomatie, concernant la réclamation No. 10120 Affidavit R. la Cité.

Sur proposition de M. L. Commisari Villeneuve.
 Approuvé par M. L. Commisari Cote, et est De l'infir le Secrétaire d'écrits M. Petit que le Bureau est informé que les travaux de paving de la rue Chateaubriand vont commencer d'ici à la fin de la semaine.

27617 Donner un rapport du département en Loi, concernant

l'expatriation de certains lots appartenant à la Montreal Realty Company en rapport avec le prolongement du Bonchaud St. Joseph.

Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu Que le Conseil de faire l'acquisition des lots no. 329, 244, 245, et 246. Ensemble une superficie totale de 6000 pieds carrés au prix de \$ 1.6 2/2 le pied ou \$ 9,750.00 qui est le prix fixé par la majorité des arbitres ayant agi dans l'acte d'expatriation

Son Honneur le Maire lève son siège, et M. le Commissaire Ross est appelé à prendre.

32134 Donner un rapport du département en loi, recommandant qu'un règlement soit affecté dans divers cas pour dommages résultant du fuite de gaz venant du tuyau à gaz de la rue Sherbrooke, et pour lesquels la Cité a été pourvue en garantie par la Montreal Light, Heat & Power Co.

Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu Conformément audit rapport, d'accepter l'offre faite de régler ces cas en capital, intérim et frais, pour une somme totale de \$ 6,800.

Comme suit

In Re:	
No 219 C. S. M. Lafont	\$ 1,100.00
In Re: No 779, 3564 C. S. M. Beaudry et	
M. Jean	900.00
In Re: No 1150 C. S. M. Albert	300.00
In Re: No 2177 C. S. M. Masson	200.00
In Re: No 299 C. S. M. Lavoie	300.00
In Re: No 2922 C. S. M. Montreal Light Heat & P. Co. 4,000.00	
l'entrepreneur du canal d'égout de la rue Sherbrooke, M. L. Seguin être devant abandonner à la Cité une somme de \$ 1,117.00 qui leur est due Es. Réserve.	

32137 Donner un rapport de l'inspecteur des Achats et des Ventes, recommandant de rembourser à M. M. Leclan et Co, un dépôt de \$ 367.00 fait en rapport avec leur contrat, pour la fourniture de charbon.

Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'autoriser le remboursement dudit dépôt.

32131 Donner un rapport de l'inspecteur des Achats et des Ventes, recommandant de rembourser à la Delormeu Quarry Company, une somme de \$ 300.00 étant le montant de dépôt fait, avec ses contrats pour la fourniture de pierre, durant l'année 1915

Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'autoriser le remboursement de ladite somme.

32125 Donner un rapport du département en Loi, recommandant le paiement de la somme de \$ 78.25 à M. C. A. Marchand, pour l'impression d'un fascicule, dans la cause de Layton R. la Cité de Montreal.

Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'autoriser le paiement de ladite somme, à même le Fonds de réserve.

Son Honneur le Maire reprend son siège.

32114 Donner un rapport du département en Loi, recommandant le règlement de la réclamation d'Alphonse Lafond R. la Cité de Montreal, un paiement au demandeur d'une somme de \$ 1,000.00 et à M. M. Pelletier, Litourneau, Beaudin et Mercier, d'une somme de \$ 193.25 de frais.

Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'autoriser le règlement de ladite réclamation, comme ci-dessus, à même le fonds de réserve.

26 839 Donner une communication à M. J. Sauri, déclarant

ite peut a modifier l'offre faite a la Ville d'un terrain situe sur l'avenue plein du Boulevard Rosemont.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve appuyee par M. le Commissaire Cote, il est

Resolu De referer a M. le Commissaire Ross.

Soumis le tableau d'evaluation du Bureau de l'Estimateur, pour le mois de mai.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyee par M. le Commissaire Cote, il est

Resolu De referer aux archives.

31942 Soumis une lettre de messieurs Seaman, Good & Mayer, demandant au Bureau des Commis. sables de mettre le nom de leur compagnie sur la liste des correspondants pour les prochaines emprunts.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyee par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu De referer au Surover de la Cite.

28728 Soumis un rapport de l'ingenieur en Chef, transmettant un plan montrant la location de terrain offerte par M. O. Latour sur le Boulevard Saint-Laurant.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyee par M. le Commissaire Cote, il est

Resolu De referer au dossier.

31683. Soumis une communication de la Compagnie de Telephone Bell, demandant au Bureau de permis. leur sa decision, au sujet des affiches de la compagnie, qui profitent en dehors des limites fixees par les reglements municipaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyee par M. le Commissaire Cote, il est

Resolu De transmettre au Conseil, pour referer a la Commission de Legislation.

31637. Soumis un rapport du departement en Loi, recommandant

tant au Bureau d'approuver le rapport de l'ingenieur en Chef, a l'effet de notifier une erreur dans le plan de repartition, concernant la construction d'immeubles par la Metropolitan Realty Company.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyee par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu D'approuver ledit rapport, et de donner instruction a qui de droit de donner suite a la recommandation y contenue.

32076 Soumis un rapport du Surover dont du Achats et de Ventes, recommandant avec l'approbation de l'ingenieur Surover de l'Agence, la vente a messieurs L. H. Poite & Co. pour la somme de \$ 1590.00 d'un dynamo dont le site ne se peut plus.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyee par M. le Commissaire Cote, il est

Resolu De recommander au Conseil de donner suite a ladite recommandation.

31594. Soumis une communication de la succession St. Pierre demandant de se faire remettre certains documents annexes a une offre de vente de terrain, faite a la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyee par M. le Commissaire Cote, il est

Resolu De referer au departement en Loi, pour rapport.

Soumis une communication du Credit Canada demandant de lui retourner certains documents relatifs aux obligations de l'Etat. D'avis de l'Etat.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyee par M. le Commissaire Cote, il est

Resolu De referer au departement en Loi, au Contrôleur et au Surover de la Cite pour rapport.

24410 Soumis un rapport du President du Bureau des Estimateurs, informant le Bureau que les offres de vente a la Cite de l'Immeuble Mackay et de la succession Mayer, tombent sous la clause de reprobation annuelle, ne pouvant etre considérées d'ici 6 ans. Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De informer les intéressés en conséquence.

31755. Soumis un rapport du département en Loi déclarant que messieurs Bourget n'a pas droit d'obtenir une licence de théâtre, ainsi qu'un rapport du Lieutenant du Surintendant et du Licencier à ce sujet.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De notifier M. Bourget d'aller à payer la somme de \$ 1265.⁰⁰ qu'il doit à la Ville, pour sa licence.

31452 Soumis un rapport du département en Loi, sur la demande de la Cie Lytes Oil & Asphalt Refining Co. of Canada de substituer une police de garantie à son dépôt.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aunoy, il est
Résolu De informer ladite Compagnie que le Bureau ne peut faire droit à sa demande.

31042. Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité, demandant quel arrangement la Cité entend faire cette année au sujet de la remise de pontons de amener parquer par la rue du Record.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aunoy, il est
Résolu De référer au département en Loi, pour rapport d'urgence

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Aunoy, il est
Résolu De demander à l'ingénieur en Chef, s'il peut trouver sur les crédits votés pour arrosage et nettoyage, un montant suffisant pour refaire la surface du parvis de la rue St. Catherine, entre St. Laurent et St. Denis.

32034. Soumis le rapport du Président du Bureau de l'Estimation, sur la évaluation immobilière dans la Cité de Montréal, pour l'année 1915

ainsi que les statistiques s'y rattachant.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aunoy, il est
Résolu De référer au Lieutenant de la Capitale, pour impression.

Soumis un rapport du Contrôleur de la Cité, sur son mandat qui, sur son commission du Bureau soit chargé de faire la vérification de placement des fonds d'amortissements, conformément à la section 17 du Règlement 261.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Aunoy, il est
Résolu Qu'une sous-commission, composée de MM. les Commissaires Villeneuve et Ross, soit nommée pour cette fin.

Soumis un rapport du Contrôleur de la Cité, sur son mandat la nomination d'une sous-commission du Bureau pour assister à la destruction de tous rachatés, conformément à l'article 17 du règlement 261.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Aunoy, il est
Résolu Qu'une sous-commission, composée de MM. le Commissaires Villeneuve et Ross, soit nommée à cette fin.

Soumis une requête de citoyens protestant contre l'existence d'une structure en béton, sur la rue St. Hubert, entre la rue Sanguin et St. Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aunoy, il est
Résolu De demander au département en Loi si la Ville peut ordonner la démolition de cette structure, si l'architecte de la Ville si elle est conforme aux règlements de construction, et comment il a fait qu'elle soit construite sur la ligne de trottoir, et si l'ingénieur en Chef, s'il existe un bon homologuer sur cette partie de la rue St. Hubert.

Soumis des communications de la Gard Canadiana, et de l'Alliance Mutual de Montréal, offrant de donner des croquis dans la place.

Sur proposition de M. C. Commencement Amis
 Appuyé par M. C. Commencement Côté, il est
 Résolu De référer au Surintendant des Travaux, pour information
 ultérieure.

Sur un rapport du Trésorier de la Cité, par
 lequel on demande que la contribution financière imposée
 pour payer le coût de la construction des égouts
 en vertu des rôles énumérés dans la liste annexée
 au dit rapport, puissent être payés en six ven-
 tements annuels à partir de la date de la mise en
 vigueur de chacun desdits rôles, avec intérêt au
 taux de 5% par an, sur toute balance non payée.

Sur proposition de M. C. Commencement Villeneuve.
 Appuyé par M. C. Commencement Côté, il est
 Résolu D'approuver l'adite recommandation, et de donner in-
 structions au Trésorier de la Cité d'y donner suite.

Un Homme le Record Simple se présente
 devant le Bureau, et demande à l'occasion de la
 présentation de combats au 199^{ème} Régiment d'In-
 fanterie Canadienne, qui doit avoir lieu sur le Champ
 de Mars, de donner instructions à l'Ingenieur
 en chef de faire pour le barrage temporaire
 sur le côté est du Champ de Mars.

Sur proposition de M. C. Commencement Côté.
 Appuyé par M. C. Commencement Villeneuve, il est
 Résolu De référer à l'Ingenieur en chef, (M. Barlow),
 pour donner suite.

Ordre du jour.

M. C. Commencement Villeneuve soumet sa proposition de
 faire faire une expertise dans tous les départements de
 l'Hôtel de Ville.
 La dite proposition n'étant pas secondée, elle est rayée
 de l'Ordre du jour.

M. C. Commencement Villeneuve propose
 Appuyé par M. C. Commencement Amis
 Qu'aucun des membres de la presse soient admis

aux séances du Bureau des Commencements.
 Le vote étant appelé, sur cette proposition, le Bureau
 se partage:
 Pour M. C. Villeneuve, Amis,
 Contre: M. C. Côté, Ross.
 Son Honneur le Maire ayant voté dans la négative
 la motion est perdue.

Interpellation.

M. C. Commencement Villeneuve prie l'Ingenieur en chef, de
 la Cité de communiquer au Bureau des Commencements
 les renseignements suivants:

1^{re} La date à laquelle a été commencé l'égoût de la
 rue Bridge, le nombre de verges qui ont été faits
 jusqu'ici, montants payés jusqu'à aujourd'hui.
 Et qui reste à faire pour compléter est égoût.

2^{de} Quels sont les égouts qui ont été commencés l'an dernier?
 Quelles sommes s'en sont votées par le conseil de ce égoût?
 Quel a été le coût de ceux qui sont terminés actuellement?

Un Homme le Maire lance son siège, et
 M. C. Commencement Ross est appelé à presider.

Sur proposition de M. C. Commencement Côté,
 Appuyé par M. C. Commencement Amis, il est
 Résolu D'approuver la résolution suivante:

Voirie (Dir. Est)	No 98-99
do " Ouest	52,
do " Nord	200-201-202-203-204,
	206-207.

M. Marché	11
Race (P. L. Fontaine)	159
Hygiène et Statistique	6

La séance est ajournée à jeudi, le 15 du courant à
 10. ³⁰ Hrs. A. M.

3 mots rayés sur - 2 autres lues.
 Ajournement M. Marché

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenu le 15 juin 196. A. M.

Présents

Monsieur le Maire M. Marten, Président,
MM. les Commissaires Anis,
Côté
Villeneuve.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes, au
cours de laquelle M. le Commissaire Villeneuve
lève son siège, (page 639) et Monsieur le Commis-
saire Ross prend son siège. (page 642)
Les minutes sont approuvées, telles qu'elles.

Reçu une communication de Revienda Socum
de la Misericorde, demandant que la Ville leur
fournisse des plantes pour le porteur de leur
hôpital, sur St. Hubert.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis,
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De référer au Surintendant de Parcs, pour faire
droit à la demande, si possible.

Reçu une communication de M. P. Stanley, Muni-
cipal au sujet de l'enlèvement de citernes et de la
construction d'un trottoir, sur à un des propriétés
expropriées, sur le chemin de la Côte des Neiges.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Reçu une lettre de M. P. C. Lamarche, us commandeur
Mlle. A. Chini, pour un emploi de sténographe-
dactylographe, à la Bibliothèque Municipale.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
Résolu De déposer aux archives.

Reçu une communication de M. F. Golding, de-
mandant la permission de placer un abri, pour ses
chaloupes, sur le bord de la rivière, près de
l'Hôpital Alexandre.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
Résolu De transmettre à M. le Commissaire Anis.

Reçu une communication de M. F. L. Sanguin
se plaignant du mauvais état de Boulevard
Rosemont, entre la 1^{re} avenue et la montée St.
Michel

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef

M. le Commissaire Villeneuve reprend son siège.

Reçu une communication de M. G. H. Laberge, solli-
citant un emploi.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
Résolu De déposer aux archives.

Reçu une lettre de M. J. M. Mount, demandant la
construction d'un égout sur l'avenue Alexandre.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Reçu une communication de la C. C. L. Sainte-Ca-
therine, offrant de donner des concerts au Parc
Lafontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
Résolu De référer au Surintendant de Parcs

Reçu un mandat, vérifié par le Contrôleur et Au-
diteur de la C. C. L., au montant total de 2.160.00, sur un
bouteille certifiée

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuve par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De renvoyer le paiement.

29207 M. le Commissaire Côté submit au Bureau, le
projet de rapport, dont il avait donné lecture à
la séance du 14 juin courant, se rapportant à
l'expropriation des terrains nécessaires pour l'élargis-
sement du canal de l'aqueduc et pour l'établis-
sement de boulevards de chaque côté dudit canal.

Il est proposé par M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Lévesque et est

Résolu De faire approuver ledit rapport et de le transmettre au Conseil
pour approbation, en même temps que le plan et
la description des propriétés à exproprier.

M. le Commissaire Villeneuve propose en amendement,
Que messieurs Émond et Picard soient invités

à venir devant le Bureau, pour discuter le terrain
par eux cédé à la Ville et voir en rapport avec
le plan qui leur a été soumis dans le temps.

L'amendement de M. le Commissaire Villeneuve n'ayant
pas été secondé, la proposition de messieurs Côté,
et Lévesque est déclarée adoptée, et il est

Résolu En conséquence.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Résolu Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est
De prier l'Avocat en Chef, de faire rapport, sans
délai, sur ce qu'il pense, au point de vue légal
de l'opportunité de soumettre à un arbitrage la
question de dommages subis par la Cook Con-
struction Company, depuis la date de l'adjudication
de son contrat, pour les travaux de l'élargissement
de l'Aqueduc, au premier juin 1916.

M. le Commissaire Villeneuve desire dire.

32062. Soumis un rapport du Surintendant de Police, con-
cernant la célébration de la fête nationale, le 24 juin
courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,
Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est

Résolu De informer la Société St. Jean Baptiste conformément.

ment au dit rapport.

31962 Soumis un rapport du Surintendant de Police,
concernant une plainte faite contre le détective Forget.
Sur proposition de M. le Commissaire Ross,
Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est

Résolu De informer M. A. S. Higgins en conséquence.

32160. Soumis un rapport du Surintendant de Police, recom-
mandant l'établissement d'un enclos public au No.
6536 de l'Avenue Western.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,
Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, en conséquence.

M. le Commissaire Côté laisse son siège.

31514 Soumis un rapport du Surintendant de Police, rela-
tant un permis recommandé de faire droit à la requête
de M. D. Weston, qui demande la permission d'installer
un téléphone à l'angle nord-ouest de la Place d'Armes.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,
Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est

Résolu De informer M. Weston en conséquence.

32023 Soumis un rapport du Surintendant de Police, en
réponse à une interpellation de M. l'échevin Larivière
concernant la fausse accusation opérée d'assassinat
en 1914 et juin 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,
Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est

Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

31273 Soumis un rapport du Surintendant de Police, con-
cernant les soins médicaux à donner aux prisonniers
qui sont transportés à la prison de Bordeaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,
Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est

Résolu De transmettre copie dudit rapport au procureur-général
de la Province de Québec, en l'informant que
dans l'opinion de ce Bureau la prison de Bordeaux

devant avoir des médecins jour et nuit, qui da-
meraient aux personnes les soins requis, en cas de
besoin.

32038.

Soumis une requête de contribuable demandant de
réglementer les annonces faites par les entrepreneurs
de pompes funèbres.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De transmettre la dite requête, au Conseil pour
référer à la Commission de législation.

M. le Commissaire Côté reprend son siège.

Soumis les documents suivants:

Rapport des cas de maladies contagieuses,
pour la semaine finissant le 10 juin.

Rapport des opérations du Service Médical
pour le mois de mai.

Deposer aux archives.

30742

Soumis une communication de M. H. J. Allain,
demandant d'être payé de son salaire durant le
temps de son service militaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Côté il est
Résolu D'informer M. Allain que le Bureau requête de
ne pourra faire droit à cette demande.

31200.

Soumis le dossier, concernant la demande d'inscrip-
tion de l'Association The Independent Benevolent
Israel Ladue Society.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
Résolu De transmettre aux requérants une copie du rapport
du Département en loi, en date du 9 mai 1916,
en les informant que le Bureau requête qu'il
ne peut être donné suite à sa requête faite
le 4 mai dernier, à l'effet d'inscrire
ladite association.

25358

Soumis un rapport du Chef de département des
Incendies sur les changements survenus dans le budget
de, durant la dernière quinzaine, se terminant
le 15 juin courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu D'approuver lesdits changements.

32107.

Soumis une requête, demandant l'installation de bu-
miers sur les rues Leblanc et Bourdages.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De référer au Surintendant du département de l'Éclair-
cage, pour rapport.

30835.

Pour faire suite à la résolution du Bureau, en date du 8
juin 1916, autorisant le Surintendant de l'Éclairage
à faire entrer le matériel ancien de la Montreal Light
Heat & Power Co sur le Square Phillips.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De recommander au Conseil le vote d'une somme de
\$249.¹⁶ pour rachat au jugement rendu par la
Commission du Service Électrique, pour l'acquisition
d'un dit matériel, ladite somme devant être imputée
sur le Fonds d'Emprunt, Spécial, Ré: Conduit.
Souterrain.

21555

Soumis une communication de M. F. F. Mc Nally
concernant l'acquisition de sa propriété, sur
Aparatus.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De diffuser l'étude de cette question, et d'informer M.
Mc Nally en conséquence.

32154

Soumis un rapport de département en loi, concer-
nant le projet de la municipalité de la ville St.
Luc, qui se plaint que le champ d'opération de la dite
se trouve dans un terrain qui traverse ladite
municipalité.

Sur proposition de M. L. Commencement Côté.
Approuvé par M. L. Commencement Amey, il est
Résolu De transmettre à l'ingénieur en chef, pour rapport
sur les faits.

32149. Soumettre un rapport de l'ingénieur - Surintendant
de la Voie, concernant une demande d'emploi de
M. H. H. Hughes.

Sur proposition de M. L. Commencement Amey
Approuvé par M. L. Commencement Rose, il est
Résolu De informer M. Hughes conformément au dit rapport.

32152. Soumettre une interpellation de M. L. Echemin Letourneau,
au sujet des changements à faire aux
bureaux du Surintendant.

Sur proposition de M. L. Commencement Amey
Approuvé par M. L. Commencement Rose, il est
Résolu De référer au Surintendant de Edifices Municipaux
pour rapport.

32083. Soumettre une communication de M. E. Bourgeois
demandant l'autorisation d'installer sur le Pan
Mascotte un kiosque pour la vente de rafraichissements

Sur proposition de M. L. Commencement Amey
Approuvé par M. L. Commencement Rose, il est
Résolu De référer au Surintendant de Parcs pour rapport.

32099. Soumettre une communication de M. H. A. Hodgson,
se plaignant des dommages qui lui sont causés
par suite de l'établissement de jeux au Square
Dufferin.

Sur proposition de M. L. Commencement Amey
Approuvé par M. L. Commencement Rose, il est
Résolu De référer au Surintendant de Parcs, pour rapport.

31119. Soumettre une communication du député - Ministre
de la Milice, au sujet de la malpropreté de la
cité, et d'informer le Gouvernement, pour avoir
fait entrer la neige du Champ de Mars, l'hiver
dernier.

Sur proposition de M. L. Commencement Amey

Approuvé par M. L. Commencement Rose, il est
Résolu De maintenir la malpropreté de la Cité et d'informer
le gouvernement fédéral en conséquence.

31795. Soumettre un rapport de l'Architecte Payette, en
réponse à une communication de M. H. Audouin,
au sujet du contrat pour les vitraux d'art de
la Bibliothèque.

Sur proposition de M. L. Commencement Amey
Approuvé par M. L. Commencement Côté, il est
Résolu De informer M. Audouin que ce contrat a été ac-
corder depuis plusieurs semaines à la maison
Luzifer Prism Company

31702. Soumettre une résolution du Conseil, en date du 12 juin
1916, concernant la demande d'un crédit de \$ 2,000.⁰⁰
pour donner du conseil dans les parcs.

Sur proposition de M. L. Commencement Amey
Approuvé par M. L. Commencement Rose, il est
Résolu De réitérer la demande faite, le 7 juin 1916, pour un
crédit de \$ 2,000.⁰⁰ à cette fin.

Donner honneur à M. L. Lacombe son siège, et
M. L. Commencement Rose est appelé à prouder.

32097. Soumettre un rapport du Contrôleur et Auditeur, concer-
nant le Bureau qu'il y a lieu de faire rapport
au Conseil, pour autoriser le paiement d'un comp-
te de \$ 181.⁰⁰ pour travaux de vitraux.

Sur proposition de M. L. Commencement Amey
Approuvé par M. L. Commencement Côté, il est
Résolu De faire rapport au Conseil à l'effet d'autoriser
le paiement dudit compte à même le crédit voté
pour achat de livres (art. 536 de la Charte.)

M. L. Commencement Côté laisse son siège.

Soumettre le tableau d'ancienneté des employés de la
Bibliothèque, et du Département de Edifices Municipaux.
Déposer aux archives.

32056 Soumettre un rapport du Surintendant des E. B. Offici. Municipaux, sur la requête de la Commission Sec. Lavi de Bordeaux qui demande pour le 24 du mois courant, l'usage gratuit de la salle municipale de ce quartier.

Sur proposition de M. Communi au Amis.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu

D'accorder la dite demande.

32044 Soumettre le rapport annuel des opérations du Département de E. B. Offici. Municipaux, pour l'année 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Amis.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu

De lui transmettre ledit rapport et de le transmettre au Surintendant du Département de la Papeterie pour impression.

32113 Soumettre un rapport du Surintendant des Marchés recommandant de transporter à M. S. Ball le bail de M. André Forget pour l'ital putant les Nos. 21, 22, et 23 du Marché St. Jean Baptiste.

Sur proposition de M. le Commissaire Amis.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu

D'autoriser le transport dudit bail.

Soumettre des rapports de l'Architecte de la Ville, recommandant d'accorder la permission suivante

32010 M. Dupuis Frères Limités, permis d'occuper le lot No 152, subd. 66-1 du quartier De L'Occident, situé au No. 1425 sur Bordeaux, pour y recevoir en magasin de la gazoline, dans un bâtiment souterrain;

31941 La Compagnie Canadian Oil Ltd. permis d'occuper le lot No. 47 subd. 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 du quartier Laurier (No. 1506, Ruelle St. Laurent) pour y recevoir en magasin et vendre de la gazoline dans un bâtiment souterrain;

31943 La Compagnie Canadian Oil Limited, permis d'occuper le lot No. 62 du quartier St. Laurent situé au No. 4 avenue du Parc pour y recevoir en magasin et vendre de la gazoline dans un bâtiment souterrain.

31944 La Compagnie Canadian Oil Ltd. permis d'occuper le lot No. 816 du quartier St. Joseph, situé au No. 482 de la rue St. Jacques, pour y recevoir, en magasin et vendre de la gazoline dans un bâtiment souterrain.

Sur proposition de M. le Commissaire Amis. Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu

D'accorder le dit permis.

32117 Soumettre un rapport du Surintendant du Parc, de la rue ne pouvant recommander de faire droit à la requête de M. A. Leduc, qui demande la permission d'installer un télescope dans le parc public.

Sur proposition de M. le Commissaire Amis. Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu

D'informer M. Leduc, en conséquence.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, prenant leur siège.

Soumettre un rapport du Surintendant du Parc Mont-Royal, sur la demande de l'Orphelinat Memorial Hospital, pour la construction, sur le Parc Mont-Royal, d'un abri pour l'usage de personnes qui se rendent à cette institution.

Sur proposition de M. le Commissaire Amis. Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu

De référer à l'ingénieur en chef, pour communication avec le directeur de l'Hôpital et pour qu'il fasse un estimateur du coût de cette construction.

32153 Soumettre un rapport du Surintendant de l'Assainissement, recommandant le vote de taxes additionnelles pour le trimestre suivant.

#120 pour fourniture générale et # 300 pour harmonie.

Sur proposition de M. le Commencaire Anis.

Approuvé par M. le Commencaire Côté, il est Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant de voter les crédits ci-dessus mentionnés, la dite somme de \$ 1500.⁰⁰ à être imputée sur la balance disponible du crédit voté pour nettoyage de ruelles.

32156

Sur une interpellation de M. l'échevin Houli devant le Bureau du Commencaire de dire au Conseil s'il a l'intention de demander une enquête judiciaire relativement aux paroles rapportées par M. le Commencaire Villeneuve dans la Patrie du 8 juin 1906.

Sur proposition de M. le Commencaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commencaire Côté, il est Résolu De faire réponse au Conseil que M. le Commencaire Villeneuve ayant répondu verbalement au sujet de ce qui rapporte la Patrie le Bureau n'a pas l'intention de demander une enquête judiciaire.

Sur une communication de l'Association de la Casquette, demandant la permission de se servir du terrain de jeux du Parc Lafontaine pour des courses devant avoir lieu le 25 juin courant.

Sur proposition de M. le Commencaire Anis.

Approuvé par M. le Commencaire Ross, il est Résolu D'accorder la permission demandée.

Sur une requête (No. 8) du Département de l'Impression.

Sur proposition de M. le Commencaire Anis.

Approuvé par M. le Commencaire Ross, il est Résolu D'approuver ladite requête.

32059

Sur un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant de voter un crédit

pour réparer l'Hôtel de Ville, à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu.

Sur proposition de M. le Commencaire Anis.

Approuvé par M. le Commencaire Côté, il est Résolu De recommander au Conseil de voter, pour la fin ci-dessus la somme de \$ 200.⁰⁰ devant être imputée sur la balance disponible du crédit voté pour élections.

Il est en outre

Résolu De donner instructions au Surintendant des Edifices Municipaux de demander des prix pour l'exécution de ce travail.

Sur un rapport de M. le Commencaire Ross, et M. le Commencaire Ross est appelé à parler.

32092

Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant d'accorder à la Compagnie du Pacifique Canadien, la permission d'ouvrir la rue Notre-Dame aux approches du pont constant au-dessus de ses voies.

Sur proposition de M. le Commencaire Côté.

Approuvé par M. le Commencaire Anis, il est Résolu D'accorder à la Compagnie du Pacifique, la permission demandée, pourvu qu'elle fasse le plan d'ouverture dans le journal, pour éviter le danger que cette rue soit fermée, au cas où telle marche serait nécessaire.

Il est en outre

Résolu De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de voir si ce que la Compagnie du Pacifique fait pour le plan est possible, le pont de la rue Notre-Dame Est et si, ce que ledit. Compagnie s'entend de avec la Compagnie des Travaux au sujet de l'exécution de ce travail; l'Ingénieur en Chef étant également prié de faire ouvrir le pont de la rue St-Catharines qui serait en mauvais état.

M. le Commencaire Anis prend la parole.

31843.

Sommaire un rapport du Lieutenant de Aolab et des
Ventes et du Chef de département de Sucevdeu,
sur les soumissions reçues le 6 juin, pour la fourniture
de bottines pour le département de Sucevdeu.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Arny, il est

Resolu

D'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire
M. Philippe Robitaille, pour 726 paires de bottines
N^o 2 (cinq de Ames Holder & Co Ltd), à raison
de 4 365 la paire, soit un montant total de \$2,629,90
à autorer Son Honneur le Maire et le Greffier de
la Cité à signer le contrat à intervenir, et de ren-
bourser le dépôt fait par l'autre soumissionnaire
The Deloume & Son Store.

32095

Sommaire un rapport du Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène et de Statistique, recom-
mandant de payer, à même le budget, les deux employés
servants de l'Hôpital de l'aveugle, deux employés
pour le travail de cuisine, à l'Hôpital de l'aveugle,
s'élevant à la somme totale de \$ 42,75

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu

D'approuver la dite recommandation.

Interpellation de M. le Commissaire Villeneuve.

Est-il à la connaissance du Bureau des Com-
missaires actuel qu'une commission spéciale
formée le 13 décembre 1915, dans le but de mettre à
l'étude la question de créer des ressources additi-
onnelles de revenus, recommandait à la date du
16 décembre 1915, au Bureau des Commissaires
de poursuivre à une expertise, de façon à vérifier la
situation financière de la Ville et suggérer la no-
mination d'experts de l'extérieur pour faire un exa-
men de la comptabilité de la Ville, des méthodes de
perception des impôts et de la répartition des contribu-
tions municipales au point de vue de l'équité et
de l'efficacité de l'administration.

Est-ce que le 24 décembre 1915, le Bureau des Commis-
saires informait le Conseil qu'il allait étudier le plan

prochamment possible la même à propos pour
redonner le coût de l'administration en général et
qu'il allait soumettre dans son prochain rapport
la demande des crédits nécessaires à la nomination
d'une commission d'experts, ladite commission de-
vant commencer son travail dans le cours de
janvier 1916?

Quel rapport en question relativement à la nomination d'ex-
perts fut signé par Son Honneur le Maire, M. M. Côté et Arny
Le Secrétaire du Bureau des Commissaires en-
trait-il dui au Bureau, si il a été donné suite
au rapport du 24 décembre 1915? Si non, pourquoi?

M. le Commissaire Villeneuve desir savoir:

Si parmi les employés du Département de Travaux
Publics, il y en a qui ont été requis leur service, et
il y a des employés dont le nom figure au budget?
Quelle économie la suppression de ces employés
apporte-t-elle au Budget?

Si les employés en question étaient des employés tem-
poraires, leur salaire était-il payé à même le fonds
d'emprunt ou à même le Budget?

M. le Commissaire Villeneuve prie le Directeur en
Chef de la Cité d'informer le Bureau de l'endroit
où sont renisés les automobiles de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Resolu
Que M. Ademarille E. Laperrière, soit nommé se-
crétaire de Son Honneur le Maire, en remplacement
de M. J. P. Chusson, démissionnaire, et qu'il
soit payé sur le pied de \$ 1,000.00 par année
à compter du 15 juin courant.

Son Honneur le Maire reprend son siège.

Sommaire de formule d'annonces pour la vente et
l'enchère de matériaux de bois et de charbon.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Arny, il est
Résolu D'approuver ledite annonce, et de lui autoriser la
publication.

31980. Soumis une communication de M. A. D. E. Rou-
selle, demandant l'insertion de la rue de Salaberry.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Arny, il est
Résolu De référer à l'ingénieur en chef, pour rapport.
Soumis le rapport suivant, rejeté par le
Conseil, le 12 juin courant.

31443 A l'effet d'effacer les bannières homologues de
la rue Le Roy.

35334 A l'effet de permettre à la Montreal Public Ser-
vice Corporation d'emprunter du matériel.

29861 A l'effet de voter \$ 2000 pour améliorer le terrain
en face de la propriété de M. M. Poirier et
autres, sur le Boulevard Westmount.
Déposé aux archives.

31856 Soumis une résolution du Conseil, concernant
le permis demandé, par la Compagnie de Tram-
ways, pour établir une voie sur la rue Garry.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Arny, il est
Résolu De approuver ledite résolution au dossier.

Soumis une communication de M. A. Durand
offrant de vendre à la Ville un terrain, situé à
St. Jérôme.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Arny, il est
Résolu D'informer M. Durand que le ingénieur de la
ville vient visiter ce terrain.

32104 Soumis une communication de M. R. S. White
demandant le passage de la rue Normand.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Approuvé par M. le Commissaire Arny, il est
Résolu De transmettre à l'ingénieur en chef, pour pré-
paration d'un plan et pour le verser le fonds
au moyen de versements, pour exécuter ce
travail.

31914 Soumis un rapport du département en loi, au sujet
du compte transmis par M. St. James, pour
matériaux fournis à l'entrepreneur de l'usine
de filtration.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Arny, il est
Résolu De transmettre copie dudit rapport à M. James.

32182 Soumis un rapport du Surintendant du Palais
et des Ventes, recommandant d'accepter la
soumission de M. J. Boulanger pour la fourni-
ture et la pose de divisions en marbre, sur
châlit de nécessité de Parc Lafontaine, au
prix de \$ 105400.

Sur proposition de M. le Commissaire Arny.
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu D'approuver ledite recommandation.

32065 Soumis une communication du Secrétaire de
l'Association des Armuriers, en réponse à
l'invitation qui lui fut adressée d'assister
à une séance du Bureau, le 16 de mars
courant, concernant le taux d'armes
donné le 10 Mars.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Arny, il est
Résolu D'informer M. l'échevin Laurier, conformément
à cette réponse de l'Association des Armuriers,
que cette dernière n'envoiera pas de représen-
tant à l'assemblée du Bureau, devant être
tenue le 16 du mois courant, à ce sujet.

30627 Soumis un rapport du département en loi, con-
cernant l'espacement de la Rue Windsor.

en le terrain de la rue Osborne appartenant
à la Cité.

Sur proposition de M. le Commanche Côté.

Appuyé par M. le Commanche Ross, il est

Résolu D'informer la Compagnie du Pacifique que
si la gare Windsor veut à elle détruite
elle devra en rétablissant faire ce qui est
empiètement.

29089 Somme un rapport de l'ingénieur en Chef
concernant l'offre faite par la Wedgewood
Park Company de céder à la Cité, cer-
tain lot de terrain pour le prolongement
de la rue Hadley.

Sur proposition de M. le Commanche Côté.

Appuyé par M. le Commanche Amey, il est

Résolu que la résolution du Bureau, en date du
23 mai, 1916, soit rescindée, et que rapport
soit fait au Conseil à l'effet de recou-
vrir et abroger sa résolution, en date du
5 juin, à l'effet d'accepter l'offre de la dite
Compagnie.

31872 Somme un rapport de l'ingénieur en Chef
en réponse à une interpellation de M. le Chevalier
Laurier, concernant le terrain de la rue
à faire au passage de la rue Notre Dame Est.

Sur proposition de M. le Commanche Côté.

Appuyé par M. le Commanche Amey, il est

Résolu de transmettre au Conseil le rapport en dernier
de l'ingénieur en Chef, ainsi qu'une copie de
la lettre de men qui a été transmise à la
Compagnie des Tramways le 26 avril dernier,
avec instruction de répondre le voir qui
étaient de réparer le voir qui étaient en
mauvais ordre.

32124 Somme un rapport de l'ingénieur en Chef, dé-
clarant en premier lieu recommander la construc-
tion d'équipements en la avenue Oxford et Beauport
fields.

Sur proposition de M. le Commanche Côté.

Appuyé par M. le Commanche Amey, il est

Résolu D'informer le requérant, en conséquence
M. le Commanche Ross laisse en siège.

Le Bureau procède à l'achat de charbon
pour le chauffage de la cuisine de
Charles, pour le département de l'Agro-
culture, par M. le Commanche Côté.

	Deuxième par volume - Charbon	Deuxième par volume Charbon	
1. J. O. Labuque	\$4.25	3.99	45/1000 2.520
2. J. H. Hartt - Adam Corbett		2.99	6.300
3. L. Cohen & Son	4.25		1.000
4. Andrew Baird	3.00		1.000

Lettre accompagnant la proposition et déclarant être
prêt à fournir 25,000 de charbon anthracite
Bridg's type, d'ici au 1er avril 1917, au prix de
\$2.98 (par char) et déclarant être prêt à depo-
ser un cheque de garantie, si ce prix est accepté?

Sur proposition de M. le Commanche Côté.

Appuyé par M. le Commanche Amey, il est

Résolu De régler les dettes arriérées au Surintendant
de l'achat et de vente, et de l'ingénieur
Surintendant de l'Agro-culture, pour tabulation
et rapport, et au département en la, pour
rapport, en la légalité desdites arriérées.

La séance est adjournée à 3.00 Hrs P.M. ce jour
7 mai 1916.

Approuvé. In making

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenue le 15 juin 1916 P.M.

Présents

Son Honneur le Maire M. Martini, Président
MM. les Commissaires Ross,
Villeneuve,
Côté,
Aminy.

Ordre du jour

Question des abattoirs.

L'Écorcat en chef de la ville et messieurs les échevins Mayrand et O'Connell sont présents devant le Bureau, à ce sujet.

Après pourparlers:

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu

D'informer le C. de des Abattoirs que le Bureau des Commissaires avait fait il recommande au Comité de conclure un arrangement, en vertu duquel la compagnie fera transporter en dehors de la ville, à une distance d'environ 15 mille de ses limites, ses usines servant au traitement des débris d'animaux abattus dans les abattoirs des rebuts de viandes, des animaux morts, du suif et la manufacture de colle, etc., ne gardant dans les limites de la ville que ce qui concerne l'abattage des animaux, moyennant le paiement, par la ville, d'une somme annuelle de \$ 30,000 pendant 20 ans, le tout sujet à l'approbation du département en C.

De concertant avec le Bureau, les documents suivants sont soumis pour considération.

Soumis une communication du capitaine du 178^e Bataillon, demandant l'autorisation de faire peindre une enseigne distinctive, au-dessus de la porte, à

l'angle des rues St. Catherine et St. André.

Sur proposition de M. le Commissaire Aminy

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

De référer au Surintendant du Parc et à l'Ingénieur en chef, pour s'entendre avec le requérant, à ce sujet.

M. Froul se présente devant le Bureau, sur sujet de son offre de vendre une propriété à la ville.

Après pourparlers, M. Froul s'engage à soumettre une nouvelle offre par écrit.

32143

Soumis une requête de citoyens, demandant que la partie nord du Parc Lefontaine, entre la rue Chevreuil et Rachel, soit cédée pour élargir la rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Aminy

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

De référer au Surintendant du Parc pour rapport.

Son Honneur le Maire laisse son siège.

M. le Commissaire Villeneuve est appelé à presider.

Soumis une communication de la Compagnie du Tramway, au sujet de ses voies, sur la rue Notre-Dame Est.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Aminy, il est

Résolu

De donner instruction au Département en C. de faire signifier un fortifié notarié à la Compagnie du Tramway, pour lui dire que la ville devra procéder sans retard au frange du côté sud de la rue Notre-Dame, de la limite de Marcconnure aux limites est du quartier Mercier, et de la mettre en demeure d'aller à réparation ses entre-voies immédiatement, pour que la ville puisse procéder au frange.

31609

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef en réponse à une interpellation de M. l'échevin Hard, au sujet de la pose d'asphalte sur les rues où le béton a été posé l'an dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Aminy, il est

Resolu D'informer le Conseil que la Ville procedera a l'ex-
cution de ce travail, au fur et a mesure que la
temperature le permettra.

31870 Soumettre un rapport de l'ingenieur en Chef, declarant,
en reponse a une interpellation de M. l'ecuyer
Lefourman que le passage des rues Sherbrooke et Albert
est commenci.

Sur proposition de M. le Comissaire Cote,
Appuyé par M. le Comissaire Anis, il est
Resolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

32174 Soumettre une resolution du Conseil, au sujet de
l'opportunité d'exproprier certains lots, pour relever
les deux trottoirs de l'avenue Rochambeau.

Sur proposition de M. le Comissaire Cote,
Appuyé par M. le Comissaire Anis, il est
Resolu De donner instructions a l'ingenieur en Chef, de
preparer un plan, sans cependant engager la Ville.

31475 Soumettre une interpellation de M. l'ecuyer Turcot,
au sujet du mariage de la rue Baby
Sur proposition de M. le Comissaire Cote,

Appuyé par M. le Comissaire Anis, il est
Resolu De sifler a l'ingenieur en Chef, pour rapport.

Soumettre une question de M. l'ecuyer Mart, au su-
jet du passage de la rue St. Martin.

Sur proposition de M. le Comissaire Cote,
Appuyé par M. le Comissaire Anis, il est
Resolu De donner instructions a l'ingenieur en Chef de
proceider immediatement a la construction dudit passage
suivant autorisation donnee par le Conseil.

32164 Soumettre une interpellation de M. l'ecuyer Lariviere,
au sujet du passage des rues Amos, Hector, Baldern,
Bye, Toulon et avenue Chateaubriand

Sur proposition de M. le Comissaire Cote,
Appuyé par M. le Comissaire Anis, il est
Resolu De donner instructions a l'ingenieur en Chef, de proceider
sans delai a la construction dudit passage.

31864 Soumettre une interpellation de M. l'ecuyer Mayrand
au sujet du nivellement du Boulevard St.
Joseph et de la pose d'un trottoir en bois, sur
la rue Bordeaux.

Sur proposition de M. le Comissaire Cote,
Appuyé par M. le Comissaire Anis, il est
Resolu De sifler a l'ingenieur en Chef, pour rapport im-
mediat.

31289 Soumettre une resolution du Conseil, au sujet de
l'etablissement d'un service de tramway, dans
le quartier Emard.

Sur proposition de M. le Comissaire Cote,
Appuyé par M. le Comissaire Anis, il est
Resolu D'informer le Conseil, en reponse, que d'après l'opi-
nion du departement en Loi, la Ville ne peut forcer
la Compagnie a etendre ses lignes, en dehors de
territoire concédé par le reglement No. 210, et que
d'ailleurs la Ville a déjà a plusieurs reprises
communié avec la Compagnie a ce sujet.

35334/35326 Soumettre des devis pour donner par la Montreal Pu-
lic Service Corporation, et par la Montreal Light
Heat & Power Company, de leur intention d'installer
des poteaux, dans les rues suivantes:

Montreal Public Service Corporation	
Rues	Cote de rue
Benoit	Est
Valley	Sud
Logan	Nord
St. Andre	Est
Brown	Ouest
Shawville	Est
Egplanade	Ouest
Laurier	Sud.

Montreal Light Heat & Power Co.	
Mcquarrie	Est
St. Timothe	Est.
Parthenon	Ouest

Rue
De Maucourt
Jeanne d'Arc

Côté de rue.
Ouest
Est.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu De recommander au Conseil l'octroi des autorisations
demandées.

31176. Soumis une résolution du Conseil, à l'effet de
réviser un rapport du Bureau des Commissaires,
concernant l'épave de la rue Lapineau.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu De donner instruction à l'ingénieur en chef
de répondre immédiatement à la question du 3
mai, à ce sujet.

32176. Soumis une requête de contribuables demandant
l'établissement de certains taxes de tramways.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu De référer à l'ingénieur en chef (M. MacLeod) pour
rapport d'urgence.

31981. Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, men-
tionnant le montant payé pour analyses, pour
essai d'asphalte, etc., en 1915.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu De recevoir ledit rapport, et d'en transmettre copie
à chacun des membres du Bureau.

32175. Soumis un rapport de l'ingénieur en chef au sujet
de la location du sable et de la fuie.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu De déposer aux archives.

M. le Commissaire Bon l'a mis sur saige.

Soumis un rapport du département en loi, trans-
mettant un projet de contrat intervenu entre la
Ville de Montréal et la Ville de St. Leonard de
Port-Maurice, concernant la fourniture de l'eau.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu De référer à l'ingénieur-Subintendant de l'égout
pour savoir si ce projet de contrat répond aux besoins
de la Ville, quant au fait.

32084. Soumis une estimation du coût du travail de nivellement, etc.
autour du Monument Cartier, savoir:
Coût estimatif \$ 2,850.⁰⁰
" " du travail de drainage, etc. 3,623.⁵⁵
suivant rapport de l'ingénieur en chef du Parc Mont-
Royal et de l'ingénieur en chef.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu De recommander au Conseil le vote desdites sommes, pour
les fins ci-dessus.

31907. Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, déclarant
en réponse à une requête de citoyens qui le compagne
Ozette Oil & Refining a commencé la pose de la couche
d'asphalte sur la rue de Castelnau, et autres, dans
la quartier Bonaventure.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu D'informer les requérants, en conséquence.

Soumis un rapport du Département en loi, au sujet
du contrat intervenu, avec la ville de la Pointe aux
Trembles, concernant la fourniture de l'eau.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu D'informer la Ville de la Pointe aux-Trembles que le
département en loi a préparé un projet de contrat
suivant l'entente intervenue entre le Bureau des
Commissaires et M. l'ingénieur Perin, et que le
Bureau s'en tient à cette entente.

32053. Soumettre une communication de la Compagnie James Shear Company Limited, au sujet du service de tramways sur le front de la rue des Seigneurs
 Sur proposition de M. L. Commisariu Cote,
 Appuyé par M. L. Commisariu Cote, il est
 Résolu De faire un rapport de l'ingénieur en chef (M. Mac Lach) pour rapport.

Soumettre un rapport de l'ingénieur en chef au sujet de la construction d'un égout sur l'avenue Alexandra, de la rue Surobonne, au chemin de la Côte St. Luc.

Sur proposition de M. L. Commisariu Cote,
 Appuyé par M. L. Commisariu Cote, il est
 Résolu D'informer M. l'échevin Macdonald et M. S. M. Mount, conformément au dit rapport, qu'il n'y a pas de discharge pour l'égout de Mont Royal, dans lequel l'égout, demandé devra se décharger, et qu'il n'y en aura pas tant que la question de la Rivière St. Pierre n'aura pas été réglée.

19105. Soumettre un rapport du département en loi, au sujet du contrat intervenu avec la ville de Hampstead concernant la fourniture de l'eau.

Sur proposition de M. L. Commisariu Cote,
 Appuyé par M. L. Commisariu Cote, il est
 Résolu De demander à l'ingénieur - Surintendant de l'égout de calculer quel serait le revenu que la ville recevrait, en tenant compte des travaux à faire.

31971. Soumettre un rapport du département en loi, au sujet de l'achat de pierre de la carrière Grand.

Sur proposition de M. L. Commisariu Cote,
 Appuyé par M. L. Commisariu Cote, il est
 Résolu De confirmer la vente de la pierre, si ce rapport et le demandeur à M. Grand à quel prix il serait prêt à vendre sa pierre, livrée sur la rue du quartier Mercier.

32049. Soumettre un rapport de l'ingénieur en chef au sujet de la

fourniture de la pierre.
 Sur proposition de M. L. Commisariu Cote,
 Appuyé par M. L. Commisariu Cote, il est
 Résolu D'autoriser le Surintendant de l'achat et de vendre à prendre la pierre de 14 de pouce et de 3/4 de pouce ou il pourra fournir qui en soit chez les soumissionnaires.

Sur proposition de M. L. Commisariu Cote,
 Appuyé par M. L. Commisariu Cote, il est
 Résolu De donner instruction à l'ingénieur en chef (transmettant) de visiter la carrière de pierre des fournisseurs qui ont obtenu des contrats, pour 1916, de faire analyser cette pierre et de faire rapport.

31891. Soumettre un rapport de l'ingénieur en chef transmettant des estimations, du coût de la construction de trottoirs, dans les rues Lafontaine et George V.

Sur proposition de M. L. Commisariu Cote,
 Appuyé par M. L. Commisariu Cote, il est
 Résolu D'informer le Vieux Homme Land que la construction de ces trottoirs est à l'étude.

Soumettre un rapport de l'ingénieur - Surintendant de la Voirie, au sujet du placement des cratères de déplacement des poteaux.

Sur proposition de M. L. Commisariu Cote,
 Appuyé par M. L. Commisariu Cote, il est
 Résolu De disposer aux acchou
 M. L. Commisariu Cote reprend son siège.

Soumettre un projet d'annonce, pour la demande de soumission, pour cette construction, etc., pour la rue Craig St. Jacques Notre-Dame Ma Gill, St. Laurent, et les rues attenantes.

Sur proposition de M. L. Commisariu Cote,
 Appuyé par M. L. Commisariu Cote, il est
 Résolu D'approuver le dit projet, et d'en autoriser la publication.

31893. Soumis un rapport du Deputy-Superieur en Chef recommandant le vote d'un credit de \$155.00 pour l'installation d'une station sur le mur de soutènement, construit par la Cite, au pied de la calce du avenue Ontario et de Ami.

Sur proposition de M. le Comissaire Cote,

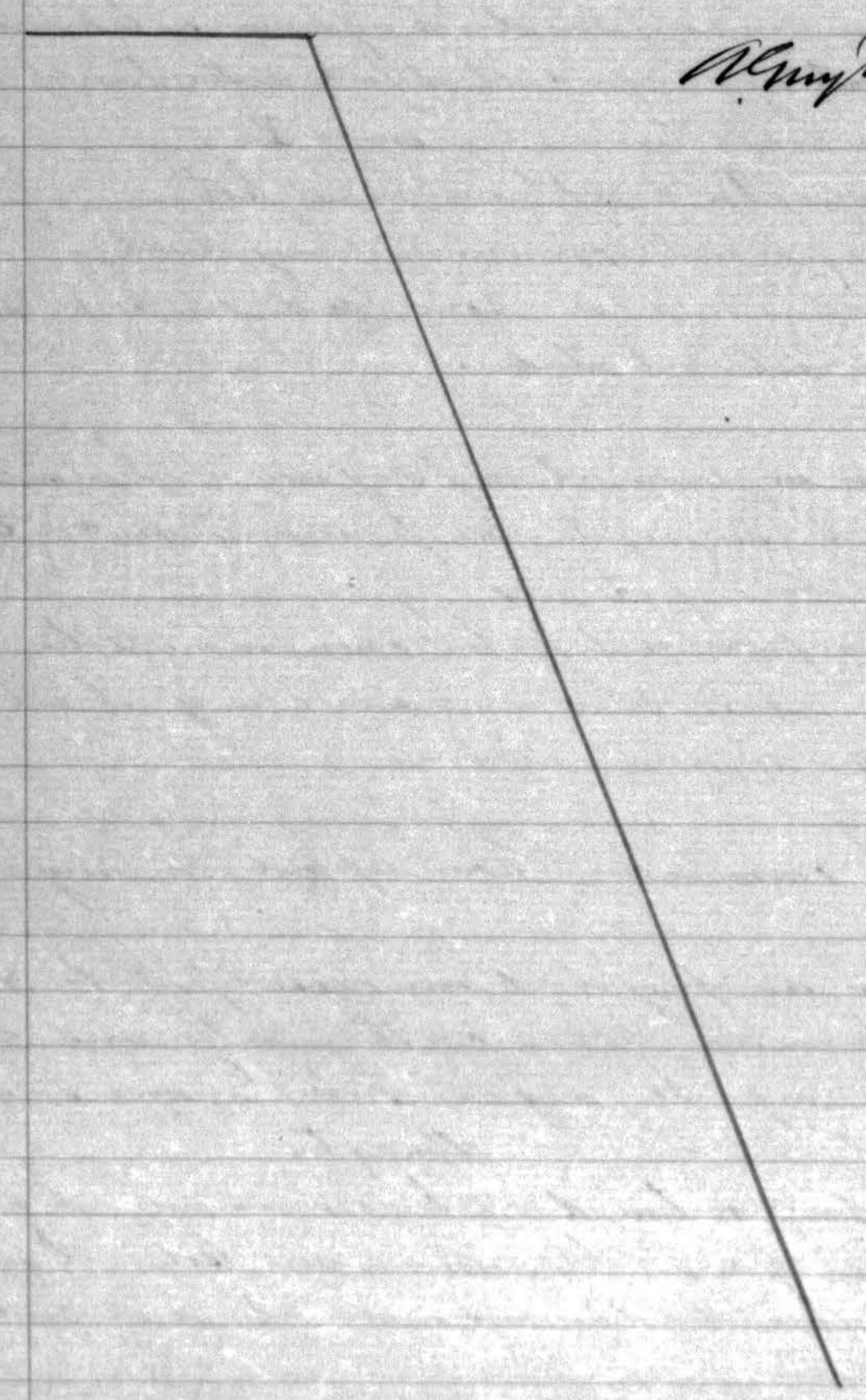
Appuyé par M. le Comissaire Amy il est

Resolu De recommander au Conseil le vote de ledit credit pour la fin ci-dessus.

La séance est ajournée au 16 du courant, vendredi, à 10.30 He. A. M.

Gouvernement

Almy Ross



Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Comissaires

Tenu le 16 juin 1916. A.M.

Présente

M. le Comissaire Amy,
Rose
Villeneuve

En l'absence de Son Honneur le Maire.

M. le Comissaire Rose est appelé à presider.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes, au cours de laquelle, Son Honneur le Maire et M. le Comissaire Amy prennent leur siège.

Les minutes sont approuvées, telles qu'elles.

Soumis une communication de M. J. O. Wood, demandant la permission d'organiser un tag-day, pour le bénéfice de la Honour League of Canada.

Sur proposition de M. le Comissaire Rose,

Appuyé par M. le Comissaire Amy, il est

Resolu De transmettre au Directeur de l'Assistance Municipale

Son Honneur le Maire dépose devant le Bureau le cahier des charges, pour la fourniture de la pain à bordure, lequel lui avait été remis par le Surintendant des Achats et des Ventes, le 7 juillet 1915.

Référé au Surintendant des Achats et des Ventes.

Soumis une communication du lieutenant Colonel J. Pagnuelo, demandant que le tag-day, en faveur du 26e bataillon, soit remis à un date ultérieure.

Sur proposition de M. le Comissaire Amy,

Appuyé par M. le Comissaire Rose, il est

Resolu De transmettre au Directeur de l'Assistance Municipale

Soumis une communication du Docteur J. D. Warren, sollicitant une position d'inspecteur médical des écoles.

Sur proposition de M. le Comissaire Amy,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De déposer aux archives.

Soumise une communication du Capitaine Beachy, demandant la permission de faire projeter un ouvrage rectangulaire, au-dessus de trottoir, à l'angle des rues Sainte-Catherine et St. André.

Sur proposition de M. le Commissaire Aunoy, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De transmettre au Surintendant du département de l'Éclairage, pour rapport.

Soumise une communication du Capitaine Beachy, demandant la permission d'ériger des tranchées, sur la Place Lafontaine et sur la Rue Fletcher.

Sur proposition de M. le Commissaire Aunoy, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De transmettre à l'Ingénieur en Chef, pour rapport.

Soumis deux séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, aux montants respectifs de \$ 157,879.74, 4,694.⁵⁰ suivant les certificats.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De renvoyer le paiement.

30423

Soumise une communication de M. J. J. Poiré, concernant le coût de la construction d'un égout dans l'avenue Bourget dans le quartier Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De référer à l'Officier en charge de la préparation du rôle, pour rapport.

M. le Commissaire Ross laisse son siège.

32117

Soumise une communication de M. A. Leduc, au sujet de la permission qu'il a demandée de mettre un télescope, à la disposition du public, dans la place de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Aunoy, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De déposer ladite communication aux archives.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Aunoy, il est Résolu Que la taxe foncière imposée pour payer le coût des égouts suivants:

St. Christophe, sur la rue Duluth, à la rue Marie-Alexandre (Gr. St. Jean Baptiste) ci-devant Gr. Duvernoy.

St. Étienne de la rue Chateaubriand à 300 pieds sur l'ouest, (Quartier Abentier - Bordeaux), ci-devant Quartier Saint-Denis.

Montana, sur la rue Guilford et l'avenue Laurier, (Quartier St. Denis).

Robinson, de la rue St. André à la rue Montcalm (Gr. Lafontaine).

Robinson, de la rue Montcalm à la rue Beaudry (Gr. Lafontaine).

Seaforth Ave., du chemin de la Côte du Sargis, à 160 pieds sur l'ouest (Gr. St. André) en vertu des rôles signés le 14 juin 1916, et devenus en vigueur à la même date, sera payable par versements annuels durant une période de temps résidant par 10 ans, à compter de la mise en vigueur dudit rôle que l'Ingénieur en Chef, devra instamment de soumettre au Bureau les estimés par lui pour la construction des égouts ci-dessus, ainsi que les montants payés pour la construction de tels égouts.

M. le Chevalier Vandalas soumet au Bureau une requête à l'effet que la partie supérieure du Marché St. Jean Baptiste soit ouverte aux cultivateurs pour y installer et récolter leurs produits. Sur proposition de M. le Commissaire Aunoy,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De référer au Surintendant du Marché, pour rapport
d'urgence.

M. l'Échevin Vandelas, soumet un requête de con-
tributables du quartier St. Jean - Baptiste, deman-
dant l'agrandissement du marché St. Jean Baptiste.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De référer au Président du Bureau de Éa-
tun à l'un, afin qu'il se fasse préparer un plan
indiquant les terrains dont le Côté, sous faire
l'acquisition, pour l'agrandissement du marché.
St. Jean Baptiste et de soumettre l'évaluation
municipale desdits terrains et propriétés à
expertise.

M. le Commissaire Bon répond en régie.

22582.

On nous a communiqué de la Compagnie
Aubi's Automate Smoke Consumer, invitant
les membres du Bureau à assister à une expé-
rience de leur appareil, le 17 du mois courant,
au courant de la Mission cede, coin St. André et
Durocher.

Sur proposition de M. le Commissaire Amyx
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De demander à l'Architecte de la Ville, et à son
justeur des bouillottes d'assister à cette expérience,
et de faire rapport.

M. l'Échevin Houli, intégrant une délégation de
l'association des Hommes d'affaires du Nord
qui demandent d'installer des appareils pour
tenir au plus, sur un terrain libre, situé au
coin des rues de Bellechasse et de Thérèse
mis à la disposition de la Ville, pour cette fin, par
M. le Com. Brodeur.

Sur proposition de M. le Commissaire Amyx
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De référer au Surintendant du Terrain de Jeux,

pour s'aboucher avec M. l'Échevin Houli, et faire
rapport.

M. Léon Doyon se présente devant le Bureau
au sujet de prolongement de la demande faite de
substituer une police de garantie à un stigme de police
par la Compagnie Aspha C. et Asphalt Refining
of Canada, et fournit quelques explications au
à l'appui de cette demande.

Une délégation se présente devant le Bureau, au sujet
du prolongement de la ligne de tramway de l'é-
ranger du Parc, jusqu'à l'avenue Athabesque.
La délégation se retire après avoir reçu l'assurance
que le Bureau des Commissaires fera tout en
son possible pour que la Compagnie du Tramway
se rende à ce demand.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu Qu'il est le mieux, aussitôt qu'un contrat aura été accordé,
par le Bureau, l'adjudicataire devra être notifié immé-
diatement par le Secrétaire du Bureau.

M. Rodolphe Bessent de la Compagnie Elder & Sons
se présente devant le Bureau, au sujet de sou-
mission pour le flux et de la signature du contrat
Il desire savoir la quantité dont la Ville aura besoin.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amyx, il est
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef, pour savoir d'urgence
quelle est la quantité approximative de flux dont il a
besoin pour le tramway futur de 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'inviter la Compagnie Sturson Pict, à venir mardi
le 20 du mois courant, devant le Bureau se
faire un rapport dont il a été question par un de ses
représentants, à une séance antérieure du Bureau.

Monsieur l'Avocat Monty se présente devant le Bureau et soumet que l'an dernier la Compagnie Steamer Pub. aurait obtenu un contrat pour la fourniture de 65,000 tonnes de grain fin (wheat) et n'aurait livré que 510 tonnes par suite d'une commande de 5000 tonnes lui été faite.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De référer l'adite réclamation au département en Loi pour rapport.

24193. Soumis une résolution du Comité, concernant la réclamation de messieurs P. A. & H. S. Lea, ingénieurs.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu D'accepter le rapport, tel qu'amendé par le Comité et de donner instruction au département en Loi de faire aux Messieurs Lea l'offre d'un somme de \$ 2,000.-- en règlement final de leur réclamation en capital, intérêt et frais.

32135. Soumis un rapport du département en Loi concernant la demande de soumissions, pour la construction de conduite souterraine dans les districts 6 et 7.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De demander des soumissions pour la construction de conduite souterraine, dans le district No. 6 les dites soumissions devant être ouvertes le 4 juillet prochain.

M. le Commissaire Ross l'a mis en règle

32181. Soumis une communication de M. J. Holding, sollicitant la permission de construire un abri, pour se chauffer sur le bord du fleuve, près de l'Hôpital Alexandre.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis

Appuyé par M. le Commissaire Côté il est Résolu De référer à l'Ingénieur en chef et au Surintendant du Parc pour rapport.

M. M. Jank se présente devant le Bureau au sujet du contrat accordé à la Dominion Architectural Iron Works Limited, pour la construction d'échelles de sauvetage à l'Hôtel de Ville.

La séance est terminée à 4 Heures P.M. ce jour. 4 mots rayés.

Gouvernement

Alfred Ross

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des
Commissaires.

Tenu le 16 juin 1916. P. M.

Présente,

M. le Commissaire Anis,
Ross,
Côté,
Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire.
M. le Commissaire Ross est appelé à presider.

De consentement unanime, le Bureau procède
à l'expédition d'affaires de routine.

Soumis un état de déboursés faits par le départe-
ment en Loi, dans différentes causes, s'élevant
à la somme totale de \$ 197.40.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'autoriser le paiement, de cette somme à même
le Fonds de Réserve.

32101.

Soumis un rapport de Directeur de l'Assistance
Municipale, recommandant de faire droit à la
demande de Fonds de Secours Belge, pour
autorisation de tenir un tag. day, au profit de
ses différentes œuvres de secours, le 22 juillet.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De faire droit à ladite demande.

32119

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance
Municipale, déclarant ne pouvoir recommander
de faire droit à la demande de l'Association de la
Conquête pour autorisation de tenir un tag. day.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est.

Résolu D'informer l'adite association que le Bureau ne
peut de son pouvoir faire droit à ladite demande.

Interpellation

M. le Commissaire Villeneuve prie le Suffrage de la Cité
de dire au Bureau des Commissaires, lundi matin,
s'il est à sa connaissance que des règlements
aient été passés par le Conseil à l'effet d'autoriser
la Compagnie de Tramways à construire des
voies temporaires dans différentes parties de la Cité.

Si un règlement a été passé dans le cas de la
construction d'une voie temporaire dans le quartier Ro-
semont, de la 10^{ème} rue à la 13^{ème} rue avenue afin de faci-
lité l'accès à une carrière, et pour la construction éga-
lement d'une voie temporaire sur de Fleury mt, en 1913.

Or si en toute autre occasion de même genre, l'on a
espéré la passation d'un règlement spécial pour
autoriser l'accès aux différentes carrières au moyen
de construction de voies temporaires.

M. le Commissaire Ross laisse son siège, et
M. le Commissaire Anis est appelé à presider.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu

que la résolution du Bureau, No. 29119, en date du
13 juin 1916, au sujet du passage de la rue Cadieux
ait été révisée et annulée à toute fin que de droit
que le Contrôleur et Auditeur de la Cité requise in-
struction de préparer un mandat en conséquence
en faveur de la Steam Rail Builders Supply
Company Limited et que le dossier soit déposé aux
archives.

M. le Commissaire Ross reprend son siège.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recom-
mandant le vote d'un crédit de \$ 36,510, dont \$ 18,300,
pour la réfection du passage de la rue Saint-Catherine
de St. Laurent à St. Denis et \$ 18,210, pour le
passage de la rue Dorchester entre Bleury et St. Laurent.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu que la résolution du Bureau (31426) en date du
 2 et du 5 mai respectivement, soient annulés et
 recensés à tout le fini que de droit, et que
 rapport soit fait au Conseil recommandant de
 voter \$ 86,810 pour la réfection du passage des di-
 vers, la dite somme de \$ 86,810 a été prise sur
 les items suivants, savoir:
 \$ 15,000 sur le balayage de mes paves (fini
 15,000 de do do nuit)
 \$ 6,810 sur l'arroyage.
 L'étude de la question du changement de niveau de
 mes, dans le quartier Hochelaga, est différée jusqu'à
 la séance de mercredi A.M. le 21 du courant.

M. le Commissaire Rose laissa en susp.

31890 Soumis un rapport du département en Loi, sur la demande
 de la Montreal Public Service Corporation, pour obtenir
 la permission de construire elle-même à ses dépens
 un système spécial de conduite souterraines, pour y
 placer ses câbles à haute tension.
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu D'inviter M. Beaubien, le Commissaire des Services
 Électriques et le Lieutenant de l'Éclairage à
 rencontrer le Bureau, à ce sujet, à sa séance de
 mardi prochain, le 20 du courant, A.M.

31926 Soumis un rapport du département en Loi, au sujet de
 la réclamation de M.M. Hugh Guilford & al laquelle est
 l'objet d'un procès actuellement pendante, devant la
 Cour Supérieure.
 Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu D'inviter M. l'Ingénieur Masson, à rencontrer le Bu-
 reau, à ce sujet, à sa séance de mardi le 20 du cou-
 rant, A.M.

31715 Soumis un rapport du Lieutenant de l'Éclairage, sur
 une communication de la Canadian Interlocking Sign
 Company, offrant de vendre à la Ville des indications
 pour le nouveau réseau.
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu que la considération de cette question soit différée jusqu'à
 une date ultérieure.

Soumis un mandat, au montant de \$ 2,492 en faveur
 de M. Norman MacLeod.
 Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu De s'autoriser le paiement.

32112 Soumis un requête de citoyens, demandant d'empêcher les
 passants de traverser un lot vacant qui se trouve à côté
 du No. 439 de la rue Papineau.
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu De sifiner à l'Ingénieur en Chef, M. Barlow pour action
 immédiate.
 La séance est ajournée au 19 du courant, lundi à 10.30
 Hrs. A.M.

Ajournerment.
 Myrick

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires.

Tenu le 19 juin 1916. A. M.

Présente

M^{rs} les Commissaires - Anis,
Côté,
Ross.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Ross est appelé à presider.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes, au
cours de laquelle, M. le Commissaire Villeneuve prend
son siège.

Les chaudières sont approuvées, telles que lues.

M. le Commissaire Villeneuve déclare, que tout en étant
favorable au rapport fait au Conseil, concernant la
réfection du passage de la rue Ste Catherine et Bleury,
il desirerait faire envisager sa diminution, en ce qui
concerne l'estimation du coût des travaux, tel que
préparé par le Ingénieur de la Ville.

M. l'échevin Ménard introduit une délégation du
G^r. Abouctis - Berthiaud, qui demande que la
Ville fasse exécuter, durant le cours de la semaine
les travaux de passage sur la rue de Carleton.
L'Ingénieur en-Chef présente devant le Bureau
un plan de s'aboucher avec les représentants de
la Compagnie Cytex, pour s'engager à faire faire
ces travaux, d'ici à la fin de la semaine.

Il est unanimement

Résolu
Quel l'effet de la résolution du 12 avril, concernant la
mise à l'ordre de séance ait été suspendu, pour permettre la
prise en considération de diverses questions urgentes.

32220
Sommé un rapport du Suffrage de la Cité, en réponse
à une interpellation de M. le Commissaire Villeneuve

au sujet de la construction de son temporaire, sur
certaines parties de la Cité, par la compagnie de
Tramways.
Dijour sur la table, pour être prise en considération, à
la prochaine assemblée du Bureau.

29207
Sommé un rapport de département en loi, transmettant
copie de la réponse au projet de la Cook Construction Co.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu
De déposer aux archives.

Son Honneur le Maire prend son siège.

35334
35318
35326
Sommé des rapports de l'Ingénieur-Surintendant
de la Voirie, recommandant d'autoriser à la Montreal
Public Utility Corporation, à la Compagnie Bell Te-
lephon et à la Montreal Light Heat & Power Company
d'ériger des poteaux dans un certain nombre de rues.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
Résolu
De recommander au Conseil l'octroi du permis de
monter à aux conditions ordinaires.

32068
Sommé un rapport du Président du Bureau des
Estimateurs, transmettant l'évaluation d'une terre de
tenure, appartenant à madame E. M. Gill, et requise
pour l'élargissement du Chemin de la Cité des Neiges.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu
De déposer ledit rapport aux archives.

Le Lieutenant-Colonel Ostill, représentant l'Épiscopat
Catholique, et M. J. O. Turgeon représentant devant le
Bureau, et se plaignant du fait que la Ville a cons-
truit sur la rue Colborne, entre l'avenue Montclair
et le Chemin de la Cité, un égout de 2 par 3
en remplacement d'un égout en tuyau de 12 pouces, qui
vient à peine d'être terminé.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

• Saint-Louis
M.

Résolu De référer au département en loi, pour savoir si les propriétaires peuvent être temporairement exemptés du paiement de la répartition qui leur a été imposée en payant par exemple, l'intérêt seulement, et également pour savoir si les montants qui leur ont été payés, pour la construction d'un égout en terre, peuvent leur être crédités sur celui qui leur est appelé maintenant à payer.

M. P. O. Coulombe se présente devant le Bureau au sujet du règlement de réclamation, faite contre la Ville en rapport avec le changement de niveau de certaines rues dans le Q. Hochelaga.

Après pour parler sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De référer le dossier à l'ingénieur en chef, avec instruction de faire de nouveau, rapport pour établir le montant total des dommages à payer en indiquant quels sont ceux des propriétaires qui ont subi des dommages et en tenant compte des nouveaux prix demandés par les propriétaires intéressés.

M. le Commissaire Ross lance son siège.

Donner une communication de M. le Com. Lafontaine sollicitant l'usage de la salle municipale du Q. Bordeaux du 7 au 12 août prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis, Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De référer au Surintendant des Edifices Municipaux pour rapport.

M. le Commissaire Ross reprend son siège.

Donner une communication du recit des du Comité nommé pour étudier les mesures à prendre, en vue de protéger les monuments publics.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis, Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De référer au Surintendant des Travaux, avec instruction de préparer, pour deux ans ou trois, une liste des monuments publics qui sont sous le contrôle de la Cité et qui sont situés dans le parc de la Cité.

Son Honneur le Maire lance son siège, et M. le Commissaire Ross est appelé à presider.

M. Joel Lamoignon se présente devant le Bureau au sujet de la vente d'une pièce de terrain qui il a achetée à la Cité, le 21 décembre 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De référer le dossier à l'ingénieur en chef, pour savoir s'il y a un plan d'expropriation de terre requise pour l'élargissement du Boulevard St. Laurent, au nord du milieu de la P. A. et dans l'affirmative si ce plan contient et indique la superficie exacte du terrain à exproprier et sur réception du rapport de l'ingénieur en chef, de référer le dossier au président du Bureau des E. et Travaux, pour préparer un tableau de l'évaluation municipale des dits terrains à exproprier.

A la suggestion de M. le Commissaire Ross, l'item indiqué sur l'ordre du jour, comme suit: Motion de M. le Commissaire Ross, Ré: Day Light Saving, est rayé de l'ordre du jour.

M. le Commissaire Côté lance son siège, et le reprend quelques instants après.

M. le Commissaire Villeneuve fait lecture du compte rendu d'une assemblée du Conseil de Métiers et du Travail, publiée dans la Presse et demande à M. le Commissaire Anis si les paroles qui lui sont prêtées ont été fidèlement rapportées.

M. le Commissaire Anis déclare que ses paroles n'ont pas été fidèlement rapportées.

La séance est ajournée à mardi, le 20 juin courant à 8 h 30.

2 mots rayés, suite
1. un mot, bon

Gouvernement
Anis Ross

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenu le 20 juin 1916. A. M.

Présents,

MM. les Commissaires Ross,
Anisy,
Côté.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Ross est appelé à présider.

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

31597

Reçu un rapport de l'Architecte de la Ville, en réponse à une interpellation de M. l'Échevin Méziard, concernant les travaux de plomberie du poste de police du quartier Bordeaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Anisy,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

Son Honneur le Maire prend son siège.

32230

Reçu une requête de propriétaires de la rue Christoph. Colomb, protestant contre le projet d'autoriser la construction des bâtiments, en ligne avec le trottoir.

Sur proposition de M. le Commissaire Anisy,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De référer à l'Architecte de la Ville, pour rapport.

32228

Reçu une communication de M. A. Desrosiers, offrant de réparer le mobilier de la salle du Conseil.

Sur proposition de M. le Commissaire Anisy,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De référer au Surintendant de l'Édifice Municipal pour rapport.

31890

Le Bureau prend de nouveau en considération la demande de la Montreal Public Service Corporation, pour obtenir la permission de construire elle-même, à ses dépens, un

système spécial de conduits souterrains, pour y placer ses câbles, à haute tension. M. Norm. Vallée prend son siège. M. Beaubien, ingénieur, l'un des représentants de la Ville, dans la Commission du Service Électrique, M. Stelch, ingénieur de ladite Commission, le Surintendant du département de l'Éclairage, l'Avocat en Chef, sont présents.

Après discussion, et
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'approuver les suggestions de la Commission du Service Électrique, contenues dans sa lettre en date du 25 mai 1916, et de transmettre cette dernière au Conseil pour être réglée à la Commission de Législation, aux fins d'approuver ledites suggestions. Il est en outre

Résolu Qu'il soit proposé des arrangements aux compagnies qui désirent conclure pendant la saison actuelle des parties à leurs conduits souterrains, pourvu que leurs plans soient préalablement approuvés par la Commission du Service Électrique et aux autres conditions mentionnées dans le rapport de l'Avocat en Chef, en date du 16 juin 1916, et que rapport soit fait au Conseil, en conséquence.

32135

Reçu un rapport du Suffragant Adjoint de la Cité, suggérant de réviser les annonces relatives à la demande de permission pour la Commission du Service Électrique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Anisy, il est

Résolu De référer au département en C, pour rapport immédiat.

Reçu une communication de M. J. J. Émond, connu de la presse Populaire, informant le Bureau qu'il est malade.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Anisy, il est

Résolu De référer au Surintendant des Marchés et au directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, pour rapport.

Reçu une communication de M. H. Bergeron, demandant l'érection de certains améliorations, dans le q. Mercier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Anisy, il est

Résolu De transmettre à l'Ingénieur en Chef

Soumis une communication du Secrétaire de la Montreal
Publicity Association, concernant la semaine de grand nettoyage
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu De transmettre au Surintendant de l'Assainissement et à
l'Ingénieur en Chef.

Soumis une communication de M. E. Swetling, deman-
dant l'installation d'un plus grand nombre de bancs
sur le Square de la Place d'Armes.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu De transmettre au Surintendant de Parcs.

Soumis une communication de M. A. Goulet, sollicitant
un emploi de gardien pour son père.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu De transmettre à l'Ingénieur en Chef.

Soumis une communication du Secrétaire de l'Œuvre
et Fabrique de Notre-Dame, demandant que la rue
Notre-Dame soit pavée pour le 25 du mois courant.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu De transmettre à M. le Commissaire Côté.

Soumis une communication de M. A. Durand, offrant
de rendre une ruelle à la Ville.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu De mettre cette communication au dossier de offres de
ruelles.

Soumis une communication de M. S. La Haye, concernant
son offre de rendre une ruelle à la Ville.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu De mettre cette communication au dossier des offres de
ruelles.

Soumis une communication de M. P. St. Marc, offrant
ses services comme expert en comptabilité.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu De transmettre à la Commission Spécial, Pt. Economie.

Soumis une communication de M. D. Rodon, retirant l'offre
qu'il a faite à la Ville de vendre du terrain à Verdun
au prix de \$ 1.50 le pied.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu De transmettre à M. le Commissaire Côté.

Soumis un rapport du Greffier Adjoint, demandant de
voter un crédit de \$ 100.⁰⁰ pour faire imprimer en français
et en anglais un certain nombre de copies d'un livre
contenant des renseignements sur la Cité de Montréal.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu De recommander au Conseil le vote de l'adite somme, pour les
frais ci-dessus.

Soumis une communication d'un citoyen résidant sur la
rue Grand Boulevard, se plaignant de l'état de la rue,
en face de sa résidence.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef.

32249. Soumis un rapport du Surintendant du Département de
l'Éclairage, informant le Bureau que le nouveau sys-
tème d'éclairage d'ornementation dans les districts cen-
traux No. 4 et 6a est complété et prêt à être mis en
service.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'adresser le Surintendant du Département de l'Éclairage
à donner à la Compagnie Montreal Light Heat & Power
le ordre nécessaire pour faire les raccordements requi-
s pour ces districts soient à l'avenir éclairés par le
nouveau système.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
 Appuyé par M. le Commissaire Amis, il est
 Résolu Que la résolution du Bureau No 32202, en date du
 15 juin 1916, a l'effet de donner instruction au Dé-
 partement en loi de faire requérir un petit notaire à
 la compagnie du Tramway, relativement au parage
 de la rue Notre-Dame Est soit amendé de façon à
 donner instruction au Département en loi de faire
 requérir un petit notaire à la compagnie du Tram-
 way, et de la mettre en demeure d'avoir à riparer sur
 la rue Notre-Dame des limites de Monsieur aux limites
 est de G. Mercier, sa rue sur entre-rues, conformé-
 ment à la loi générale, et de riparer la partie du
 parage qu'elle a elle-même détruite, et ce afin de
 permettre à la Ville d'exécuter ses propres travaux
 immédiatement.

32145. Le Bureau prend de nouveau en considération le
 rapport du Département en loi, au sujet du juge-
 ment rendu, le 13 juin, 1916, dans la cause de Auguste
 Boissieu, contre la Cité de Montréal, et condamnant
 cette dernière à payer au demandeur une somme de
 \$114.⁰⁰ et de plus une rente viagère annuelle de
 \$ 168.⁷⁵ ainsi que les dépens de l'acte.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
 Appuyé par M. le Commissaire Amis, il est
 Résolu De donner suite au jugement rendu, en cette cause, en
 payant au demandeur, à même le Fonds de Réserve
 le montant du jugement.

Messieurs les échoués Mériard et Turcot introduisent une
 diligence de résidence de la rue Desbanc, qui dem. ord. de
 la rue Masadon sur cette rue, et s'y construisent un trot-
 toir en bois.

M. le Commissaire Rose prend son siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
 Appuyé par M. le Commissaire Amis, il est

Résolu De donner instruction à l'ingénieur en chef, de faire trans-
 porter du vieux masadon sur la rue Desbanc, et de
 demander au Conseil un crédit de \$ 2,000.⁰⁰ pour réparation
 au masadon, et un autre crédit de \$ 1,000.⁰⁰ pour la construction

de trottoir en bois.

M. le Commissaire Rose prend son siège.

Sur Honneur le Maire prend son siège, et
 M. le Commissaire Rose est appelé à presider.

Je soussigné, ingénieur en chef, en réponse à une
 demande de renseignements du Bureau, concernant le
 changement de niveau des rues de la Compagnie, à partir
 de la rue Windsor à Montréal Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
 Appuyé par M. le Commissaire Amis, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef de Chemin de Fer,
 avec instruction de s'aboucher avec l'ingénieur de la
 compagnie du Pacifique, pour choisir une rue proposée
 pour la construction d'un tunnel permanent, sous la rue
 de la Compagnie, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

32209 Je soussigné, ingénieur en chef, recommandant de
 déduire du montant final de la page à M. Dion, pour
 le droit de quartier Enard, une somme de \$ 35.¹² sur la
 compagnie de téléphone Bell, pour déplacement d'un poteau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
 Appuyé par M. le Commissaire Amis, il est
 Résolu D'approuver ledit recommandation, sujette à l'approbation
 du Département en loi.

30375 Je soussigné, ingénieur en chef, recommandant
 d'offrir une somme de \$ 100.⁰⁰ à la Compagnie Mc A
 Gully, pour le privilège de relever le tuyau de la Ville avec le
 tuyau de ladite Compagnie, ce privilège ne devant durer
 qu'en autant que la fosse Lombard sera en opération.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
 Appuyé par M. le Commissaire Amis, il est
 Résolu D'autoriser l'ingénieur en chef à faire ladite offre, sujette
 à l'approbation du département en loi.

32003 Je soussigné, ingénieur en chef, au sujet d'une
 demande de M. M. J. Leonard et Fils, d'entretien des poutres

sente judiciaire contre la Ville, concernant l'élargissement du tunnel de la rue St. Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De transmettre à M. M. J. Leonard et Fils, copie du deuxième et du troisième paragraphes dudit rapport et de déposer le dossier aux archives.

Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de l'opportunité d'obtenir de la Législature certains pouvoirs, concernant les raccordements de tuyaux d'égoût et d'eau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De transmettre au Conseil, pour référence à la Commission de Législation.

32202. Sur une communication de la Compagnie de Jeanway, au sujet du parapet des entrées voutées de l'édifice Compagnie sur la rue Notre-Dame St. Marc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef, pour rapport d'urgence sur les faits, et au Département en Loi, pour rapport sur la question de droit.

32221. Sur une demande du Back River Jockey Club, pour permis de se servir du canal d'égoût de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef, M. MacLeod pour rapport d'urgence.

31405. Sur une communication de la Commission du Port concernant l'approvisionnement de l'eau à l'édifice Commission.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De référer au Département en Loi, pour préparer un projet d'arrangement, conformément aux conclusions proposées par le Bureau.

31966. Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef, concernant l'effondrement de l'égoût de la rue Fairham.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De déposer aux archives.

24972. Sur une demande de la Vacuum Economic Blow Company, concernant l'installation de bouillottes, à l'Annexe de l'Hôtel de Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De référer au Surintendant des Edifices Municipaux, et à l'Ingénieur Surintendant de l'Assainissement, pour rapport.

29547. Sur une communication de la Compagnie J. H. Blumenthal & Son Limited, concernant le trottoir, en face de sa propriété.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De donner instruction au Département en Loi, de faire signifier un mandat notarial à la J. H. Blumenthal & Son Company pour la sommer de remettre dans le même état qu'il était avant la construction de conduits souterrains le trottoir en face de l'édifice Blumenthal, sur Sainte-Catherine Ouest, et la mettre en demeure que si les réparations ne sont pas faites, la Ville la tiendra responsable pour tous dommages encourus et à encourir.

Sur une communication de M. L. D. Caron, au sujet de la construction d'un trottoir, sur le côté est de la rue Littré.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu D'informer M. Caron que des instructions ont été données à l'Ingénieur Surintendant de la Voirie de construire un trottoir en bon aspect, et de donner instructions en conséquence à l'Ingénieur Surintendant de la Voirie.

32207. Sur une communication de M. le Com. Thibodeau.

informant le Bureau que la rue Roye sera prochainement fermée à la circulation, par les autorités de l'Asile St. Jean de Dieu.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu De s'adresser à l'ingénieur en Chef M. Barlow, pour rapport d'urgence.

31984. Soumis une réclamation de la Robt's Tilt's Mfgs. Company, pour travaux supplémentaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu De s'adresser à l'officier en charge des travaux de l'Alguedras pour rapport.

35334. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet de la pose de poteaux, par la Montreal Public Service Corporation sur le côté nord de la rue Dorchester, entre les rues de la Montagne et Stanley.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu De recommander au Conseil de légation la pose de dits poteaux.

30651. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur la lettre de la Société Générale d'Entrepreneurs du Canada, concernant la réclamation de M. J. P. D. Carignan, au montant de \$25.00 pour services rendus par son employé, M. O. LaChance, arpenteur.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu D'informer ladite Société que les services de M. Carignan n'ont pas été reçus, par la Cité, pour occuper l'emplacement du trottoir de la Cité, sur la propriété No. 891, et de transmettre copie dudit rapport à la requérante.

32217. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet de la visite des trottoirs.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu D'informer la Commission des Services Électriques.

que les Ingénieurs de la Cité ne croient pas opportun de prendre la responsabilité de visiter les trottoirs et les chaussées des rues si les conduites souterraines sont installées par elle, et de transmettre copie dudit rapport à ladite Commission.

31796. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet de la demande de la Commission Scolaire du Sault au Récollet de faire construire un trottoir en bois.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu De donner instruction à l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, de chercher de nouveaux matériaux pour la construction d'un trottoir en bois sur le Boulevard Saint-Laurent, à Ahuntsic, en face de la propriété de ladite Commission.

31686. Soumis un rapport de département en bois, au sujet de la préparation du procès-verbal définissant les limites du Harou de Montreal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu D'approuver le procès-verbal, préparé par l'arpenteur provincial M. Barclay, définissant les limites du Harou de Montreal et d'autoriser la signature dudit procès-verbal, par le membre du Bureau des Commissaires et le Sheriff de la Cité, et de en déposer une copie certifiée aux archives.

32045. Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, en réponse à une requête, demandant la construction d'un trottoir en bois sur la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu De donner instruction à l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, de construire un trottoir en bois sur ladite rue avec des rails matriciaux.

35334. Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie sur l'avis reçu de la Cité, par la Montreal Public Service Corporation, de son intention d'occuper les poteaux, sur le côté nord de la rue Gifford.

à l'est et à l'ouest de la rue Larmer, ainsi que sur la
côté est de la rue Larmer, au nord et au sud de
la rue Gilford.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Amis, il est

Résolu De réserver ladite dem. au. les rues en question étant
djà occupées par des poteaux appartenant à d'autres
compagnies.

31816

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, informant
le Bureau qu'il n'est pas opportun de changer
la nature du passage en face de l'établissement de la
Canadian Fairbanks Motor Company.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Amis, il est

Résolu De transmettre copie dudit rapport à la Compagnie
Canadienne Fairbanks Motor.

Soumis une communication de M. J. H. Mc Connell
concernant le contrat de l'union de filtration

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Amis, il est

Résolu De déposer ladite communication aux archives.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'inscrire la répartition suivante

Voirie (Dir. Nord) No. 205-208-209-210.

do (Hôtel de Ville) 57-59

Almendras 283-317-318-319-320-321-322.

323-324-325-326-327-328-329.

Incendies 105

Voirie (Dir. Ouest) 53-54

Éclairage Municipal 73

Incinération 54

Parc Lafontaine 158-160-161-162-164.

Incendies 106-107-108-109-110.

Maladies Contagieuses 30-

Éclairage 29

Hygiène 9-10

Arme 31.

Police 96-98

Soumis deux révisés de mandats, vérifiés par le Contrôleur
et le Directeur de la Cité, aux montants respectifs de \$100,703.²⁵
18, 655.60 suivant liste certifiée

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Amis, il est

Résolu D'en autoriser le paiement.

32115

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant de
faire voter un crédit de \$ 33,013. pour le passage de la rue
Saint Laurent, de la rue Robette au chemin Curvinge.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Amis, il est

Résolu De recommander au Conseil le vote de ladite somme, pour
les fins ci-dessus.

30897

Soumis un rapport du département en loi, au sujet d'une
réclamation de \$ 262.⁵⁰ contre la Compagnie Elder & Sons
en rapport avec le passage de la rue St. Digne.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Amis, il est

Résolu De réviser, à l'Ingénieur en Chef, pour préparer un règlement
de compte entre la Ville et la Compagnie Elder & Sons et faire
rapport.

Soumis un rapport du Surintendant des Achats de
Chevaux et du Fourrage, concernant un char de four
travail par M. Macpherson et qui a été refusé.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'accepter le char de four en question.

Le Bureau procède à l'ouverture des soumissions reçues
pour la fourniture de bois, pour la perception du Son de
Bonne, pour la construction de chaudières de nécessité, et
pour l'achat de grains quinqué (mille).

Les Honorables Messieurs, en séance, et
M. le Commissaire Ross ont approuvé la fourniture.

Les soumissions suivantes sont lues:

Boites pour billets du Sou du Pauvre

		Dépôt
1 Canadian Theatre Supply Co	\$255.00	\$407.00
2 P. Wallace Purry	\$48.00	432.00
3 Toronto Type Foundry Co. Ltd	65.00	520.00

Objets de Nécessité Parc Lafontaine

1 ^{er} J. Bonlaque	\$9,350.	80.
	8,650.	135
	8,450.	
2 ^e Alphonse Gratton	9,996.	\$1000.
	9,623.	
	9,555.	
3 ^e Achambault & Conway	10,570.	1,055.
	10,025.	
	10,000.	
4 ^e Thi. Legendre et Fils	11,315.	1049.
	10,750.	
	10,725.	
5 ^e L. Langeron	12,125.	1210.
	11,400.	
	11,200.	
6 ^e E. J. Nutance	11,960.	1,196.
	11,345.	
	11,315.	

Cross Pierre Rubble

1 Macgownan Quarry Co	\$0.85	0.85	1113.50
2 A. G. Dickson	0.90	1.25	1287.50
3 Horniker Ferron	0.95	.90	1229.00
4 Villeray Quarry	1.05	1.05	1375.50
5 Roggey Quirk	1.20		250.00
6 East End Quarry	1.20	1.35 1.35	1768.50
7 Morrison Quarry Co	1.20		1200.00
8 John E. Simpson	1.50		465.00

Sur proposition de M. G. Communi au Villeneuve.
Approuvé par M. G. Communi au Avenir il est
Résolu que les soumissions reçues pour la fourniture des boites pour
la perception du Sou du Pauvre, soient reçues au Su-
perintendent des Achat et des Ventes et au Superintendent

du Département des Privilèges et des Licences, pour
tabulation et rapport, avec qu'un département en la
pour rapport sur leur légalité, que les chèques de
dépôt les accompagnant soient remis au Trésorier
de la Cité.

Sur proposition de M. G. Communi au Avenir
Approuvé par M. G. Communi au Cité, il est
Résolu que les soumissions reçues, pour la construction de chalet
de nécessité au Parc Lafontaine, soient reçues à
l'Architecte de la Ville et au Superintendent des Achat et
des Ventes pour tabulation et rapport, et que les
chèques de dépôt les accompagnant soient remis au Trésorier
de la Cité.

Sur proposition de M. G. Communi au Cité
Approuvé par M. G. Communi au Villeneuve il est
Résolu que les soumissions reçues pour la fourniture de gros gravier
Rubble, soient reçues au Superintendent des Achat et des
Ventes et à l'Ingénieur en Chef pour tabulation et rapport
avec instruction à l'Ingénieur en Chef de faire faire l'analyse
des échantillons soumis, et que les chèques de dépôt accom-
pagnent lesdites soumissions soient remis au Trésorier
de la Cité.

L'assemblée est adjournée au 21 du courant, mercredi, à 10.30
H. A. M.

12 mots payés seuls

Gouverneur M. Mackay

Boites pour billets du Seu du Pauvre

		Dépôt.
1 Canadian Theatre Supply Co	\$855. ⁰⁰	\$407. ⁰⁰
2 P. Wallace Barry	\$48. ⁰⁰	432. ⁰⁰
3 Toronto Typo Foundry Co. Ltd.	65. ⁰⁰	526. ⁰⁰

Chabots de Nécessité Parc Lafontaine

1 ^{er} J. Bombardier	\$9,356	870
	8,656	135
	8,450	
2 Alphonse Gratton	9,996	\$1070
	9,623	
	9,555	
3 ^e Achambault & Conway	10,570	1,055
	10,025	
	10,000	
4 ^e J. Lévesque et Fils	11,315	1,049
	10,750	
	10,725	
5 ^e L. Langren	12,125	1,210
	11,700	
	11,200	
6 E. J. Nuttance	11,960	1,196
	11,345	
	11,315	

Cross Pierre Rubble

1. Macgowney Quarry Co	\$0.85	0.85	1113.50
2. A. C. Dickson	0.90	1.25	1287.50
3. Horniker Ferron	0.95	.90	1229. ⁰⁰
4. Villeray Quarry	1.05	1.05	1375. ⁰⁰
5. Rogbert Curtis	1.20		257. ⁰⁰
6. East End Quarry	1.20	1.35 1.35	1768. ⁰⁰
7. Memorial Quarry Co	1.20		1272. ⁰⁰
8. John G. Simpson	1.50		465. ⁰⁰

Sur proposition de M. G. Commisaires Villeneuve.
Approuvé par M. G. Commisaires Arney il est
Résolu que les soumissions reçues pour la fourniture des boites pour
la perception du Seu du Pauvre, soient reçues au Su-
rintendant des Achats et des Ventes et au Surintendant

du Département des Travaux et des Licenses, pour
tabulation et rapport, ainsi qu'au département en la
pour rapport sur leur légalité, que les chèques de
dépôt les accompagnant soient remis au Trésorier
de la Cité.

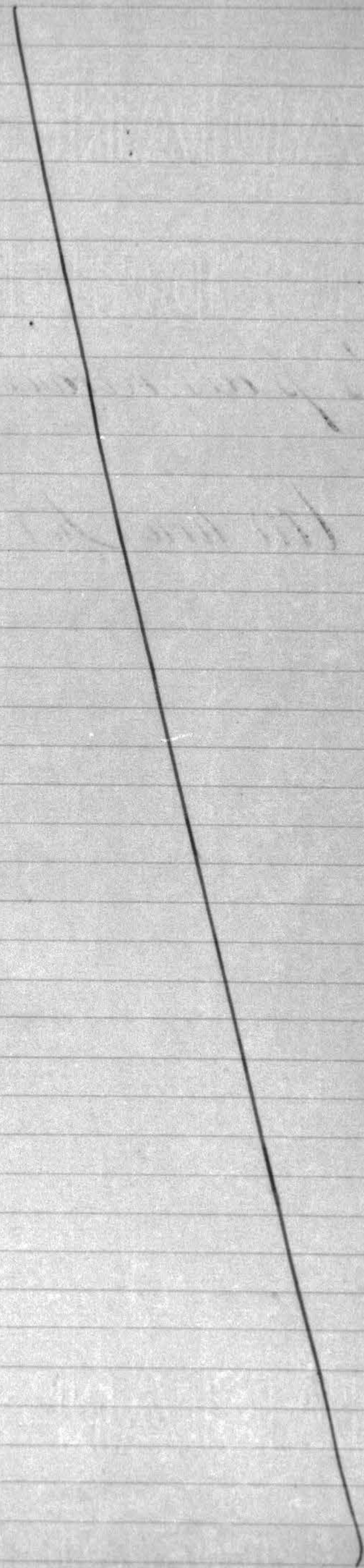
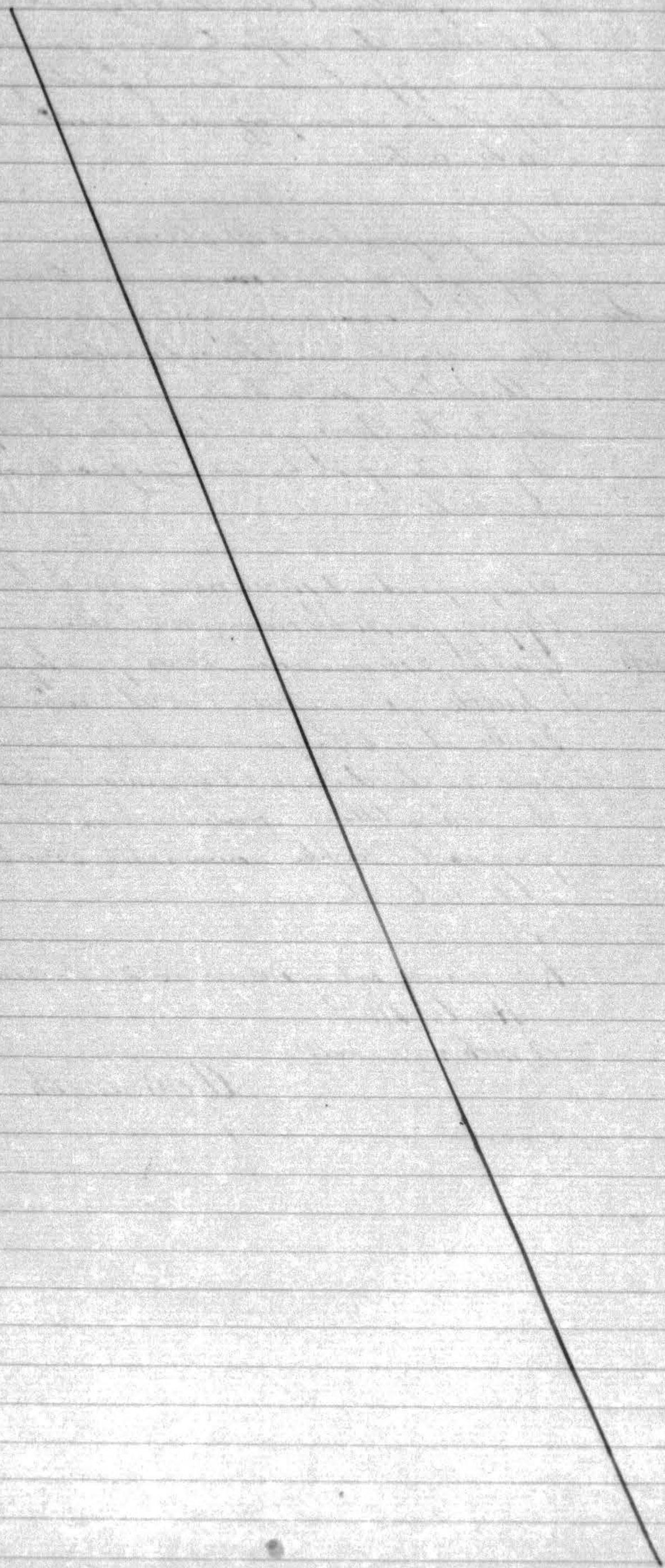
Sur proposition de M. G. Commisaires Arney.
Approuvé par M. G. Commisaires Côté, il est
Résolu que les soumissions reçues pour la construction de chabots
de nécessité au Parc Lafontaine, soient reçues à
l'Architecte de la Ville et au Surintendant des Achats et
des Ventes Parc pour tabulation et rapport, et que les
chèques de dépôt les accompagnant soient remis au Trésorier
de la Cité.

Sur proposition de M. G. Commisaires Côté.
Approuvé par M. G. Commisaires Villeneuve, il est
Résolu que les soumissions reçues pour la fourniture de gros pierre
Rubble, soient reçues au Surintendant des Achats et des
Ventes et à l'Ingénieur en Chef, pour tabulation et rapport
avec instruction à l'Ingénieur en Chef de faire faire l'analyse
des échantillons soumis, et que les chèques de dépôt accom-
pagnant les dites soumissions soient remis au Trésorier
de la Cité.

L'assemblée est ajournée au 21 du courant, mercredi, à 10.30
A. M.

12 mois payés nuls.

Gouvernement M. Mackay



Suite des procès-verbaux

Voir livre No. 17